



Rapport annuel **2011**
États Financiers

Lettre d'envoi

Conformément aux règlements administratifs de la Banque interaméricaine de développement, le Conseil d'administration soumet à l'Assemblée des gouverneurs le Rapport annuel de la Banque pour 2011. Le Rapport annuel est un document imprimé intitulé « Bilan de l'année », qui examine les opérations de la Banque pour 2011 (prêts,

garanties et dons). Vous trouverez la version électronique du Rapport annuel www.iadb.org/ar/2011. Elle contient aussi l'ensemble complet des états financiers des ressources de la Banque.

9 Mars 2012

TABLE DES MATIÈRES

Discussion et analyse de la Direction : Capital Ordinaire	1
États Financiers	29
Capital Ordinaire	30
Fonds des Opérations Spéciales	74
Compte du mécanisme de financement intermédiaire.....	88
Mécanisme de dons de la BID	92

Discussion et analyse de la Direction :
Capital Ordinaire

APERÇU FINANCIER

Sauf mention contraire, toutes les informations fournies dans le présent Discussion et analyse de la Direction concernent le Capital ordinaire de la Banque.

L'objectif de la BID est de soutenir le développement socio-économique de l'Amérique latine et des Caraïbes à travers la promotion d'une croissance durable et écologiquement viable, de la réduction de la pauvreté et de l'équité sociale. Conjointement à ces objectifs, la BID a deux buts stratégiques : répondre aux besoins spécifiques des pays les plus petits et les moins développés, et favoriser le développement par le biais du secteur privé. La BID est une institution internationale créée en 1959 en vertu de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'« Accord »). Elle appartient à ses pays membres. Ces membres incluent 26 pays membres emprunteurs et 22 pays membres non emprunteurs. Les cinq membres les plus importants, en termes de participation (avec leur part du nombre total de voix) sont les États-Unis (30,0 %), l'Argentine (10,8 %), le Brésil (10,8 %), le Mexique (6,9 %) et le Venezuela (5,8 %).

Les ressources de la BID sont constituées du Capital ordinaire, du Fonds des Opérations spéciales (FOS), du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (IFF) et du Mécanisme de dons de la BID (GRF). Sauf mention contraire, toutes les informations fournies dans le présent Discussion et analyse de la Direction se rapportent au Capital ordinaire de la BID.

La solidité financière de la Banque repose sur le soutien qu'elle reçoit de ses membres et sur ses politiques et pratiques financières. Le soutien des membres se reflète dans l'appui financier qu'elle reçoit et la diligence avec laquelle les membres emprunteurs remplissent leurs obligations en matière de service de leur dette. Des politiques et pratiques financières prudentes ont permis à la Banque de renforcer ses bénéfices non distribués, de diversifier ses sources de financement, de détenir un large portefeuille de placements liquides et de limiter un certain nombre de risques, et notamment les risques de crédit, de marché et de liquidité. L'objectif de la Banque est de gagner un niveau de revenus suffisant pour préserver sa santé financière et soutenir ses activités de développement. L'Encadré n° 1 présente une sélection de données financières des cinq dernières années.

Les principaux actifs sont les prêts accordés aux pays membres. Au 31 décembre 2011, 95 % des prêts en cours étaient assortis d'une garantie souveraine. En outre, sous certaines conditions et dans certaines limites, la Banque consent des prêts et des garanties sans garantie souveraine (i) dans tous les secteurs économiques, et (ii) directement à des entités du secteur privé et de circonscriptions administratives qui réalisent des projets dans les pays membres emprunteurs. La Banque peut également prêter à d'autres institutions de développement sans garantie souveraine. Les opérations sans garantie souveraine sont actuellement plafonnées à un montant tel que les exigences de capitalrisque pour ces opérations ne dépassent pas 20 % du Total des fonds propres¹; ce montant est calculé conformément à la politique d'adéquation du capital de la Banque. Au 30 sep-

tembre 2011, date du dernier rapport trimestriel adressé au Conseil d'administration, les exigences de capitalrisque pour les opérations sans garantie souveraine étaient de 1 091 millions USD, soit 5 %².

La Banque émet des titres de créance dans toutes sortes de monnaies, formats, et avec toutes sortes d'échéances et de structures, destinées à des investisseurs du monde entier. Ces emprunts, ainsi que les fonds propres de la Banque, sont utilisés pour financer les activités de prêt et d'investissement, ainsi que les opérations générales.

Les actifs et les passifs, après swaps, sont détenus principalement en dollars américains, mais également en euros, yens japonais et francs suisses. La Banque minimise le risque de change en couvrant les monnaies de ses passifs avec celles de ses actifs, et en conservant pour l'essentiel tous ses fonds propres en dollars des États-Unis. Cependant, les niveaux d'actifs, de passifs, de revenus et de charges déclarés subissent l'impact des fluctuations des taux de change entre ces principales monnaies et la monnaie dans laquelle sont exprimés les rapports financiers, à savoir le dollars des États-Unis.

Rapports financiers

Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). La préparation de ces états financiers nécessite que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés. La section Autres rapports et informations présente quelquesunes des principales politiques comptables utilisées pour présenter les résultats financiers conformément aux PCGR, qui impliquent un niveau d'appréciation et de complexité relativement élevé et concernent des éléments incertains par nature.

Une partie importante du montant des emprunts de la Banque et de tous les swaps, y compris swaps de prêts, d'emprunts et de durée de fonds propres³ est mesurée à la valeur vénale par le biais des revenus. Dans les rapports financiers, la volatilité des revenus imputable aux instruments financiers non échangeables ne reflète pas fidèlement les aspects économiques sous-jacents des transactions, étant donné que la Banque conserve ses instruments jusqu'à leur échéance. Par conséquent, la Banque ne tient pas compte de l'impact des ajustements de valeur vénale associés à ces instruments financiers lorsqu'elle communique les résultats de ses opérations. La Banque définit les Revenus avant ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables et des transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs⁴ comme « Revenus opérationnels ». Les ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables et des transferts approuvés par l'Assemblée des

² Le calcul de la limite des opérations sans garantie souveraine n'inclut pas les prêts consentis à la Société interaméricaine d'investissement (SII)—une organisation internationale affiliée et distincte qui fait partie du Groupe BID, pour un montant de 100 millions USD.

³ Afin d'atténuer la sensibilité de ses fonds propres aux variations des taux d'intérêt (durée ou durée modifiée), la Banque utilise des swaps de durée de fonds propres pour maintenir la durée modifiée de ses actions dans les limites définies par sa politique, à savoir entre quatre et six ans.

⁴ Les noms des postes des états financiers commencent par une lettre majuscule à chaque fois qu'ils apparaissent dans les Notes sur les états financiers et dans le Discussion et analyse de la Direction.

¹ « Emprunts nets » s'entend des emprunts (après swaps), plus le volume brut des garanties, moins les actifs liquides admissibles (après swaps).

Gouverneurs sont indiqués séparément dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis.

Nouvelles normes comptables : Comme indiqué dans la Note B des états financiers, en 2011, le Financial Accounting Standards Board (FASB—Comité des normes comptables et financières) : (i) a fourni des directives complémentaires pour aider les créanciers à identifier les restructurations qui impliquent des débiteurs en difficulté (ii) a publié des directives communes pour l'évaluation de la valeur vénale qui renforcent certaines exigences d'information sur les évaluations de la valeur vénale ; et (iii) a supprimé l'option qui était offerte de déclarer les autres éléments du résultat global et ses composantes dans l'état des variations des capitaux propres, en exigeant de présenter les éléments des revenus nets et les autres éléments du résultat global dans un état comptable continu ou dans deux états comptables distincts, mais consécutifs. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence majeure sur les états financiers de la Banque.

Le FASB a également exigé que les rapports financiers, pour tous les exercices à compter du 1er janvier 2013, contiennent des données nettes et brutes sur les instruments financiers dérivés qui peuvent être imputés au bilan et les instruments et transactions soumis à un accord semblable à une conventioncadre de compensation. La Banque évalue actuellement l'impact de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Environnement économique

En raison de la dégradation de la note de crédit du gouvernement américain par S&P en août 2011, et d'une inquiétude grandissante face à la crise de la dette souveraine en Europe, les marchés financiers du monde entier ont été marqués par une forte volatilité et une aversion généralisée au risque sur les marchés de crédit. En 2011, le portefeuille de titres échangeables a dégagé 9 millions USD de gains par rapport aux prix du marché, contre 396 millions USD en 2010. Des pertes nettes de 59 millions USD (par rapport au prix d'achat) ont été encourues, contre 19 millions USD en 2010. Le portefeuille de titres de placement est resté productif, à l'exception de 1,1 million USD de pertes de principal (2010—2,1 millions USD).

Malgré l'augmentation des demandes de prêts due à la crise financière mondiale, la situation économique actuelle et l'allongement du délai d'approbation de l'augmentation du Capital ordinaire, la capitalisation de la Banque reste forte. En outre, les niveaux de liquidité de la Banque sont solides et conformes à la politique de la Banque.

La volatilité sur les marchés de capitaux au cours du second semestre a eu des répercussions sur la performance des Plans de pensions de retraite et de prestations complémentaires de retraite de la Banque (« Plans »). Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt sur les marchés a eu pour effet d'augmenter le passif des Plans. La plupart des ces variations, qui influent sur le niveau de provisionnement des Plans, sont comptabilisées par le biais du résultat global. Au 31 décembre 2011, le Bilan indique pour les plans de pensions de retraite un Passif de 796 millions USD, contre 89 millions USD d'actifs nets au 31 décembre 2010. La baisse de 885 millions USD du niveau de provisionnement des Plans traduit une augmentation de 917 millions USD de

l'obligation au titre des prestations, qui atteint 4 801 millions USD, du fait principalement d'une baisse de 1 % du taux utilisé pour actualiser le passif. À la fin de l'exercice, l'actif des Plans représentait 83 % des obligations au titre des prestations, contre 102 % à la fin de l'exercice précédent. Des informations complémentaires sont fournies à la Note S des états financiers.

Évènements financiers clés

Opérations de prêt : L'Encadré 1 présente un récapitulatif des opérations de prêt de la Banque ainsi qu'une sélection d'autres données financières. En 2011, les approbations de prêts et de garanties par la Banque ont diminué de 1 736 millions USD par rapport à 2010. Le montant total des prêts approuvés s'est élevé à 10 346 millions USD (160 prêts), contre 12 075 millions USD (162 prêts) en 2010. La partie non décaissée des prêts approuvés a augmenté pour atteindre 23 994 millions USD fin 2011, alors qu'elle s'élevait à 22 357 millions USD fin 2010.

Au cours de l'exercice, la Banque a approuvé trois garanties non liées au financement du commerce et sans contregarantie souveraine pour un total de 54 millions USD (2010—quatre pour 61 millions USD). En outre, 268 garanties de financement du commerce d'un montant total de 621 millions USD ont été émises (2010—131 garanties d'un montant total de 239 millions USD).

Le portefeuille des prêts sans garantie souveraine a légèrement progressé pour atteindre 3 316 millions USD, contre 3 224 millions USD au 31 décembre 2010. Par ailleurs, le volume des garanties non souveraines a augmenté de 176 millions USD, pour atteindre 847 millions USD, contre 671 millions USD l'année précédente. Au 31 décembre 2011, 6,2 % de l'encours des prêts et des garanties était sans garantie souveraine, contre 6,1 % au 31 décembre 2010.

Le total des provisions pour pertes sur prêts et garanties s'élevait à 175 millions USD au 31 décembre 2011, contre 172 millions USD en 2010. Des prêts sans garantie souveraine, dont l'encours s'élevait à 129 millions USD, étaient classés comme dépréciés au 31 décembre 2011, contre 140 millions USD au 31 décembre 2010. Tous les prêts dépréciés ont des provisions spécifiques pour pertes sur prêts qui s'élèvent à 41 millions USD au 31 décembre 2011, contre 55 millions USD au 31 décembre 2010.

Mécanisme de financement flexible

Ces dernières années, la Banque s'est attelée à développer et à fournir aux emprunteurs des produits financiers flexibles basés sur le marché, afin de renforcer leurs stratégies de gestion de l'actif et du passif. Conformément à cette stratégie, la Banque a approuvé en 2011 le Mécanisme de financement flexible (Flexible Financing Facility (FFF)) avec une prise d'effet le 1er janvier 2012. Le FFF est désormais la seule plateforme de produits financiers dédiée à l'approbation de tous les nouveaux prêts du Capital ordinaire avec garantie souveraine. Grâce à des fonctionnalités intégrées dans les prêts FFF, les emprunteurs peuvent adapter les conditions financières de leurs prêts à leurs besoins au moment de l'approbation ou pendant la durée de vie du prêt, sous réserve de disponibilité sur le marché et de considérations opérationnelles. La plateforme FFF permet aux emprunteurs de : (i) gérer la devise, le taux d'intérêt et d'autres

types de risques (ii) répondre à l'évolution des besoins du projet en personnalisant les modalités de remboursement du prêt pour mieux gérer le risque de liquidité (iii) gérer les prêts associés à d'anciens produits financiers, et (iv) mettre en place des couvertures au niveau du portefeuille de prêts avec la Banque.

Opérations d'emprunt : La Banque a émis des titres de créance à moyen et long terme pour un montant total en valeur nominale équivalente à 6 798 millions USD (2010 — 13 719 millions USD) qui ont généré des recettes équivalentes à 6 665 millions USD (2010 — 11 789 millions USD) avec une échéance moyenne de 6,8 ans (2010 — 5,3 ans). Ces titres de créance ont été émis avec une stratégie visant à combiner d'importantes obligations planétaires de référence avec des transactions plus petites ciblées sur des segments spécifiques de la demande.

Résultats financiers : En 2011, les revenus opérationnels se sont élevés à 836 millions USD, contre 1 252 millions en 2010, soit une baisse de 416 millions USD. Cette baisse est due à des gains d'investissement nets qui ont baissé de 437 millions USD et à des charges nettes autres que d'intérêts qui ont augmenté de 26 millions USD, ce qui a été en partie compensé par 33 millions USD de revenus d'intérêts nets supplémentaires, et une diminution de 21 millions USD des provisions pour pertes sur prêts et garanties.

Pour 2011, le Conseil d'administration a approuvé une marge de prêt de 0,80 %, une commission de crédit de 0,25 % et aucune commission de supervision et d'inspection. Si les variations des taux d'intérêt engendrent, à long terme, des variations analogues au niveau des revenus opérationnels, l'incidence sur un seul exercice est relativement faible, puisque d'une part, les fonds propres financent principalement des actifs à taux fixe et d'autre part, pour les actifs financés par des créances, le risque de taux d'intérêt est pour l'essentiel répercuté sur les emprunteurs ou couvert via l'utilisation d'instruments dérivés.

En optant pour l'option de la valeur vénale pour un nombre important d'emprunts en 2008, les variations de la valeur vénale des swaps d'emprunts sont en grande partie compensées par les variations de la valeur vénale des emprunts associés. Cependant, la volatilité des revenus reste liée aux marges de crédit de la Banque et aux marges de base sur swaps, qui affectent respectivement la valorisation des emprunts et des swaps, par les variations de la valeur vénale des swaps de prêts—qui ne sont pas compensées par des variations similaires de la valeur vénale des prêts, étant donné que tous les prêts de la Banque sont enregistrés au coût amorti, et par la variation de la valeur vénale des swaps de durée des fonds propres. Pour atténuer la volatilité des revenus résultant de ces instruments financiers, la Banque a modifié sa politique d'option de la valeur vénale pour les emprunts, avec une date d'effet fixée au 1er

janvier 2011, pour pouvoir traiter la volatilité des revenus non pas instrument par instrument, mais sur l'ensemble du portefeuille d'instruments financiers.

En 2011, la Banque a enregistré une perte de valeur vénale de 919 millions USD sur les portefeuilles non échangeables, contre 850 millions USD en 2010. Les pertes de valeur vénale sur les swaps de prêts (1 106 millions USD) et les pertes associées aux variations des marges de crédit de la Banque sur le portefeuille d'emprunts (environ 192 millions USD) ont été en partie compensées par des gains de 287 millions USD sur les swaps de durée des fonds propres, des gains sur des swaps pour lesquels les obligations sousjacentes n'ont pas été choisies pour l'option de la valeur vénale (71 millions USD), et des gains issus des variations des marges de base des swaps (environ 15 millions USD). Cf. Note R des états financiers pour plus de détails sur les variations de la valeur vénale des portefeuilles non échangeables.

Capitalisation : Le 21 juillet 2010, afin de renforcer les capacités financières de la Banque suite à l'aide qu'elle avait fournie pendant la crise économique mondiale, l'Assemblée des Gouverneurs est convenue de se prononcer sur un projet de résolution—dans le cadre de la Neuvième augmentation générale des ressources de la BID (BID-9)—, qui permettrait d'augmenter le Capital ordinaire de la Banque d'un montant de 70 milliards USD à souscrire par les membres de la Banque en cinq versements annuels, à compter de 2011 et jusqu'en 2015. Sur ce montant, 1,7 milliard USD seraient sous forme d'actions libérées payables en dollars des États-Unis, et le reste serait constitué de capital exigible. La prise d'effet de l'augmentation était initialement prévue le 31 octobre 2011. Le 26 octobre 2011, le Conseil d'administration a approuvé une résolution repoussant la date de l'approbation de l'augmentation du Capital ordinaire, et la date du premier versement de la souscription, au 31 janvier 2012. Cf. Section Faits postérieurs et autres faits marquants pour des informations sur d'autres événements en lien avec le BID-9 intervenus après le 31 décembre 2011.

Dans le cadre du BID-9, l'Assemblée des Gouverneurs a consenti en principe, sous réserve d'approbations annuelles par l'Assemblée des Gouverneurs et conformément avec l'Accord, de transférer chaque année 200 millions USD de revenus du Capital ordinaire au profit du GRF, de 2011 à 2020. En mars 2011, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé le transfert de 200 millions USD pour l'année 2011.

Au 31 décembre 2011, le Ratio du total des fonds propres aux prêts était de 31,3 %, contre 33,4 % à la fin de l'année précédente (Cf. Tableau 7).

Gestion de l'actif et du passif : En 2010, le Conseil d'administration a approuvé la conversion d'avoirs en devises des pays

Les informations ci-dessus sont appuyées par les informations détaillées et les états financiers présentés autre part dans ce Discussion et analyse de la Direction. En outre, le Discussion et analyse de la Direction contient des informations prospectives, qui peuvent être identifiées par l'emploi de mots tels que « pense », « s'attend à », « entend » ou d'autres mots de sens proche. Ces énoncés impliquent un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont basées sur des attentes actuelles, soumises à des risques et à des incertitudes qui échappent au contrôle de la BID. Par conséquent, les résultats futurs sont susceptibles de différer de manière substantielle des résultats actuellement prévus. La BID ne s'engage nullement à mettre à jour les informations prospectives.

Encadré 1 : Données financières sélectionnées

Les informations suivantes sont basées sur les informations détaillées fournies dans le présent Discussion et analyse de la Direction, et doivent être lues conjointement avec ces informations.

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	Années terminées au 31 de décembre				
	2011	2010	2009	2008	2007
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 10 400	\$ 12 136	\$ 15 278	\$ 11 085	\$ 8 577
Décaissements de prêts	7 898	10 341	11 424	7 149	6 725
Décaissements de prêts nets ⁽³⁾	3 297	4 743	6 882	2 409	1 460
Données du bilan					
Espèces et titres de placement nets ⁽⁴⁾ , après swaps	\$ 13 882	\$ 16 585	\$ 20 204	\$ 16 371	\$ 16 301
Encours des prêts ⁽⁵⁾	66 130	63 007	58 049	51 173	47 954
Portion non décaissée des prêts approuvés	23 994	22 357	21 555	19 820	16 428
Total des actifs	89 432	87 217	84 006	72 510	69 907
Encours des emprunts ⁽⁶⁾ , après swaps	58 015	57 874	57 697	47 779	45 036
Fonds propres					
Fraction exigible du capital ⁽⁷⁾	100 641	100 641	100 641	96 599	96 613
(dont actions souscrites par les États-Unis, le Canada le Japon et les autres membres extra-régionaux)	52 329	52 329	52 329	48 287	48 302
Fraction libérée du capital	4 339	4 339	4 339	4 339	4 340
Bénéfices non distribués ⁽⁸⁾	15 455	16 621	16 335	15 105	16 013
Total	19 794	20 960	20 674	19 444	20 353
Données du Compte de résultat					
Revenus des prêts, après swaps	\$ 1 742	\$ 1 830	\$ 2 002	\$ 2 355	\$ 2 436
Revenus des placements (perte)	108	624	831	(973)	487
Autres revenus d'intérêts	112	7	—	—	—
Frais liés aux emprunts, après swaps	462	550	951	1 764	2 135
Provision pour pertes sur prêts et garanties (crédit)	3	24	(21)	93	(13)
Charges nettes autres que d'intérêts	661	635	609	497	518
Revenus opérationnels (Perte)⁽⁹⁾	836	1 252	1 294	(972)	283
Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeable ⁽¹⁰⁾	(919)	(850)	(500)	950	(149)
Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs	(200)	(72)	—	—	—
Revenus nets (perte nette)	(283)	330	794	(22)	134
Ratios					
Emprunts nets ⁽¹¹⁾ en pourcentage du capital exigible souscrit par les États-Unis, le Canada, le Japon et les autres membres extra-régionaux	86,3%	80,6%	74,1%	69,3%	61,2%
Ratio de couverture des intérêts ⁽¹²⁾	2,81	3,28	2,36	0,45	1,13
Ratio du Total des fonds propres ⁽¹³⁾ aux prêts ⁽¹⁴⁾	31,3%	33,4%	34,2%	35,3%	40,2%
Espèces et titres de placement en pourcentage de l'encours des emprunts, après swaps	23,9%	28,7%	35,0%	34,3%	36,2%
Rendements et coûts, après swaps					
Rendement de :					
Encours moyen des prêts	2,75%	3,12%	3,75%	4,85%	5,35%
Moyenne des placements liquides ⁽¹⁵⁾	0,65%	3,37%	4,29%	(5,27%)	2,93%
Moyenne des actifs productifs	2,35%	3,14%	3,91%	2,12%	4,69%
Coût moyen de :					
Encours des emprunts au cours de l'exercice	0,81%	0,96%	1,78%	3,84%	4,92%
Total des fonds disponibles	0,59%	0,71%	1,32%	2,66%	3,36%

(1) En 2009, comprend 800 millions USD d'approbations de prêts annulées en cours d'année.

(2) N'inclut pas les garanties émises au titre du Programme de facilitation du commerce.

(3) Inclut les décaissements bruts de prêts moins les remboursements du principal.

(4) Net des Montants à payer pour les titres de placement achetés et les garanties en espèces reçues et des Montants à recevoir pour les titres de placement vendus.

(5) N'inclut pas les swaps de prêts en position débitrice nette de 1 546 millions USD en 2011 (2010 - passif net de 655 millions USD ; 2009 - actif net de 99 millions USD)

(6) Net de primes/décotes.

(7) Inclut la souscription au capital de 4 039,9 millions USD du Canada en 2009, pour 334 887 actions du capital exigible sans droit de vote à racheter de 2014 à 2017.

(8) Inclut le Montant cumulé des autres éléments du résultat global.

(9) Emprunts nets (après swaps), plus le volume brut des garanties, moins les actifs liquides admissibles (après swaps).

(10) Le ratio de couverture des intérêts se calcule en utilisant les Revenus opérationnels (perte).

(11) Le « Total des fonds propres » correspond à l'ensemble des actions libérées du capital, des bénéfices non distribués et des provisions pour pertes sur prêts et garanties, moins les soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs, les montants nets à recevoir des membres (mais pas les montants nets à payer aux membres) et les effets cumulés des ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles non échangeables.

(12) Inclut l'encours des prêts et les garanties nettes.

(13) Rendements liés géométriquement et pondérés dans le temps.

(14) Inclut l'encours des prêts et les garanties nettes.

(15) Rendements liés géométriquement et pondérés dans le temps.

membres non emprunteurs assujettis au maintien de leur valeur en dollars des États-Unis. Des conversions de 3 225 millions USD ont été réalisées en décembre 2010 et en mai 2011. Le règlement de ces montants intervient après consultation de chaque pays membre soumis aux clauses de la Charte de la Banque. En 2011, la Banque a ainsi versé 317 millions USD à certains pays membres non-emprunteurs à titre de règlement d'obligations de maintien de valeur.

Dans le cadre de sa politique de gestion de l'actif et du passif, dès 2010 la Banque s'est efforcée de conserver la quasi-totalité de ses fonds propres en dollars des États-Unis ; ainsi, les ajustements nets de conversions de devises ont été considérablement réduits.

FAITS POSTERIEURS ET AUTRES FAITS MARQUANTS

BID-9 : L'Assemblée des Gouverneurs a adopté une résolution autorisant l'augmentation du Capital ordinaire de la Banque, effective à compter du 18 janvier 2012. Le 29 février 2012, l'augmentation du Capital ordinaire de la Banque est entrée en vigueur ; cette date correspond également à la date effective du premier versement. À ce jour, les engagements de souscription de 46 pays membres, s'élevant à 65 731 millions USD, ont été reçus par la Banque, et 5 134 300 actions de capital ordinaire

étaient attribuables. Ces actions, dont le montant s'élève à 61 937 millions USD, correspondent à 88 % de l'augmentation totale et représentent le total des actions affectées d'un engagement de souscription, moins les actions qui pourraient ne pas être attribuées à la date du 29 février 2012 afin de respecter le nombre de voix minimum prévu par l'Accord. Dans cette somme, 1 504 millions USD représentent la fraction libérée du capital et 60 433 millions USD représentent la fraction exigible du capital. Le Conseil d'administration a approuvé une résolution entrée en vigueur le 29 février 2012 qui reporte la date limite au 30 mars 2012 pour les pays membres qui n'ont pas encore souscrit leurs actions respectives de l'augmentation de capital. La Banque émettra de nouvelles actions de capital ordinaire à hauteur de 8 063 millions USD lors de l'attribution des actions restantes. De plus, le 29 février 2012, le Canada a notifié la Banque de son intention d'exercer son droit de remplacer des actions exigibles sans droit de vote par des actions attribuées dans le cadre du BID-9. Voir la section « Sources de financement—Capitalisation—Augmentation temporaire de la fraction du capital exigible du Canada » pour plus d'informations.

Réforme financière—Le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act : En juillet 2010, le Président des États-Unis a entériné le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Cette loi vise à réformer le système de régulation financière américain en introduisant de nouveaux régulateurs et en élargissant le champ d'application de la

Encadré 2 : Principes appliqués aux opérations de prêt

- (i) La Banque consent des prêts et des garanties avec garantie souveraine principalement à des gouvernements, ainsi qu'à des entités gouvernementales, entreprises et institutions de développement de ses pays membres emprunteurs. En outre, la Banque accorde des prêts et des garanties sans garantie souveraine aux entités éligibles et à d'autres institutions de développement.
- (ii) Les entités qui sollicitent un prêt doivent soumettre à la Banque une proposition détaillée démontrant la validité économique, financière et technique du projet. La proposition doit inclure une évaluation des risques ou impacts environnementaux prévus pour le projet, des mesures d'atténuation envisagées, ainsi qu'une évaluation de l'impact du projet sur les femmes et la population autochtone, le cas échéant.
- (iii) La Banque ne renégocie pas et ne rééchelonne pas ses prêts avec garantie souveraine.
- (iv) Les conventions de prêt contiennent habituellement une clause de sûreté négative qui interdit en général à l'emprunteur de constituer des sûretés sur ses actifs ou revenus en lien avec sa dette en monnaie étrangère, sauf si la Banque dispose de garanties égales et proportionnelles. Le Conseil d'administration de la Banque a accordé des dérogations limitées par le passé.
- (v) Lorsqu'elle accorde un prêt, la Banque évalue la capacité de l'emprunteur à honorer les obligations financières qui lui sont imparties par la convention de prêt, le contexte macro-économique du moment, l'endettement du pays, et certaines questions réglementaires et institutionnelles qui concernent le prêt.
- (vi) La Banque évalue la capacité de l'emprunteur à obtenir un financement privé à des conditions raisonnables. La Banque joue un rôle de catalyseur pour promouvoir l'investissement privé, et non pour lui faire concurrence.
- (vii) L'utilisation du produit des prêts est contrôlée. Le personnel de la Banque contrôle et supervise en temps réel les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement de chaque opération, par l'intermédiaire des Bureaux extérieurs de la Banque dans chacun des 26 pays membres emprunteurs ; en outre, des accords fiduciaires ont été mis en place pour garantir une utilisation adéquate des ressources de la Banque et l'atteinte des objectifs de l'opération.

régulation à un plus grand nombre de marchés, d'entités et d'activités. L'application de cette loi est subordonnée à l'adoption de diverses règles qui permettront de clarifier et d'interpréter ses exigences. Dans cette attente, aucun impact sur la Banque n'a été identifié au 31 décembre 2011. La Banque continue d'évaluer l'impact que cette réforme de régulation financière pourrait avoir à l'avenir sur ses opérations.

Le Patient Protection and Affordable Care Act (PPACA) et le Health Care and Education Reconciliation Act de 2010 (HCERA) : En mars 2010, le Président des États-Unis a promulgué le PPACA et le HCERA. La nouvelle législation vise à réformer certains aspects du système de santé américain, et ses diverses dispositions feront l'objet de réglementations qui entreront en vigueur au cours des prochaines années. La Banque a l'intention de mettre en œuvre ces dispositions législatives dans une mesure qui ne se reflète pas encore dans son régime d'assurance maladie d'entreprise, et qui sera fonction de ce qu'elle jugera approprié compte tenu de son statut d'organisation internationale. La Banque continue de surveiller de près la mise en place de la législation. La Direction pense que la législation n'aura pas d'impact significatif sur la situation financière de la Banque ni sur les résultats de ses opérations.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Générale

La Banque consent des prêts et des garanties à des gouvernements ainsi qu'à des entités gouvernementales, entreprises et institutions de développement de ses pays membres emprunteurs pour les aider à combler leurs besoins en matière de développement. En ce qui concerne les prêts et les garanties qui sont accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux ou des banques centrales, la Banque suit la procédure qui consiste à exiger un cautionnement solidaire inconditionnel (« full faith and credit ») du gouvernement. Des prêts et garanties sans garantie souveraine peuvent également être accordés directement à d'autres entités éligibles qui mènent des projets, quel que soit le secteur, dans les territoires de pays membres emprunteurs, y compris à des entités du secteur privé ou à des collectivités locales, à condition qu'elles répondent aux critères d'éligibilité de la Banque pour l'octroi de prêts. La Banque fournit également des financements aux pays membres emprunteurs sous forme d'aides non remboursables ou dont le remboursement est conditionnel, conformément à sa stratégie globale pour la région.

Development Objective

L'objectif de la Banque est de promouvoir une croissance durable et écologiquement viable, la réduction de la pauvreté et l'équité sociale. Le Rapport sur la Neuvième augmentation générale des ressources de la Banque identifie cinq priorités sectorielles sur lesquelles la Banque devra se concentrer pour atteindre son objectif :

- Politique sociale axée sur l'équité et la productivité.
- Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social.
- Institutions visant la croissance et le bien-être social.
- Intégration à la concurrence régionale et mondiale.
- Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique, promotion des énergies renouvelables et promotion de la sécurité alimentaire.

Cycle des prêts

Le processus qui consiste à identifier et à évaluer un projet, puis à approuver et à décaisser un prêt dure souvent plusieurs années, suivant la nature, l'objet et la finalité du projet. Cependant, à plusieurs occasions, la Banque a raccourci le délai de préparation et d'approbation pour répondre à des situations d'urgence comme des catastrophes naturelles ou des crises économiques. En général, c'est le personnel opérationnel de la Banque (économistes, ingénieurs, analystes financiers et autres spécialistes de secteurs et de pays spécifiques) qui est chargé d'évaluer les projets. À certaines exceptions près, le Conseil d'administration de la Banque doit approuver chaque prêt.

Les décaissements de prêts sont subordonnés à l'obligation de remplir certaines conditions stipulées dans la convention de prêt. Au cours de la mise en œuvre des projets financés par la Banque, le personnel expérimenté de la banque suit leur progression, veille au respect des politiques de la Banque et aide à résoudre les problèmes éventuels. Une unité indépendante au sein de la Banque, le Bureau d'évaluation et de supervision, conformément à un plan annuel de travail approuvé par le Conseil d'administration, évalue certains projets pour déterminer dans quelle mesure ils ont atteint leurs principaux objectifs, et ces évaluations font l'objet de rapports soumis directement au Conseil d'administration.

Les opérations de prêt de la Banque obéissent à certains principes qui, ensemble, visent à garantir que les prêts accordés aux pays membres sont destinés à servir des objectifs viables financièrement et économiquement, auxquels ces pays ont accordé une haute priorité, et que l'argent est bien utilisé pour servir l'objectif pour lequel il a été prêté. Ces principes sont détaillés dans l'**Encadré 2**.

Prêts

Les prêts avec garantie souveraine consentis par la banque appartiennent généralement à l'une des catégories suivantes : les prêts d'investissement pour des projets spécifiques, y compris les prêts accordés à des intermédiaires et destinés à être rétrocédés, ou des prêts à l'appui de réformes. Les prêts d'investissement sont généralement utilisés pour financer des biens, des travaux et des services à l'appui de projets de développement économique et social dans une grande variété de secteurs. Les prêts à l'appui de réformes sont généralement destinés à soutenir des réformes sociales, structurelles et institutionnelles visant à améliorer certains secteurs spécifiques de l'économie des pays emprunteurs et à promouvoir une croissance durable. Ces prêts soutiennent les secteurs économiques suivants : énergie, industrie et exploitation minière, agriculture et pêche, transports et communications, financement du commerce, éducation, science et technologie, eau, assainissement et santé, tourisme,

urbanisme, planification et réforme, modernisation de l'État et environnement. Ils peuvent également servir à la préparation de projets. La Banque a également mis en place un programme de prêts pour les situations d'urgence, afin d'aider les pays à faire face à des crises financières ou économiques.

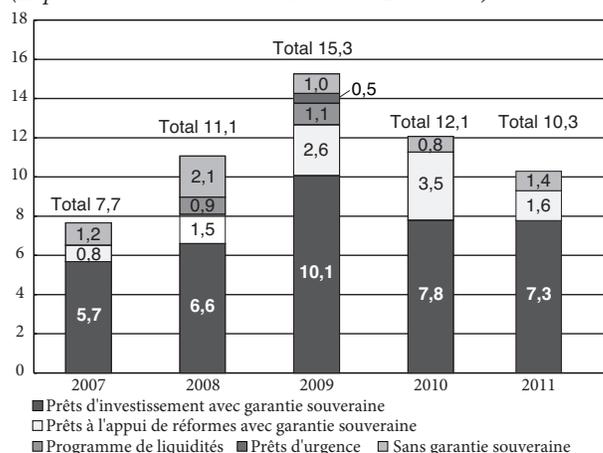
Par ailleurs, la Banque prête directement à des entités éligibles sans garantie souveraine, pour le financement d'investissements dans tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exceptions. Ces prêts et garanties sont consentis sur la base des prix du marché et sont assujettis à certaines conditions d'éligibilité et à certaines limites de volume. La Banque prête également à d'autres institutions de développement sans garantie souveraine, à des fins de rétrocession à d'autres entités. Les opérations sans garantie souveraine sont actuellement plafonnées à un montant tel que les exigences de capital-risque pour ces opérations ne dépassent pas 20 % du Total des fonds propres. Au 30 septembre 2011 (date du dernier rapport trimestriel adressé au Conseil d'administration), les exigences de capital-risque pour les opérations sans garantie souveraine étaient de 1 091 millions USD, soit 5 % du Total des fonds propres.

Les prêts et garanties sans garantie souveraine sont également soumis à certaines limites, y compris un plafond de financement de (a) 200 millions USD et (b) (i) 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de risque de crédit—quel que soit le pays—sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % pour certains pays plus petits) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de l'emprunteur ou débiteur ou (ii) 25 % du coût total du projet (40 % pour certains pays plus petits) pour les nouveaux projets. La Banque peut également fournir des garanties contre le risque politique à hauteur de 200 millions USD ou 50 % du coût total du projet, le plus faible des deux montants étant retenu. Dans des cas exceptionnels, le Conseil d'administration peut approuver l'octroi de prêts et de garanties contre le risque de crédit et le risque politique, pour un montant maximal de 400 millions USD. Le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations sans garantie souveraine ne peut dépasser (i) 2,5 % des fonds propres de la Banque et (ii) 500 millions USD au moment de l'approbation, le montant le plus faible étant retenu. En outre, la Banque a défini des limites sectorielles afin de garantir une diversité des secteurs au sein de son portefeuille.

La **Figure 1** présente une répartition des approbations par type de prêt au cours des cinq dernières années. Au cours des cinq dernières années, le volume annuel des prêts d'investissement avec garantie souveraine a fluctué entre 5,7 milliards USD et 10,1 milliards USD ; celui des prêts à l'appui de réformes entre 0,8 milliard USD et 3,5 milliards USD ; et celui des prêts sans garantie souveraine entre 0,8 milliard USD et 2,1 milliards USD. Aucun prêt d'urgence n'a été approuvé en 2011 et en 2010.

Figure 1 : APPROBATIONS DE PRÊTS PAR TYPE
Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 à 2011

(Exprimées en milliards de dollars des États-Unis)



En 2011, les approbations de prêts ont totalisé 10 346 millions USD, contre 12 075 millions en 2010. Un récapitulatif des approbations de prêts par pays en 2011 et 2010 est présenté au **Tableau 1**. Par type de prêt, les approbations de prêts d'investissement et de prêts à l'appui de réformes ont diminué respectivement de 424 millions USD et de 1 934 millions USD, tandis que les approbations de prêts sans garantie souveraine ont augmenté de 629 millions USD.

Tableau 1 : APPROBATIONS DE PRÊTS PAR PAYS⁽¹⁾
Pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

(Exprimées en millions de dollars des États-Unis)

PAYS	2011	2010
Argentine	\$ 1 313	\$ 1 165
Bahamas	131	—
Barbade	70	85
Bélice	10	10
Bolivie	196	141
Bésil	2 188	2 260
Chili	92	69
Colombie	730	685
Costa Rica	132	92
République dominicaine	465	335
Équateur	569	509
El Salvador	263	435
Guatemala	50	291
Guyane	8	18
Honduras	129	250
Jamaïque	328	630
Mexique	1 560	2 952
Nicaragua	54	125
Panama	228	340
Paraguay	157	152
Pérou	450	341
Suriname	80	12
Trinité-et-Tobago	290	140
Uruguay	318	88
Vénézuéla	120	890
Régional	415	60
Total	<u>\$10 346</u>	<u>\$12 075</u>

⁽¹⁾ Y compris les prêts sans garantie souveraine.

Au 31 décembre 2011, l'encours total des prêts s'élevait à 66 130 millions USD, soit 3 123 millions USD de plus que les 63 007 millions USD enregistrés au 31 décembre 2010. Cette augmentation est due principalement à un volume des décaissements de prêts (7 898 millions USD) supérieur à celui des recouvrements (4 601 millions USD, dont 287 millions USD de paiements anticipés). Les soldes non décaissés au 31 décembre 2011 totalisaient 23 994 millions USD, soit une augmentation de 1 637 millions USD depuis le 31 décembre 2010. Ce changement est dû principalement à un volume d'approbations de prêts supérieur à celui des décaissements—les annulations ayant en partie atténué ce déséquilibre.

En 2011, le portefeuille des prêts sans garantie souveraine a progressé pour atteindre 3 316 millions USD, contre 3 224 millions USD au 31 décembre 2010. Par ailleurs, le montant des garanties non souveraines a augmenté de 176 millions USD, pour atteindre 847 millions USD, contre 671 millions USD l'année précédente. Au 31 décembre 2011, 6,2 % de l'encours des prêts et des garanties était sans garantie souveraine, contre 6,1 % au 31 décembre 2010.

Un État récapitulatif de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 est présenté à l'Annexe I-2 aux états financiers.

Conditions financières des prêts

Conditions financières proposées actuellement : En 2011, la Banque a approuvé le Mécanisme de financement flexible (FFF), avec une date de prise d'effet fixée au 1er janvier 2012. Le FFF est désormais la seule plateforme de produits financiers dédiée à l'approbation de tous les nouveaux prêts du Capital ordinaire avec garantie souveraine. Grâce à des fonctionnalités intégrées dans les prêts FFF, les emprunteurs peuvent adapter les conditions financières de leurs prêts à leurs besoins au moment de l'approbation ou pendant la durée de vie du prêt, sous réserve de disponibilité sur le marché et de considérations opérationnelles. La plateforme FFF permet aux emprunteurs de : (i) gérer la devise, le taux d'intérêt et d'autres types de risques, (ii) répondre à l'évolution des besoins du projet en personnalisant les modalités de remboursement du prêt pour mieux gérer le risque de liquidité, (iii) gérer les prêts associés à d'anciens produits financiers, et (iv) mettre en place des couvertures au niveau du portefeuille de prêts avec la Banque. Les prêts FFF ont un taux d'intérêt basé sur le LIBOR, plus une marge de financement et la marge de la Banque. La Banque propose également des prêt d'urgence avec garantie souveraine. Le **Tableau 2** présente les conditions proposées actuellement pour les prêts avec garantie souveraine approuvés après le 31 décembre 2011.

Tableau 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES ACTUELLES DES PRÊTS AVEC GARANTIE SOUVERAINE

	Mécanisme de financement flexible	Mécanisme de prêt d'urgence
Option du taux d'intérêt	Prêts à taux basé sur le LIBOR ⁽³⁾	Prêts à taux basé sur le LIBOR
Devises proposées	Approbation	USD ou devise locale du pays membre emprunteur
	Décaissement	Devise dans laquelle le prêt a été approuvé ou devise convertie
	Remboursement	Devise du décaissement/convertie
Coût de base	LIBOR ± marge de financement, équivalent en devise LIBOR ± marge de financement, ou coût réel de financement	LIBOR à 6 mois
Marge de financement par rapport au LIBOR	Marge de financement réelle ou estimée au moment du décaissement / de la conversion	N/A
Marge de prêt⁽¹⁾⁽²⁾	62 ⁽⁵⁾	400
Commission de crédit⁽¹⁾⁽²⁾	25 ⁽⁵⁾	75
Commission de supervision et d'inspection⁽¹⁾⁽²⁾	0 ⁽⁵⁾	N/A
Frais d'entrée⁽¹⁾	N/A	100
Échéance⁽⁴⁾	Jusqu'à 20 ans pour les prêts à l'appui de réformes et jusqu'à 25 ans pour les prêts d'investissement	5 ans
Délai de grâce	Pour les prêts d'investissement : 6 mois après la période de décaissement initiale Pour les prêts à l'appui de réformes : 5 ans	3 ans
Profil de remboursement	Profil de remboursement flexible basé sur la durée de vie moyenne pondérée du prêt définie dans le contrat	N/A

⁽¹⁾ Charges sur prêts exprimées en points de base (pbs).

⁽²⁾ Les charges sur prêts avec garantie souveraine, sauf prêts d'urgence, sont fixées chaque année par le Conseil d'administration. La commission de crédit ne peut en aucun cas dépasser 0,75 %, et la commission de supervision et d'inspection ne peut en aucun cas dépasser, sur une période de six mois donnée, le montant qui résulterait de l'application d'1 % au montant du prêt, divisé par le nombre de périodes de six mois comprises dans la période de décaissement initiale.

⁽³⁾ Les soldes des prêts FFF à taux basé sur le LIBOR peuvent être convertis en prêts à taux fixe sur coût de base ou en prêts en devise locale, sous réserve de disponibilité sur le marché.

⁽⁴⁾ Pour les « prêts parallèles » (une combinaison de prêts du Capital ordinaire et du FOS), l'échéance est de 30 ans, et le délai de grâce de 6 ans.

⁽⁵⁾ Charges sur prêts valables au 1er janvier 2012.

La Banque consent aux entités éligibles des prêts sans garantie souveraine, assortis de conditions financières diverses. Les prêts sans garantie souveraine peuvent être libellés en dollars des États-Unis, en yens japonais, euros, francs suisses ou en monnaie locale, et les emprunteurs ont le choix entre prêts à taux fixe et prêts à taux variable. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est révisé tous les mois, trimestres ou semestres sur la base du LIBOR, majoré de la marge de prêt. Les marges de prêt et les commissions sont fixées au cas par cas.

Conditions financières proposées auparavant : Jusqu'au 31 décembre 2011, la banque proposait deux principaux types de prêts avec garantie souveraine, chacun libellé dans la monnaie ou dans les monnaies choisies par l'emprunteur, disponibles dans le cadre des programmes suivants : le Mécanisme de prêt en devise unique (SCF) à taux basé sur le LIBOR et le Mécanisme de prêt en devise locale (LCF).

Les prêts SCF basés sur le LIBOR ont un taux d'intérêt ajusté chaque trimestre sur la base du LIBOR à trois mois appliqué à chaque devise, plus une marge fixée sur la base d'un pool reflétant le coût de financement pour la Banque, ainsi que la marge de la Banque. Les emprunteurs ont la possibilité de convertir les soldes de leurs prêts SCF basés sur le LIBOR en prêts à taux fixe sur coût de base.

Pour les prêts approuvés au titre du LCF, les emprunteurs des secteurs public et privé peuvent choisir de recevoir leur financement en devise locale selon trois modalités différentes : i) un financement direct en devise locale ou une conversion des décaissements futurs et/ou de l'encours de leurs prêts ; ii) des swaps directs en devise locale de leur dette actuelle envers la Banque, et iii) un décaissement en devise locale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la devise locale en question et de l'instrument ou des instruments appropriés d'atténuation des risques sur les marchés financiers. Les soldes à payer au titre des prêts LCF sont assortis d'un taux d'intérêt fixe sur coût de base, d'un taux d'intérêt variable ou d'un taux d'intérêt indexé sur l'inflation. Le LCF a été intégré au FFF pour les prêts à garantie souveraine, avec prise d'effet le 1er janvier 2012, et il reste disponible pour les opérations sans garantie souveraine. Au 31 décembre 2011, l'encours des prêts de la Banque en monnaie locale s'élevait à 2 128 millions USD qui ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis.

Jusqu'au 30 juin 2009, la Banque proposait des prêts SCF à taux ajustable avec des taux d'intérêt révisés tous les six mois pour refléter le coût effectif spécifique à chaque devise, au cours des six derniers mois, du pool des emprunts affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge de prêt de la Banque.

Par le passé, la Banque proposait également des prêts au titre du Système de pool de devises (CPS). Pour ces prêts, la Banque a toujours maintenu une composition monétaire cible de 50 % de dollars des États-Unis, de 25 % de yens japonais et de 25 % de devises européennes. Conjointement à l'approbation du FFF en 2011, le Conseil d'administration a également approuvé la conversion graduelle et intégrale de la composition monétaire de ces prêts en dollars des États-Unis. Les prêts approuvés avant 1989 avaient un taux d'intérêt fixe, tandis que les prêts

approuvés entre 1990 et 2003 avaient un taux d'intérêt ajustable. Le taux ajustable, qui est révisé deux fois par an, représente le coût effectif au cours des six mois précédents d'un pool d'emprunts affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge de prêt de la Banque.

Jusqu'en 2007, la Banque proposait également des prêts à taux fixe et à taux basé sur le LIBOR avec garantie souveraine au titre du Programme du guichet en dollars, prêts qui étaient destinés à être rétrocédés à des emprunteurs du secteur privé. En outre, de 2008 jusqu'au 31 décembre 2009, la Banque proposait également des prêts dans le cadre du Programme de liquidités, un programme qui accordait des prêts d'urgence.

Conversion de prêts SCF et CPS à taux révisable en prêts à taux basé sur le LIBOR : En 2009 et 2010, la Banque a converti un encours de prêts de 31 956 millions USD comme suit : 3 036 millions USD de prêts CPS en prêts en USD à taux basé sur le LIBOR, 6 639 millions USD de prêts CPS en prêts en USD à taux fixe sur coût de base, 1 929 millions de prêts SCF en prêts en USD à taux basé sur le LIBOR, et 20 352 millions USD de prêts SCF en prêts à taux fixe sur coût de base.

Le **Tableau 3** présente une répartition du portefeuille de prêts par produit de prêt. Cf Annexe I-3 aux états financiers pour plus d'informations.

Tableau 3 : ENCOURS DES PRÊTS PAR PRODUIT DE PRÊT⁽¹⁾

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2011		2010	
	Montant	%	Montant	%
Prêts SCF à taux basé sur le LIBOR	\$29 554	44,7	\$25 322	40,2
Prêts SCF à taux fixe sur coût de base.	27 483	41,6	28 409	45,1
Prêts SCF à taux ajustable...	1 397	2,1	1 305	2,1
LCF.	2 048	3,1	2 110	3,3
Prêts d'urgence	500	0,8	500	0,8
Programme de liquidités. ...	98	0,1	102	0,2
Prêts à taux fixe sans garantie souveraine.	766	1,2	627	1,0
Prêts à taux variable sans garantie souveraine.	2 297	3,5	2 363	3,8
Prêts en devise locale sans garantie souveraine.	80	0,1	45	0,1
Système de pool de devises (CPS).....	1 380	2,0	1 603	2,5
Programme du guichet en dollar	336	0,5	415	0,7
Autres	191	0,3	206	0,2
Total.	<u>\$66 130</u>	<u>100,0</u>	<u>\$63 007</u>	<u>100,0</u>

⁽¹⁾ Des prêts sans garantie souveraine consentis à d'autres institutions de développement pour un montant total de 173 millions USD (2010—189 millions USD) sont inclus dans les Prêts SCF à taux basé sur le LIBOR dans le Programme du guichet en dollars et dans Autres suivant le cas.

Sur les 23 994 millions USD de l'encours non décaissé des prêts au 31 décembre 2011, 84 % concernent les prêts en devise unique (SCF) à taux basé sur le LIBOR, 4 % les prêts SCF à taux ajustable et 11 % les prêts à taux variable sans garantie souveraine.

La Banque utilise des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour couvrir les risques liés aux prêts, lorsqu'elle ne peut répercuter le coût de financement ou lorsque la devise du prêt n'est pas la même que celle du financement sous-jacent.

Charges sur prêts avec garantie souveraine (sauf prêts d'urgence)

Les charges sur prêts sont fixées chaque année par le Conseil d'administration en tenant compte des compromis présentés dans les Projections financières à long terme (Cf. « Gestion des risques financiers—Cadre d'adéquation du capital—Modèle de gestion des revenus » plus bas). Au minimum, le niveau des charges sur prêts avec garantie souveraine doit être suffisant pour générer des revenus permettant de couvrir 90 % des frais administratifs du Capital ordinaire, ajustés pour 90 % des revenus des opérations sans garantie souveraine de la Banque.

Fin 2011, le Conseil d'administration a approuvé pour 2012 une marge de prêt de 0,62 %, une commission de crédit de 0,25 % et aucune commission de supervision et d'inspection. Le **Tableau 4** présente les charges sur prêts appliquées au cours des périodes considérées.

Tableau 4 : CHARGES SUR PRÊTS

	Marge de prêt %	Commission de crédit %	Commission de supervision et d'inspection %
2009:			
Premier semestre	0.30	0.25	—
Second semestre	0.95	0.25	—
2010:			
Premier semestre	0.95	0.25	—
Second semestre	0.95	0.25	—
2011:			
Premier semestre	0.80	0.25	—
Second semestre	0.80	0.25	—

Garanties

La Banque peut accorder des garanties contre le risque politique et des garanties partielles contre le risque de crédit sans contre-garantie souveraine, dans les limites fixées pour les opérations sans garantie souveraine, ou avec une contre-garantie souveraine d'un pays membre. Ces garanties sont libellées en dollars des États-Unis ou en monnaie locale.

Dans le cadre de ses activités de prêt sans garantie souveraine, la Banque a émis des garanties contre le risque politique et des garanties partielles contre le risque de crédit, afin d'encourager l'investissement privé dans les infrastructures, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties contre le risque politique et les garanties partielles contre le risque de crédit peuvent être proposées seules ou conjointement à un prêt de la Banque. Les garanties contre le risque politique couvrent des risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que la convertibilité de la monnaie, le caractère transférable des monnaies en dehors du pays hôte et la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles contre le risque de crédit couvrent les risques de paiement liés à des créances ou à des transactions de

financement du commerce. Les conditions financières de toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'émission des titres de créance ou à des transactions de financement du commerce. Au cas par cas, suivant les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Ce risque est mesuré sur la base des flux de trésorerie garantis futurs, nets de réassurance le cas échéant, actualisés à la période en cours.

Au cours de l'année 2011, la Banque a approuvé trois garanties non liées au commerce sans contre-garantie souveraine pour un total de 54 millions USD (2010—quatre pour 61 millions USD). En outre, le Programme de facilitation du financement du commerce (TFFP) fournit des garanties intégrales contre le risque de crédit sans contre-garantie souveraine sur les transactions de financement du commerce. Ce Programme autorise les lignes de crédit à l'appui de banques émettrices approuvées, avec un encours qui ne doit à aucun moment dépasser 1 milliard USD au total. En 2011, 268 garanties de financement commercial d'un montant global de 621 millions USD ont été émises, contre 131 en 2010 pour un montant total de 239 millions USD.

Au 31 décembre 2011, des garanties d'un montant de 980 millions USD (2010—814 millions USD), dont 418 millions USD au titre du TFFP (2010—153 millions USD), étaient en cours et sujettes à appel. Aucune garantie n'a jamais été appelée. La valeur actuelle nette des garanties non souveraines, nette de réassurance, était de 847 millions USD au 31 décembre 2011 (2010—671 millions USD).

Assistance technique

En plus des prêts et des garanties, la Banque fournit également une assistance technique en lien ou non avec ses opérations de prêt. Cette assistance est axée sur le transfert du savoir et le soutien à la préparation des projets, aux études de faisabilité, aux programmes régionaux et à la formation. Les activités d'assistance technique sont financées par les ressources des programmes spéciaux du Capital ordinaire, des fonds administrés et, jusqu'au 31 décembre 2010, par les ressources du FOS. En 2011, la Banque a fourni une assistance technique pour un montant total de 242 millions USD (2010—296 millions USD), dont 88 millions USD (2010—86 millions USD) financés par le Capital ordinaire.

GESTION DES LIQUIDITÉS

La Banque investit ses actifs liquides dans des titres et des dépôts bancaires de qualité supérieure. Ces instruments incluent des obligations de gouvernements, d'agences gouvernementales, d'organisations multilatérales, d'institutions financières et d'entreprises, qui ont tous des notes de crédit élevées, y compris des titres adossés à des actifs. En outre, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, pour gérer ses portefeuilles de placements.

Les liquidités jouent un rôle clé dans la gestion des risques de financement de la Banque : elles sont la garantie que la Banque aura suffisamment de fonds pour satisfaire à ses obligations futures en termes de décaissement de prêts et de service de sa dette. La gestion des liquidités a pour but d'assurer qu'une quantité suffisante de ressources est disponible pour faire face aux obligations contractuelles prévues, et de garantir la continuité des opérations financières au cas où la Banque arrêterait d'emprunter en raison de conditions défavorables sur le marché ou d'autres contraintes. Les principes de la Banque en matière de gestion des liquidités sont présentés dans l'Encadré 3.

Encadré 3 : Principes de gestion des liquidités

La gestion des actifs liquides de la Banque a pour principal objectif de préserver le capital et de maintenir un portefeuille de taille appropriée, investi dans des actifs liquides de qualité supérieure, qui permet à la Banque de satisfaire à ses obligations financières, même en cas d'accès temporairement limité aux marchés des capitaux. L'objectif secondaire en matière d'investissement est de gérer efficacement l'équilibre risque/rendement de toutes les classes d'actifs éligibles, au vu du seuil de tolérance au risque de la Banque, de manière à minimiser le coût de possession des liquidités.

La Banque gère ses liquidités par le biais de politiques, d'instruments et de directives financiers, qui constituent les règles, procédures et outils définissant sa gestion des liquidités. La Résolution relative à l'investissement approuvée par le Conseil d'administration définit le cadre dans lequel les liquidités sont investies. Les Directives d'investissement approuvées par la Direction définissent avec précision les conditions de mise en œuvre, de conformité et de suivi applicables à la gestion des liquidités. Cette Résolution et ces Directives visent à garantir que la Banque évalue les risques du marché et du crédit, et fixe des limites à l'investissement, conformes à son niveau de tolérance au risque. Cf « Gestion des risques financiers » plus bas, pour des informations sur la gestion des risques sur les liquidités.

La politique de la Banque en matière de liquidités cible un portefeuille de placements suffisant pour couvrir entre six et douze mois de remboursements de créances et de décaissements de prêts. La politique permet à la Direction de gérer les liquidités de manière dynamique en fonction des besoins futurs prévus de la Banque en liquidités. Elle impose un niveau de liquidités compris dans une fourchette fixée en début d'année et communiquée au Conseil d'administration pour information. On entend ici par liquidités les espèces convertibles et les titres de placement des pays non emprunteurs, exception faite des actifs financés par le Programme de billets d'escompte et des actifs avec une disponibilité limitée ou restreinte. La fourchette fixée par la politique peut être réévaluée en cours d'année, en cas de modifications des éléments à la base de cette fourchette (c.-à-d.

décaissements de prêts, rachats de dettes et garanties nettes). Au 31 décembre 2011, les liquidités s'élevaient à 12 810 millions USD, soit un montant conforme aux limites fixées par la politique. Au cours de l'année, les liquidités, telles que définies, étaient en moyenne de 14 311 millions, contre 15 615 millions USD en 2010.

La Banque dispose de mécanismes d'emprunt à court terme qui consistent en un programme de billets d'escompte et en lignes d'emprunt non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les billets d'escompte sont émis pour des montants minimaux de 100 000 USD et avec des échéances maximales de 360 jours. Ces mécanismes de financement sont utilisés pour gérer les besoins de trésorerie à court terme.

Les placements liquides sont détenus dans deux sous-portefeuilles distincts : le portefeuille transactionnel et le portefeuille opérationnel (portefeuille de titres échangeables), chacun avec son propre profil de risque et ses propres critères de performance. Jusqu'en décembre 2010, la Banque avait également un portefeuille de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance. Le portefeuille transactionnel sert à couvrir les besoins de trésorerie au jour le jour. Le portefeuille opérationnel contient la majorité des actifs liquides de la Banque.

Des placements pouvant atteindre jusqu'à 10 % du portefeuille peuvent être confiés à des gestionnaires externes. Au 31 décembre 2011, la Banque n'avait aucun placement géré par des sociétés externes (2010—571 millions USD, soit 3,4 % du portefeuille de placements).

Le rendement des portefeuilles de placements liquides en 2011 et 2010 est présenté au **Tableau 5**. La diminution du rendement du portefeuille de placements échangeables en 2011, par rapport à 2010, est due avant tout à la forte volatilité et à une aversion au risque généralisée sur les marchés de crédit, ce qui a engendré une baisse substantielle des gains d'investissement à la valeur de marché, et à des taux d'intérêts globalement plus bas. En 2010, le rendement du portefeuille de titres détenus jusqu'à leur échéance inclut la comptabilisation des gains non réalisés suite à la suspension du portefeuille en décembre 2010. Si l'on exclut ces gains, qui s'élevaient à 54 millions USD, le rendement du portefeuille de titres détenus jusqu'à leur échéance aurait été de 2,39 %.

Tableau 5 : PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS LIQUIDES⁽¹⁾
31 décembre 2011 et 31 décembre 2010
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

Portefeuille	2011		2010	
	Solde en fin d'exercice	Rendement financier (%) ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	Solde en fin d'exercice	Rendement financier (%) ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾
Transactionnel	\$ 3 524	0,18	\$ 4 504	0,21
Opérationnel	10 080	0,76	11 852	4,51
Titres détenus jusqu'à leur échéance	—	—	—	4,41
Portefeuille global	\$ 13 604	0,65	\$ 16 356	3,37

⁽¹⁾ Après swaps et net des montants à payer et à recevoir pour les titres de placement achetés ou vendus.

⁽²⁾ Rendement combiné pour toutes les devises de chaque portefeuille.

⁽³⁾ Rendements liés géométriquement et pondérés dans le temps.

⁽⁴⁾ Inclut les gains et les pertes.

Performance et exposition du portefeuille de placements liquides

En raison de la dégradation de la note de crédit du gouvernement américain par S&P en août 2011, et d'une inquiétude grandissante face à la crise de la dette souveraine en Europe, les marchés financiers du monde entier ont été marqués par une forte volatilité et une aversion généralisée au risque sur les marchés de crédit.

L'exposition aux actifs structurés a continué à diminuer grâce à des remboursements au pair de 927 millions USD (2010—1 011 millions USD) et à la vente d'une sélection d'actifs. La volatilité et la liquidité limitée sur les marchés des titres adossés à des actifs et à des hypothèques ont continué de nuire à la capacité de la Banque à atténuer son risque de crédit en vendant ou en couvrant ses engagements. Néanmoins, certains sous-secteurs se sont améliorés, ce qui a permis de procéder à des ventes limitées, et donc de réduire l'exposition à des prix plus élevés. La valorisation du portefeuille restant continue à être impactée par des facteurs de marché, comme une liquidité inégale, les décisions des agences de notation et les prix auxquels se font les transactions. La Banque continue autant que possible à maximiser le recours aux données de marché dans la valorisation de ses placements ; ces données incluent les prix fixés par des services externes ou des opérateurs boursiers indépendants, et les courbes de rendement observées sur les marchés.

La Banque continue à suivre de près la qualité des actifs de son portefeuille en analysant et en évaluant la valeur fondamentale de ses titres, avec une attention particulière accordée aux titres adossés à des actifs ou à des hypothèques.

En 2011, la Banque a comptabilisé 9 millions USD de gains à la valeur de marché sur son portefeuille de titres échangeables (2010—396 millions USD). Ces gains sur placements sont principalement liés aux gains comptabilisés au premier semestre de l'année sur la portion de 2 019 millions USD (2010—2 968 millions USD) du portefeuille constituée de titres adossés à des actifs ou à des hypothèques—gains qui ont été en grande partie annulés par un déclin des valorisations dans toutes les classes d'actifs au second semestre de l'année, en raison d'une aversion au risque de plus en plus marquée sur les marchés de crédit. Au 31 décembre 2011, 13,5 % de cette fraction du portefeuille était notée AAA et 72,9 % était notée classe investissement, contre respectivement 38,3 % et 78,0 % au 31 décembre 2010. Cette diminution des actifs AAA est surtout due à des dégradations dans d'autres catégories de classe investissement.

Au 31 décembre 2011, l'ensemble du portefeuille de placements, hors swaps, s'élevait à 13 743 millions USD, contre 16 394 millions au 31 décembre 2010. La qualité de l'ensemble du portefeuille reste élevée, avec 88,3 % de l'exposition au risque de crédit notée AAA et AA (2010—78,9 %), 0,8 % avec la note à court terme la plus élevée (A1+) (2010—11,6 %), 4,3 % est noté A (2010—4,1 %) et 6,6 % noté endessous de A/A1+ (2010—5,4 %). Le portefeuille de titres de placement est resté productif, à l'exception de 1,1 million USD de pertes de principal (2010—2,1 millions USD). Des pertes nettes de 59 millions USD (par rapport au prix d'achat) ont été encourues, contre 19 millions USD en 2010.

Le **Tableau 6** présente une décomposition du portefeuille des titres échangeables au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, par grande catégorie de titres, ainsi que les gains et pertes non réalisés correspondants, inclus dans les Revenus des placements—Gains nets sur les titres détenus à la fin de chaque exercice.

Tableau 6 : PORTEFEUILLE DES TITRES DE PLACEMENT ÉCHANGEABLES PAR GRANDE CATÉGORIE DE TITRES

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2011		2010	
	Valeur vénale ⁽¹⁾	Gains non réalisés (pertes) ⁽²⁾	Valeur vénale ⁽¹⁾	Gains non réalisés (pertes) ⁽²⁾
Obligations du gouvernement américain et de ses sociétés commerciales et agences ..	\$ 1 974	\$ —	\$ 822	\$ —
Entreprises soutenues par le gouvernement américain.	841	—	505	(7)
Obligations de gouvernements non-U.S et de leurs agences.	5 586	(7)	7 045	8
Obligations bancaires.	3 323	(6)	5 054	(2)
Titres adossés à des hypothèques.	1 269	(41)	1 925	165
résidentielles U.S.	444	(7)	573	87
résidentielles hors U.S.	419	(54)	875	21
commerciales U.S.	167	13	182	44
commerciales hors U.S.	239	7	295	13
Titres adossés à des actifs ...	750	27	1 043	106
Obligations adossées à des prêts.	470	22	633	64
Autres obligations adossées à des créances.	125	4	152	30
Autres titres adossés à des actifs.	155	1	258	12
Total des titres échangeables.	13 743	(27)	16 394	270
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt—transactions sur placements.	(96)	(41)	(71)	(8)
Total.	<u>\$13 647</u>	<u>\$(68)</u>	<u>\$16 323</u>	<u>\$262</u>

⁽¹⁾ Inclut des intérêts courus de 40 millions USD (2010—38 millions USD) et de (27) millions USD (2010—(23) millions USD) présentés dans le Bilan respectivement aux postes Intérêts courus et autres commissions—Sur titres de placement et Intérêts courus et autres commissions—Sur swaps, net.

⁽²⁾ Représente les gains et pertes non réalisés inclus dans les Revenus des placements—Gains nets de l'exercice correspondant.

Obligations contractuelles

Dans le cadre normal de ses affaires, la Banque assume diverses obligations contractuelles impliquant des paiements futurs en espèces. Ses principales obligations ont trait au remboursement d'emprunts. La structure des échéances des emprunts à moyen et long terme en cours au 31 décembre 2011 est présentée en

Annexe I-4 aux états financiers. En outre, la Banque a un certain nombre d'autres obligations à régler en espèces, qui figurent dans ses états financiers, y compris des prêts non décaissés, des emprunts à court terme, des montants à payer pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, des montants à payer pour les titres de placement achetés et les garanties en espèces reçues, le montant dû au Mécanisme de dons de la BID et le passif des plans de retraite.

SOURCES DE FINANCEMENT

Fonds propres

Au 31 décembre 2011, les fonds propres s'élevaient à 19 794 millions USD, contre 20 960 millions USD au 31 décembre 2010. Cette baisse de 1 166 millions USD reflète principalement une perte de 883 millions USD au poste Autres éléments du résultat global (composés essentiellement de la baisse de 880 millions du niveau de provisionnement des plans de pensions de retraite et de prestations complémentaires de retraite), des ajustements de valeur vénale nets de 919 millions USD sur les portefeuilles de titres non échangeables, et des transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs d'un montant de 200 millions USD, en partie compensés par des Revenus opérationnels de 836 millions USD.

La base de fonds propres de la Banque joue un rôle clé dans la réalisation de ses objectifs financiers ; elle lui permet en effet d'absorber le risque en utilisant ses propres ressources et en protégeant les pays membres d'un potentiel appel de capital. Le **Tableau 7** présente le ratio du Total des fonds propres aux prêts au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010. Cf. « Gestion des risques financiers—Risque de crédit—Cadre d'adéquation du capital » pour plus d'informations.

Tableau 7 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS
31 décembre 2011 et 31 décembre 2010
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

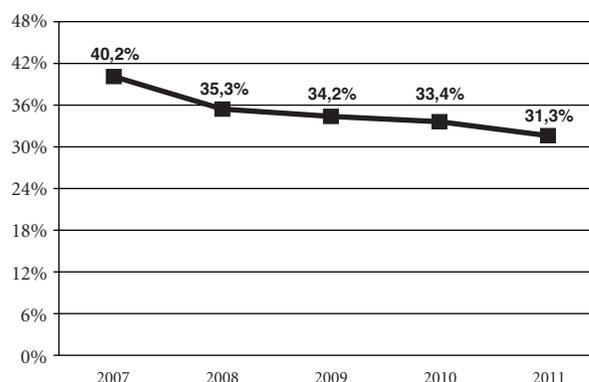
	2011	2010
Fonds propres		
Fraction libérée du capital	\$ 4 339	\$ 4 339
Bénéfices non distribués :		
Réserve générale ⁽¹⁾	12 890	14 056
Réserve spéciale ⁽¹⁾	2 565	2 565
	19 794	20 960
Plus :		
Provisions pour pertes sur prêts et garanties	175	172
Moins :		
Soldes liquides dans les devises des pays emprunteurs	173	136
Montants nets à recevoir des membres	76	—
Cumul des ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables	(1 241)	(322)

Total des fonds propres	\$20 961	\$21 318
Encours des prêts et garanties nettes	\$67 030	\$63 731
Ratio du Total des fonds propres aux prêts	<u>31,3%</u>	<u>33,4%</u>

⁽¹⁾ Inclut le Montant cumulé des autres éléments du résultat global.

Comme le montre le **Tableau 7**, le ratio du Total des fonds propres aux prêts, qui était de 33,4 % au 31 décembre 2010, a diminué pour atteindre 31,3 % au 31 décembre 2011. Cette diminution est essentiellement due à une augmentation de 3 299 millions USD de l'encours des prêts et des garanties nettes, compensée en partie par une augmentation de 357 millions USD du Total des fonds propres, résultant essentiellement d'une baisse de 883 millions USD des Autres éléments du résultat global et des transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs pour un montant de 200 millions USD, en partie compensés par des Revenus opérationnels de 836 millions USD. Le **Figure 2** présente les variations du ratio du Total des fonds propres aux prêts au cours des cinq dernières années. Avant 2007, ce ratio avait augmenté régulièrement du fait d'une augmentation du Total des fonds propres et d'une diminution de l'encours des prêts. À partir de 2008, le ratio reflète l'augmentation des prêts accordés par la Banque dans la région.

Figure 2 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS



Capitalisation

L'appui apporté à la Banque par ses actionnaires se reflète dans les capitaux qu'elle a reçus de ses membres. Au 31 décembre 2011, le capital souscrit s'élevait à 104 980 millions USD, dont 4 339 millions USD de capital libéré et 100 641 millions USD de capital exigible.

Les souscriptions au capital libéré et au capital exigible sont payables comme suit :

Actions du capital libéré : Chaque souscription à la fraction libérée du capital a été payée, en tout ou en partie, en dollars des États-Unis ou dans la monnaie du pays membre en question. Dans le cas où la plupart des paiements sont versés dans la monnaie du pays membre, celui-ci a pris des dispositions jugées satisfaisantes par la Banque pour s'assurer que, sous réserve des dispositions de l'Accord, sa monnaie est librement convertible (ou le pays membre a consenti à convertir sa monnaie pour le

compte de la Banque) dans les monnaies d'autres pays pour les besoins des opérations de la Banque. La Banque a accepté des obligations à vue non négociables et non productives d'intérêts, en lieu et place du paiement immédiat de tout ou partie de la souscription du membre à la fraction libérée du capital. En vertu de l'Accord, ces obligations sont acceptées lorsque les monnaies ne sont pas nécessaires à la Banque pour ses opérations.

Actions du capital exigible : La fraction exigible des souscriptions au capital ne peut être appelée qu'en cas de besoin et dans la mesure nécessaire pour permettre à la Banque de faire face à ses obligations liées à des emprunts de fonds ou à des garanties. En cas d'appel, le paiement peut être effectué, selon le choix du membre, en or, en dollars des États-Unis, dans la monnaie librement convertible du pays membre ou dans la monnaie requise pour exécuter les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. Les appels doivent être uniformes, mais les obligations de paiement des membres de la Banque en réponse à de tels appels sont indépendantes les unes des autres. Le défaut de paiement de la part d'un ou plusieurs membres en cas d'appel ne dispense aucun autre membre de son obligation de paiement, et plusieurs appels successifs peuvent être lancés au membres non défaillants si cela est nécessaire à la Banque pour honorer ses obligations. Aucun membre ne peut toutefois être tenu de payer plus que le solde impayé de sa souscription au capital. Aucun appel n'a jamais été lancé sur la fraction exigible du capital de la Banque.

Au 31 décembre 2011, la souscription totale des États-Unis, le plus gros actionnaire de la Banque, était de 30 310 millions USD, montant sur lequel les États-Unis avaient payé 1 303 millions USD à titre de souscriptions à la fraction libérée du capital de la Banque. Sur les 29 007 millions USD d'actions du capital exigible des États-Unis, 3 800 millions USD avaient été pleinement autorisés et affectés au budget par voie législative, sans limitation quant à l'exercice fiscal, et aucune autre allocation budgétaire n'est nécessaire pour permettre au Secrétaire du Trésor de payer toute fraction de ce montant qui pourrait être appelée pour permettre à la Banque d'honorer ses obligations. Le solde des actions du capital exigible des États-Unis, soit 25 207 millions USD, a été autorisé par le Congrès américain, mais n'a pas encore été inscrit au budget. En 1979, à l'occasion de la souscription des États-Unis à une augmentation de la fraction exigible du capital, la Banque a reçu un avis du Conseiller juridique du Trésor indiquant que des allocations budgétaires n'étaient pas exigées par la loi pour avaliser les souscriptions à cette fraction exigible du capital, à moins et avant qu'un paiement ne soit nécessaire de la part des États-Unis en cas d'appel de la Banque. En outre, cet avis indique qu'une allocation budgétaire n'est pas nécessaire pour que les États-Unis effectuent une souscription à la fraction exigible du capital autorisée par la législation américaine, ou pour honorer des obligations contraignantes appuyées par le cautionnement inconditionnel (« full faith and credit ») des États-Unis, et qu'une obligation contractée par les États-Unis en application d'une autorisation du Congrès à des fins

constitutionnelles a force obligatoire pour les États-Unis, indépendamment du fait qu'une allocation budgétaire pourrait être nécessaire ultérieurement pour financer cette obligation.

Augmentation temporaire de la fraction du capital exigible du Canada : En 2009, le Canada a souscrit 334 887 actions du capital exigible sans droit de vote, portant ainsi sa souscription totale au Capital ordinaire de la Banque à 669 774 actions. De ce fait, le capital ordinaire autorisé de la Banque a été augmenté de 4 039,9 millions USD pour atteindre un total de 104 980,0 millions USD, représentés par 8 702 335 actions autorisées et souscrites. Le capital ordinaire libéré de la Banque est resté inchangé. Les conditions contractuelles de la souscription du Canada au capital exigible sans droit de vote stipulent que la souscription est temporaire et que le Canada est tenu de restituer 25 % de ces actions à la Banque au cinquième, au sixième, au septième et au huitième anniversaires de la souscription. Si l'Assemblée des Gouverneurs approuve une augmentation du capital ordinaire autorisé de la Banque avant ce transfert d'actions, le Canada aura le droit de remplacer sa souscription temporaire par des actions émises dans le cadre de l'augmentation du capital, dès qu'elle prendra effet.

Augmentation de capital : Le 21 juillet 2010, l'Assemblée des Gouverneurs est convenue de se prononcer sur un projet de résolution, dans le cadre du BID-9, qui permettrait d'augmenter le Capital ordinaire de la Banque d'un montant de 70 milliards USD à souscrire par les membres de la Banque en cinq versements annuels, à compter de 2011 et jusqu'en 2015. Sur ce montant, 1,7 milliards USD seraient sous forme d'actions libérées payables en dollars des États-Unis, et le reste serait constitué de capital exigible. La prise d'effet de l'augmentation était initialement prévue le 31 octobre 2011. Le 26 octobre 2011, le Conseil d'administration a approuvé une résolution repoussant la date de l'approbation de l'augmentation du Capital ordinaire, et la date du premier versement de la souscription, au 31 janvier 2012. Cf. section Faits postérieurs et autres faits marquants pour des informations sur d'autres événements en lien avec du BID-9 intervenus après le 31 décembre 2011.

Emprunts

La Banque lève des fonds sur les marchés financiers internationaux principalement par l'émission de titres de créance. Afin de diversifier ses sources de financement, la Banque émet ses titres de créance dans diverses devises et avec une variété d'échéances, de formats et de structures pour répondre aux besoins des investisseurs mondiaux, institutions et particuliers. En vertu de l'Accord, la Banque ne peut emprunter qu'avec l'approbation du pays membre sur les marchés duquel les titres de créance sont vendus et du pays membre dans la monnaie duquel les emprunts sont libellés. En outre, la Banque est tenue d'obtenir l'accord de chaque pays membre l'autorisant à échanger sans restriction le produit de ces emprunts dans la devise de tout autre pays membre. La politique d'emprunt de la Banque est résumée dans l'**Encadré 4**.

Encadré 4 : Politique d'emprunt

La Banque a pour politique de limiter le montant de ses Emprunts nets au capital exigible souscrit par ses pays membres non emprunteurs (États-Unis, Canada, Japon et autres membres extrarégionaux). Les Emprunts nets représentent le montant des emprunts (après swaps), plus le volume brut des garanties, moins les actifs liquides admissibles (après swaps) qui incluent les actifs de la réserve spéciale. Les actifs de la réserve spéciale peuvent être utilisés uniquement pour couvrir les obligations de la banque liées aux emprunts et aux garanties. Au 31 décembre 2011, les Emprunts nets représentaient 86,3 % du capital exigible souscrit par les pays membres non emprunteurs, contre 80,6 % en 2010. Par conséquent, la capacité d'emprunt non utilisée en fin d'année s'élevait à 7 176 millions USD, contre 10 152 millions USD fin 2010.

La stratégie d'emprunt de la Banque vise à garantir un accès aux marchés financiers sur le long terme, avec des volumes et une rentabilité satisfaisants. La Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, à des fins de couverture dans le cadre de la gestion de son passif, afin d'obtenir la composition monétaire et la structure de taux d'intérêt désirées, ainsi que pour diminuer ses coûts de financement. La Banque surveille de près et règlemente ses activités avec les opérateurs boursiers et les contreparties (Cf. « Gestion des risques financiers—Risque de crédit—Risque de crédit commercial » plus bas). Le montant et l'échelonnement des emprunts de la Banque sont déterminés en partie par les décaissements de prêts, les échéances de la dette et les niveaux de liquidité (Cf. « Gestion des liquidités » plus haut).

En 2011, le produit de la dette à moyen et long terme contractée sur les marchés financiers s'est élevé à 6 665 millions USD, contre 11 789 millions USD en 2010. La diminution des emprunts est due avant tout à une diminution de 1 446 millions USD des décaissements de prêts nets, à l'impact positif sur les niveaux de liquidité de la Banque de la conversion de 3 225 millions USD d'avoirs en monnaie de tous les pays membres non emprunteurs, soumis au maintien de la valeur, ainsi qu'à la nature dynamique de la politique de la Banque en matière de liquidités. Les opérations d'emprunt de 2011 et de 2010 sont résumées dans le **Tableau 8**.

Tableau 8 : RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS D'EMPRUNT ANNUELLES

Pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

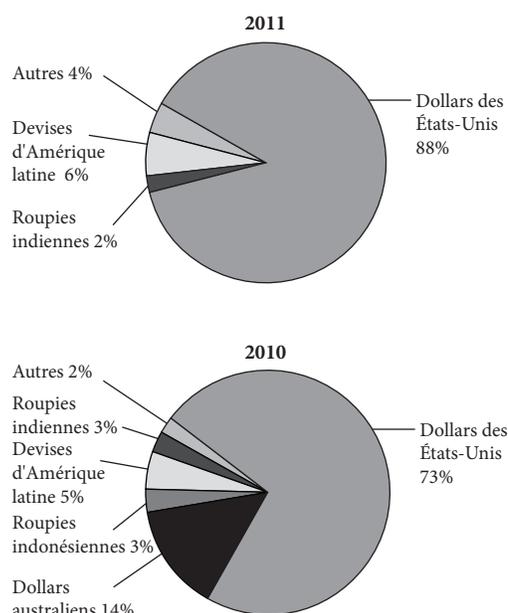
	2011	2010
Total des emprunts à moyen et long terme ⁽¹⁾	\$6 665	\$11 789
Échéance moyenne (années) ⁽²⁾	6,8	5,3
Nombre de transactions	40	85
Nombre de devises	8	10

⁽¹⁾ Représente le produit à la date de l'opération.

⁽²⁾ Échéance moyenne calculée en considérant la probabilité moyenne pondérée de l'exercice des options d'achat, le cas échéant.

Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. En 2011, la Banque a lancé quatre émissions stratégiques d'obligations planétaires de référence libellées en dollars des États-Unis assorties d'échéances à cinq, sept et trente ans, pour un montant total de 4,7 milliards USD. La Banque a également émis sa toute première obligation libellée en couronnes norvégiennes. Des obligations libellées dans les monnaies des pays membres emprunteurs ont été émises pour un montant total de 407 millions USD (2010—733 millions USD) réparti comme suit : reals brésiliens—382 millions USD ; pesos chiliens—25 millions USD (2010 : reals brésiliens—707 millions USD ; pesos mexicains—16 millions USD ; pesos colombiens—10 millions USD). En outre, la Banque a effectué des transactions sur divers bons libellés en roupies indiennes, en roupies indonésiennes, en rands sudafricains, en nouvelles liras turques et en dollars des États-Unis. Les nouveaux emprunts à moyen et long terme en 2011, par rapport à 2010, sont présentés par devise à la **Figure 3**.

Figure 3 : EMPRUNTS PAR DEVISE⁽¹⁾
Pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010



⁽¹⁾ Inclut les emprunts à moyen et long terme, sauf swaps, et représente le produit à la date de l'opération.

L'encours des emprunts au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 est présenté par devise dans le **Tableau 9**.

**Tableau 9 : ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾ PAR DEVISE
31 décembre 2011 et 31 décembre 2010**

(Exprimées en millions de dollars des États-Unis)

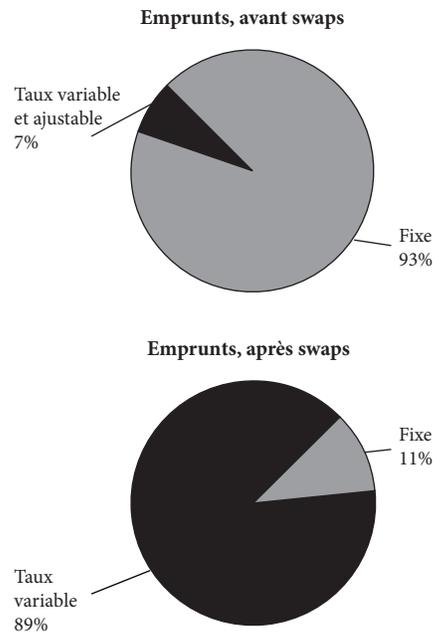
Accords de swaps de monnaie	2011	2010
Dollars australiens	\$ 7 503	\$ 8 505
Reals brésiliens	1 317	1 145
Livres sterling	895	887
Dollars canadiens	3 657	3 692
Pesos chiliens	68	50
Pesos colombiens	50	57
Colons costaricains	51	52
Euro	1 317	1 336
Dollars de Hong Kong	64	96
Roupiés indiennes	421	306
Roupiés indonésiennes	630	674
Yens japonais	975	1 271
Pesos mexicains	927	1 123
Nouvelles liras turques	228	257
Dollars néo-zélandais	1 710	1 865
Couronnes norvégiennes	84	—
Nuevo soles péruviens	120	116
Roubles russes	36	37
Rands sud-africains	212	332
Francs suisses	692	694
Dollars des États-Unis	38 673	38 629
Total	\$ 59 630	\$ 61 124

⁽¹⁾ Emprunts à moyen et long terme nets des décotes non amorties (avant swaps et ajustements sur le prix du marché).

La Banque peut rembourser sa dette avant la date d'échéance. Elle peut par exemple racheter sa dette pour accroître la liquidité sur un marché secondaire, ou bien appeler des obligations pour réduire le coût de l'emprunt. En 2011, la Banque a remboursé par anticipation 309 millions USD de ses emprunts (2010—506 millions USD).

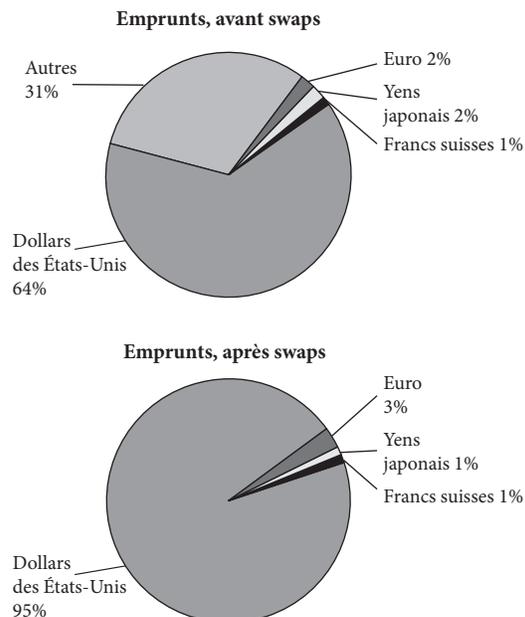
Utilisation de produits dérivés : En même temps que ses emprunts, la Banque peut contracter des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour convertir le produit de ses emprunts principalement en dollars des États-Unis, mais également en euros, en yens japonais ou en francs suisses, et en financements à taux fixe ou à taux variable pour pouvoir honorer ses obligations de décaissement. En 2011, presque tous les nouveaux emprunts à taux fixe ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis à taux variables, et tous les emprunts en monnaies autres que le dollar américains ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis. Les **Figures 4 et 5** illustrent les effets des swaps aussi bien sur la structure des taux d'intérêt que sur la composition monétaire du portefeuille d'emprunts à moyen et long terme au 31 décembre 2011. Des informations plus détaillées sur les emprunts et les produits dérivés associés de la Banque sont fournies dans les Notes I, J, K et L et à l'Annexe I-4 aux états financiers.

**Figure 4 : EFFETS DES SWAPS SUR LA STRUCTURE DES TAUX D'INTÉRÊT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾
31 décembre 2011**



⁽¹⁾ Emprunts à moyen et à long terme uniquement.

**Figure 5 : EFFETS DES SWAPS SUR LA COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾
31 décembre 2011**



⁽¹⁾ Emprunts à moyen et à long terme uniquement.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Revenus opérationnels

Les Revenus opérationnels comprennent les revenus d'intérêts nets sur les actifs productifs et la contribution des fonds propres de la Banque aux revenus, les autres revenus des prêts, les gains nets sur les placements, la provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties et les charges nettes autres que d'intérêts. Le **Tableau 10** présente une ventilation des Revenus opérationnels des trois dernières années.

Tableau 10 : REVENUS OPÉRATIONNELS
Pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009
(Exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2011	2010	2009
Revenus d'intérêts sur prêts.....	\$1 683	\$1 764	\$1 934
Revenus d'intérêts			
sur placements.....	99	178	303
Autres revenus			
d'intérêts.....	112	7	—
	<u>1 894</u>	<u>1 949</u>	<u>2 237</u>
Moins :			
Frais liés aux emprunts.....	462	550	951
Revenus d'intérêts nets.....	<u>1 432</u>	<u>1 399</u>	<u>1 286</u>
Autres revenus des prêts.....	59	66	68
Gains d'investissement nets.....	9	446	528
Autres charges (crédits) :			
Provision (crédit) pour pertes			
sur prêts et garanties.....	3	24	(21)
Charges nettes autres			
que d'intérêts.....	661	635	609
Total.....	<u>664</u>	<u>659</u>	<u>588</u>
Revenus opérationnels.....	<u>\$836</u>	<u>\$1 252</u>	<u>\$1 294</u>

2011 par rapport à 2010 : En 2011, les revenus opérationnels se sont élevés à 836 millions USD, contre 1 252 millions en 2010, soit une baisse de 416 millions USD. Cette baisse est due à des gains d'investissement nets qui ont baissé de 437 millions USD, à des charges nettes autres que d'intérêts qui ont augmenté de 26 millions USD et à des revenus d'intérêts nets plus faibles, ce qui a été en partie compensé par un revenu net d'intérêts de 33 millions USD et une diminution des provisions pour pertes sur prêts et garanties à hauteur de 21 millions USD.

2010 par rapport à 2009 : En 2010, les revenus opérationnels ont atteint 1 252 millions USD, contre 1 294 millions en 2009, soit une baisse de 42 millions USD. Cette baisse était due à des gains d'investissement nets qui ont baissé de 82 millions USD, à des charges nettes autres que d'intérêts qui ont augmenté de 26 millions USD, et à une provision pour pertes sur prêts et garanties de 24 millions USD—contre un crédit de 21 millions en 2009, ce qui a été en partie compensé par 113 millions USD de revenus d'intérêts nets supplémentaires, résultant essentiellement d'une augmentation des revenus d'intérêts nets provenant des prêts.

Revenus d'intérêts nets

2011 par rapport à 2010 : En 2011, la Banque a enregistré des revenus d'intérêts nets de 1 432 millions USD, contre 1 399 millions en 2010. L'augmentation est due principalement à une augmentation de la contribution aux revenus de la portion du portefeuille de prêts financée par les fonds propres, augmentation qui a été en partie compensée par une réduction des revenus d'intérêts nets provenant des prêts. La marge de prêt sur la plupart des prêts de la Banque a baissé en passant de 0,95 % en 2010 à 0,80 % en 2011, ce qui a été en partie compensé par une augmentation de 4 688 millions USD de l'encours moyen des prêts.

La stratégie de durée des fonds propres mise en œuvre fin 2010 a conduit à une augmentation des revenus d'intérêts issus des swaps (où la Banque paye un taux d'intérêt variable et reçoit un taux d'intérêt fixe) à hauteur de 105 millions USD sur l'exercice précédent, compensant la baisse des revenus d'intérêts tirés des fonds propres finançant des prêts à taux d'intérêt variables.

2010 par rapport à 2009 : En 2010, la Banque avait enregistré des revenus d'intérêts nets de 1 399 millions USD, contre 1 286 millions en 2009. L'augmentation de 113 millions USD était essentiellement due à une augmentation des revenus d'intérêts nets provenant des prêts. La marge de prêt sur la plupart des prêts de la Banque avait augmenté, passant d'une moyenne de 0,63 % en 2009 à 0,95 % en 2010, tandis que l'encours moyen des prêts avait augmenté de 5 298 millions USD. L'effet de cette augmentation a été en partie compensé par une réduction du rendement de la portion du portefeuille financée par les fonds propres.

Gains d'investissement nets

2011 par rapport à 2010 : Le portefeuille de titres de placement échangeables de la Banque a contribué à des gains nets par rapport au marché de 9 millions USD, contre 396 millions USD en 2010, soit une baisse de 385 millions USD essentiellement due à une forte volatilité et à une aversion au risque généralisée sur les marchés de crédit au cours du second semestre de l'année.

2010 par rapport à 2009 : Le portefeuille des titres de placement échangeables de la Banque a contribué à des gains nets à la valeur de marché de 396 millions USD, contre 528 millions USD en 2009, soit une baisse de 132 millions USD essentiellement due à un ralentissement du rétablissement des marchés financiers. En outre, la Banque a enregistré des gains nets de 50 millions USD sur le portefeuille de placements détenus jusqu'à leur échéance, dus en grande partie à la suspension de ce portefeuille en 2010.

La moyenne des portefeuilles d'actifs productifs d'intérêts et de passifs portant intérêts, après swaps, ainsi que les rendements et coûts respectifs pour 2011, 2010 et 2009 sont présentés dans le **Tableau 11**.

Charges nettes autres que d'intérêts

Les principales charges nettes autres que d'intérêts sont présentées dans le **Tableau 12**.

Tableau 11 : PORTEFEUILLES D'ACTIFS/PASSIFS ET RENDEMENTS/COÛTS
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2011		2010		2009	
	Pondérée solde	Rendement/ coût %	Pondérée solde	Rendement/ coût %	Pondérée solde	Rendement/ coût %
Prêts ⁽¹⁾	\$63 420	2,65	\$58 732	3,01	\$53 434	3,62
Placements liquides ⁽²⁾⁽³⁾	15 110	0,65	19 631	3,37	19 061	4,29
Total des actifs productifs	<u>\$78 530</u>	<u>2,27</u>	<u>\$78 363</u>	<u>3,10</u>	<u>\$72 495</u>	<u>3,80</u>
Emprunts	<u>\$56 794</u>	<u>0,81</u>	<u>\$57 555</u>	<u>0,96</u>	<u>\$53 372</u>	<u>1,78</u>
Marge d'intérêt nette ⁽⁴⁾		<u>1,82</u>		<u>1,79</u>		<u>1,77</u>

⁽¹⁾ N'inclut pas les commissions sur prêts

⁽²⁾ Rendements liés géométriquement et pondérés dans le temps.

⁽³⁾ Inclut les gains et les pertes.

⁽⁴⁾ Représente les revenus d'intérêts nets en pourcentage de la moyenne des actifs productifs.

Tableau 12 : CHARGES NETTES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS
(Exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2011	2010	2009
Frais administratifs			
Charges de personnel	\$ 426	\$ 401	\$ 361
Honoraires consultants	81	78	70
Frais de déplacement	28	25	24
Frais de réalignement	—	1	11
Autres charges	83	79	76
Total charges			
administratives brutes	618	584	542
Moins : Part du Fonds des Opérations Spéciales	(18)	(11)	(12)
Charges administratives nettes	600	573	530
Revenus commission de service	(6)	(5)	(5)
Programmes spéciaux	79	83	94
Autres revenus	(12)	(16)	(10)
Charges nettes autres que d'intérêts	<u>\$ 661</u>	<u>\$ 635</u>	<u>\$ 609</u>

2011 par rapport à 2010 : Les charges nettes autres que d'intérêts ont augmenté en passant de 635 millions USD en 2010 à 661 millions USD en 2011. Cette augmentation est due principalement à une augmentation de 25 millions USD des charges de personnel, dont 17 millions USD dus à des coûts de pensions de retraite et de prestations complémentaires de retraite plus élevés.

2010 par rapport à 2009 : Les charges nettes autres que d'intérêts ont augmenté en passant de 609 millions USD en 2009 à 635 millions USD en 2010. Cette augmentation était essentiellement due à une augmentation des coûts des pensions de retraite et des prestations complémentaires de retraite à hauteur de 25 millions USD, en raison d'un changement de la période d'attribution des prestations médicales en 2009, qui est avait été amortie sur deux ans.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses services bancaires destinés à soutenir le développement, la Banque est exposée au risque de crédit (risque lié au portefeuille de prêts ou risque de crédit du pays et risque de crédit commercial), au risque de marché (taux d'inté-

rêt, marge et taux de change), au risque de liquidité (financement et liquidation) et au risque opérationnel.

Gouvernance

La Banque conduit ses opérations dans le cadre de politiques de gestion des finances et des risques. Elle utilise uniquement des instruments financiers spécifiquement autorisés et suit un processus décisionnel bien défini en matière de gestion des risques.

La Banque gère ses risques conformément à l'Accord et aux autres politiques approuvées par l'Assemblée des Gouverneurs, le Conseil d'administration et le Comité des finances composé de membres de la Direction. Trois unités de gestion des risques de la Banque—adéquation du capital/gestion de l'actif et du passif, risque de trésorerie et risque de crédit—sont rassemblées dans le Bureau de la gestion des risques, qui relève directement du Vice-président exécutif. Le Comité de gestion de l'actif et du passif est chargé d'examiner les questions de gestion des risques et de gestion financière, conformément aux bonnes pratiques de gestion des risques. Cela comprend la gestion de l'actif et du passif, l'adéquation du capital, les produits financiers (prêts, placements, financement, etc.) et la planification, la gestion du risque de trésorerie, la gestion du risque de crédit, les marchés de capitaux (c.-à-d. financement et placements), la gestion des liquidités, la gestion des prêts et la comptabilité.

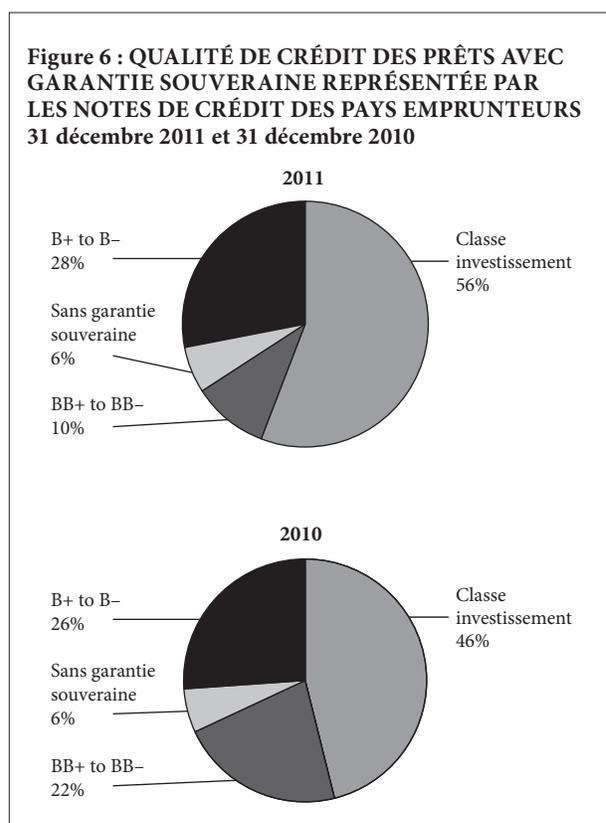
Risque de crédit

Le risque de crédit est la perte potentielle qui pourrait résulter du défaut de l'emprunteur (risque de crédit lié au portefeuille de prêts ou au pays), ou du défaut de contreparties d'un placement, d'une transaction ou d'un swap (risque de crédit commercial).

Risque de crédit lié au portefeuille de prêts : Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts est le risque que la Banque ne reçoive pas le remboursement du principal et/ou paiement des intérêts sur un ou plusieurs de ses prêts, selon les conditions convenues. Il est directement lié à l'activité principale de la Banque et représente le plus gros risque financier auquel elle est exposée. La Banque s'est dotée de multiples protections contre le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts, y compris un plafond général de prêt, un cadre complet d'adéquation de son capital (conçu

pour garantir que la Banque détient à tout moment suffisamment de fonds propres, compte tenu de la qualité et de la concentration de son portefeuille), une politique pour le traitement des prêts improductifs et une politique pour le maintien d'une provision pour pertes sur prêts et garanties. Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts de la Banque est déterminé par la qualité de crédit de chaque emprunteur et le volume des engagements de la Banque vis-à-vis de celui-ci.

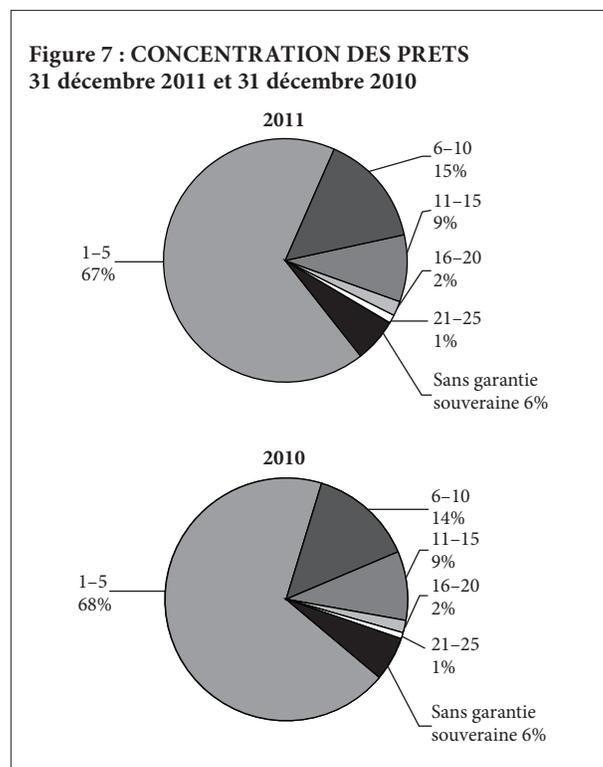
La qualité de crédit du portefeuille de prêts avec garantie souveraine au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, représentée par la note de crédit en devise étrangère à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de notation (en général, Standard & Poor's) est illustrée à la **Figure 6**.



Par rapport au 31 décembre 2011, la **Figure 6** montre que le montant relatif des prêts consentis à des emprunteurs souverains notés classe investissement et B+ à B- a augmenté, passant respectivement de 46 % à 56 % et de 26 % à 28 %, tandis que le montant des prêts consentis à des emprunteurs souverains de la catégorie BB+ à BB- a diminué, passant de 22 % à 10 %. La proportion des prêts sans garantie souveraine est restée la même à 6 %. Aucun emprunteur n'a été placé en défaut sélectif. Il convient de noter que la qualité moyenne pondérée des prêts souverains de la Banque reste au niveau BB.

L'exposition de la Banque reflète la taille et la concentration globales du portefeuille. L'exposition est uniquement limitée par le pouvoir de prêt de la Banque ; il n'y a pas de limite de prêt par pays. Compte tenu du caractère régional des opérations de la Banque et des tailles relatives des économies de ses pays

membres emprunteurs, la Banque s'attend à avoir constamment un portefeuille concentré. Comme le montre la **Figure 7**, de 2010 à 2011, la concentration des prêts est restée pratiquement inchangée. Environ 67 % du total des prêts sont toujours détenus par les cinq plus gros emprunteurs.



Plafond de l'encours des prêts : L'Accord de la Banque limite le montant total de l'encours des prêts et des garanties au capital souscrit, plus réserves et excédents, à l'exclusion des revenus affectés à certaines réserves. La capacité de prêt de la Banque est toutefois limitée par sa politique d'emprunt.

Cadre d'adéquation du capital : Le cadre d'adéquation du capital de la Banque est composé d'une politique sur l'adéquation du capital et de systèmes qui permettent à la Banque de déterminer les exigences de capital pour le risque de crédit et le risque de marché, à la fois dans ses opérations de prêts et de trésorerie. En outre, la politique comprend des exigences en matière de capital pour le risque opérationnel et le risque lié à l'obligation de financer toute variation du déficit ou de l'excédent dans les fonds de retraite de la Banque. La politique permet à la Banque de mesurer les risques inhérents à son portefeuille de prêts, liés à la qualité de crédit de ses emprunteurs et à la concentration de ses prêts, et de procéder à des ajustements au gré de l'évolution des conditions du marché. Pour cela, des limites de risque spécifiques en termes d'exigences de capital pour les placements et les produits dérivés sont incluses, ce qui permet à la Direction de concevoir des stratégies de financement et d'investissement plus efficaces, selon la tolérance au risque établie par le Conseil d'administration.

Modèle de gestion des revenus : Le Modèle de gestion des revenus de la Banque relie les décisions annuelles en matière d'utilisation des revenus du Capital ordinaire aux compromis associés aux différents paramètres interdépendants tels que : le niveau des charges sur prêts, les programmes annuels de prêts et de décaissements, le budget annuel des dépenses administratives et les transferts annuels de revenus. Ce Modèle fournit au Conseil d'administration et à la Direction une méthode leur permettant d'examiner ces paramètres de façon intégrée et simultanée. La mise en œuvre du Modèle de gestion des revenus s'effectue par le biais des Projections financières à long terme du Capital ordinaire qui sont utilisées pour prendre les décisions annuelles concernant le budget de la Banque, le niveau des charges sur prêts, la disponibilité des ressources pour le GRF, les autres affectations de revenus et leur impact sur la capacité de prêt à long terme de la Banque.

Le Modèle nécessite un niveau minimum de charges sur prêts pour les prêts avec garantie souveraine, de manière à ce que les revenus générés par ces charges (ajustés pour 90 % des revenus des opérations sans garantie souveraine de la Banque) couvrent 90 % des dépenses administratives du Capital ordinaire.

Prêts improductifs : À l'exception des prêts sans garantie souveraine, les retards de paiement d'échéance par un emprunteur dans un pays membre empêchent l'octroi de nouveaux prêts aux emprunteurs du même pays membre, peuvent conduire à la suspension des décaissements et peuvent amener le prêt à être classé improductif et déclaré échu et payable. La Banque applique cette politique avec une approche graduelle présentée dans le **Tableau 13**.

Si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont improductifs, alors tous les prêts consentis au gouvernement de ce pays membre ou garantis par celui-ci sont considérés improductifs. La Banque entretient un dialogue continu avec ses emprunteurs afin d'assurer le paiement de tous ses prêts dans les délais fixés.

En ce qui concerne les prêts sans garantie souveraine, le Comité de provisionnement des prêts improductifs et des pertes du secteur privé, dont le président est le Directeur de la gestion des risques, détermine à quel moment le prêt est classé improductif, ce qui peut se produire entre 30 et 90 jours à compter de la date à laquelle le prêt est exigible ou, si des circonstances spéciales le justifient, à n'importe quelle date avant l'expiration d'un délai de 30 jours.

Provisions pour pertes sur prêts et garanties : En raison de la nature de ses emprunteurs et garants, la Banque s'attend au remboursement de chacun de ses prêts avec garantie souveraine financés par le Capital ordinaire. En outre, depuis sa création, son portefeuille de prêts avec garantie souveraine a été pour l'essentiel pleinement productif. Au cours de ses 52 ans d'existence, seuls les prêts de cinq pays emprunteurs ont été déclarés improductifs pour des durées variables entre 1988 et 1992. Le solde maximum impayé n'a jamais dépassé 8 % de l'encours total de ses prêts, et la Banque a reçu l'intégralité du principal et des intérêts dus sur ces prêts. La Banque maintient des

provisions pour pertes sur prêts et garanties pour faire face au risque de pertes inhérent à ses portefeuilles de prêts et de garanties, risque lié principalement à ses opérations sans garantie souveraine. Au 31 décembre 2011, la Banque avait un prêt sans garantie souveraine considéré comme dépréciés pour un montant de 129 millions USD (2010—deux pour 140 millions USD). Conformément à la politique de la Banque, une provision pour pertes sur prêts et garanties de 3 millions USD a été comptabilisée en 2011 (2010—24 millions USD). Une provision totale de 175 millions USD était maintenue au 31 décembre 2011 (2010—172 millions USD). Les provisions pour pertes sur prêts et garanties sans garantie souveraine étaient de 4,0 % de l'encours de total des portefeuilles correspondants (2010—4,2 %).

Risque de crédit commercial : Le risque de crédit commercial est le risque de pertes pouvant résulter du défaut de l'une des contreparties d'un placement, d'une transaction ou d'un swap de la Banque. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. Conformément à ses politiques prudentes en matière de risques, la banque investit uniquement dans des instruments de dette de qualité supérieure émis par des gouvernements, agences gouvernementales, organisations multilatérales, institutions financières et entreprises, y compris dans des titres adossés à des actifs. Le processus suivi par la Banque pour contrôler son risque de crédit commercial implique : a) qu'elle spécifie les placements autorisés ; b) qu'elle établisse des listes approuvées de contreparties, émetteurs et opérateurs boursiers admissibles ; c) qu'elle définisse des limites acceptables concernant les notes de crédit ; et d) qu'elle précise les limites d'engagement et de durée pour les contreparties, émetteurs et opérateurs boursiers admissibles, en fonction de leur taille et de leur solvabilité.

Dans le cadre normal de ses activités d'investissement, de financement et de gestion d'actifs et de passifs, la Banque utilise des instruments dérivés, principalement des swaps, à des fins de couverture. L'utilisation de produits dérivés est limitée aux contreparties et aux opérateurs approuvés, choisis sur la base de politiques de gestion prudente des risques. La Banque a fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie de produit dérivé et a conclu des accords cadres sur instruments dérivés, comportant des clauses exécutoires en matière de compensation en cas de fermeture. Ces accords prévoient également la constitution d'une garantie lorsque l'exposition à la valeur de marché dépasse certains seuils contractuels. Les limites d'engagement des contreparties sont calculées et contrôlées sur la base de modèles de risques potentiels de crédit sur toute la durée de vie du portefeuille de chaque contrepartie. On utilise une simulation pour modéliser les interactions complexes des facteurs de risque du marché, la dynamique du portefeuille et l'impact des mécanismes d'atténuation du risque, tels que les seuils de garantie et les mécanismes de résiliation, afin d'estimer le risque potentiel. Le contrôle des engagements de la Banque et la gestion de ces risques sont des processus continus. La Banque ne prévoit de défaillance de la part d'aucune de ses contreparties de swaps.

La Banque appréhende le risque de crédit actuel comme le coût de remplacement de l'instrument dérivé concerné. Ce

Tableau 13 : TRAITEMENT DES PRÊTS AVEC GARANTIE SOUVERAINE IMPRODUCTIFS

30 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements pour le prêt en situation d'arriéré et pour tous les autres prêts de l'emprunteur. La Banque informe le garant des arriérés de l'emprunteur et demande le règlement rapide du montant des arriérés. Aucun contrat de prêt avec un emprunteur du pays en question n'est signé par la Banque et aucune proposition de prêt n'est approuvée.
120 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements de tous les prêts accordés au garant et garantis par le garant si la garant ne règle pas les montants dus.
180 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque déclare improductifs tous les prêts consentis au pays en question, dont le gouvernement, la banque centrale ou toute entité gouvernementale est un emprunteur ou un garant, sauf s'il est établi que tous les paiements d'arriérés sont en cours de traitement et seront perçus dans un futur immédiat. Le fait de déclarer un prêt improductif implique une contre-passation de tous les revenus accumulés jusqu'à la date en question et entraîne la suspension de l'accumulation de revenus supplémentaires jusqu'à ce que tous les montants en attente soient perçus. Toutes les missions que la Banque avait l'intention de mener dans le pays, pour la programmation, la préparation ou le traitement de prêts, sont suspendues.

risque est également appelé le risque de remplacement ou le montant de l'exposition au prix du marché. L'exposition au prix du marché est une mesure, à un moment donné, de la valeur d'un contrat relatif à un produit dérivé sur le marché libre. Lorsque la position par rapport au prix du marché est positive, cela signifie que la contrepartie est redevable envers la Banque, et cela entraîne donc un risque pour la Banque. Lorsque la position par rapport au prix du marché est négative, la Banque est redevable envers la contrepartie et la Banque n'est donc pas exposée à un risque de remplacement. Lorsque la Banque a plus d'une transaction sur produit dérivé en cours avec une contrepartie à un produit dérivé, l'exposition « nette » au prix du marché représente la somme nette des engagements positifs et négatifs avec la même contrepartie. Si cette exposition nette au prix du marché est négative, l'engagement de la Banque envers la contrepartie est considéré comme nul.

Le **Tableau 14** présente en détail le risque de crédit actuel sur les portefeuilles de placements et de swaps, net de garanties, par catégorie de notation des contreparties. Au 31 décembre 2011, le risque de crédit s'élevait à 14 121 millions USD, contre 17 090 millions USD au 31 décembre 2010. La qualité de crédit des portefeuilles reste élevée : 88,8 % des contreparties sont notées AAA et AA, 4,8 % sont notées A, 2,5 % sont notées BBB et 3,9 % ont une note inférieure à BBB, contre respectivement 90,6 %, 4,2 %, 1,4 % et 3,8 % en 2010. Abstraction faite des garanties, le risque de crédit actuel dû aux swaps a augmenté en passant de 4 816 millions USD au 31 décembre 2010 à 5 050 millions USD au 31 décembre 2011. Ce risque de crédit sur swaps est compensé par des garanties (bons du Trésor américain ou espèces) de 4 653 millions USD (2010—4 130 millions USD). Le risque total non garanti sur swaps au 31 décembre 2011 représentait 378 millions USD, contre 696 millions USD en 2010.

Au 31 décembre 2011, sur l'ensemble des engagements de la Banque en Europe, soit 6 718 millions USD, le risque directement lié aux trois pays de l'Eurozone notés A+ et moins (Italie, Portugal et Espagne) correspondait à 147 millions USD. Ce risque concernait uniquement des titres émis par des agences gouvernementales. En outre, dans les pays mentionnés, la

Banque avait 401 millions USD d'engagements en titres adossés à des actifs ou à des hypothèques, généralement mieux notés que les titres de dette souveraine, et 24 millions USD sur swaps. Le reste des engagements en Europe, soit 6 146 millions USD, toutes classes d'actifs confondues, étaient dans des pays notés AA- ou plus.

Risque de marché

La Banque est exposée à des risques résultant des mouvements du marché, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change, qu'elle atténue par le biais de son cadre intégré de gestion de l'actif et du passif.

Gestion de l'actif et du passif : La gestion de l'actif et du passif a pour but de gérer la composition monétaire, le profil des échéances et les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de passifs à l'appui des liquidités et de chaque prêt, conformément aux exigences de ce prêt et dans les limites des paramètres de risque prescrits. La Banque utilise des produits dérivés pour gérer les risques liés à son actif et à son passif en harmonisant les caractéristiques de sa dette et les actifs qu'elle finance. En outre, la Banque utilise des produits dérivés pour gérer la modification de la durée de ses fonds propres dans les limites définies par sa politique.

La politique de la Banque en matière de gestion de l'actif et du passif définit entre autres des règles de gestion active de la durée des fonds propres et des règles limitant le regroupement des rachats de dettes au cours de toute période de 12 mois. Au 31 décembre 2011, des swaps de gestion d'actif/passif pour un montant notionnel de 6 143 millions USD (2010—5 495 millions USD) étaient en cours pour maintenir la durée des fonds propres dans les limites de la politique.

Risque de taux d'intérêt : La Banque est exposée à deux sources potentielles de risque de taux d'intérêt. La première est l'exposition aux variations de la marge nette entre le taux perçu sur les actifs et le coût des emprunts qui financent ces actifs. La seconde est l'exposition aux variations des revenus tirés de la fraction des actifs financée avec les fonds propres.

TABLEAU 14 : RISQUE DE CREDIT ACTUEL, NET DE GARANTIES DETENUES, PAR CATEGORIE DE NOTATION DES CONTREPARTIES
(MONTANTS EXPRIMÉS EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

Note de la contrepartie	31 décembre 2011					
	Placements			Volume swaps net	Volume total placements et swaps	% du Total
	Gouvernements et agences	des Banques	à des actifs/hypothèques			
AAA ⁽¹⁾	\$ 3 756	\$ 490	\$ 273	\$ —	\$ 4 519	32,0
AA	4 436	2 587	701	290	8 014	56,8
A	147	246	202	88	683	4,8
BBB	62	—	296	—	358	2,5
BB	—	—	60	—	60	0,4
B	—	—	140	—	140	1,0
CCC	—	—	213	—	213	1,5
CC et inférieures	—	—	134	—	134	1,0
Total	<u>\$ 8 401</u>	<u>\$ 3 323</u>	<u>\$ 2 019</u>	<u>\$ 378</u>	<u>\$ 14 121</u>	<u>100,0</u>

⁽¹⁾ Inclut 105 millions USD de titres de gouvernements et agences notés A1+, la note de crédit à court terme la plus élevée,

Note de la contrepartie	31 décembre 2010					
	Placements			Volume swaps net	Volume total placements et swaps	% du Total
	Gouvernements et agences	des Banques	à des actifs/hypothèques			
AAA ⁽¹⁾	\$ 6 572	\$ 972	\$ 1 138	\$ —	\$ 8 682	50,8
AA	1 787	3 562	801	644	6 794	39,8
A	13	520	140	52	725	4,2
BBB	—	—	235	—	235	1,4
BB	—	—	194	—	194	1,1
B	—	—	92	—	92	0,5
CCC	—	—	239	—	239	1,4
CC et inférieures	—	—	129	—	129	0,8
Total	<u>\$ 8 372</u>	<u>\$ 5 054</u>	<u>\$ 2 968</u>	<u>\$ 696</u>	<u>\$ 17 090</u>	<u>100,0</u>

⁽¹⁾ Inclut 1 896 millions USD de titres de gouvernements et agences notés A1+, la note de crédit à court terme la plus élevée,

La Banque atténue son exposition aux variations de la marge nette soit en appliquant une formule de répercussion des coûts, calculée sur une base réelle ou estimée, aux taux des prêts, soit en couvrant ses engagements exposés à un risque de taux d'intérêt. Les prêts auxquels la formule de répercussion des coûts est appliquée représentent 94 % de l'encours du portefeuille des prêts au 31 décembre 2011 ; les 6 % restants correspondant aux prêts d'urgence, aux prêts sans garantie souveraine et aux prêts à taux fixe. Une petite portion des prêts sur lesquels les coûts sont répercutés (c.-à-d. les prêts à taux ajustable) présentent un risque résiduel lié au taux d'intérêt, compte tenu du décalage de six mois inhérent au calcul des taux d'intérêt. La Banque finance et investit ses liquidités, avec des structures de taux assorties, en utilisant des contraintes spécifiques d'écart de durée, évitant ainsi une exposition excessive au risque de taux d'intérêt.

La Banque limite son exposition aux variations de revenus liées à ses fonds propres en conservant la durée de ses fonds propres dans une fourchette de quatre à six ans, en combinant l'affectation de fonds propres au financement de certains actifs (essentiellement à taux fixes) à des swaps de taux d'intérêt spécifiquement émis à cet effet. Si les variations des taux d'intérêt engendreront, à long terme, des variations analogues au niveau du rendement des fonds propres, l'incidence sur un seul exercice est relativement faible, puisque d'une part, les fonds propres financent principalement des actifs à taux fixe et d'autre part,

pour les actifs financés par des créances, le risque lié au taux d'intérêt est pour l'essentiel répercuté sur les emprunteurs ou couvert via l'utilisation d'instruments dérivés.

Risque de change : Pour limiter le risque de change dans un environnement caractérisé par l'utilisation d'une multitude de devises, la Banque finance ses actifs, toutes devises confondues, après swaps, avec des obligations dans la même devise, conformément aux prescriptions de l'Accord. En outre, la Banque conserve l'essentiel de ses fonds propres et actifs financés par ses fonds propres en dollars des États-Unis.

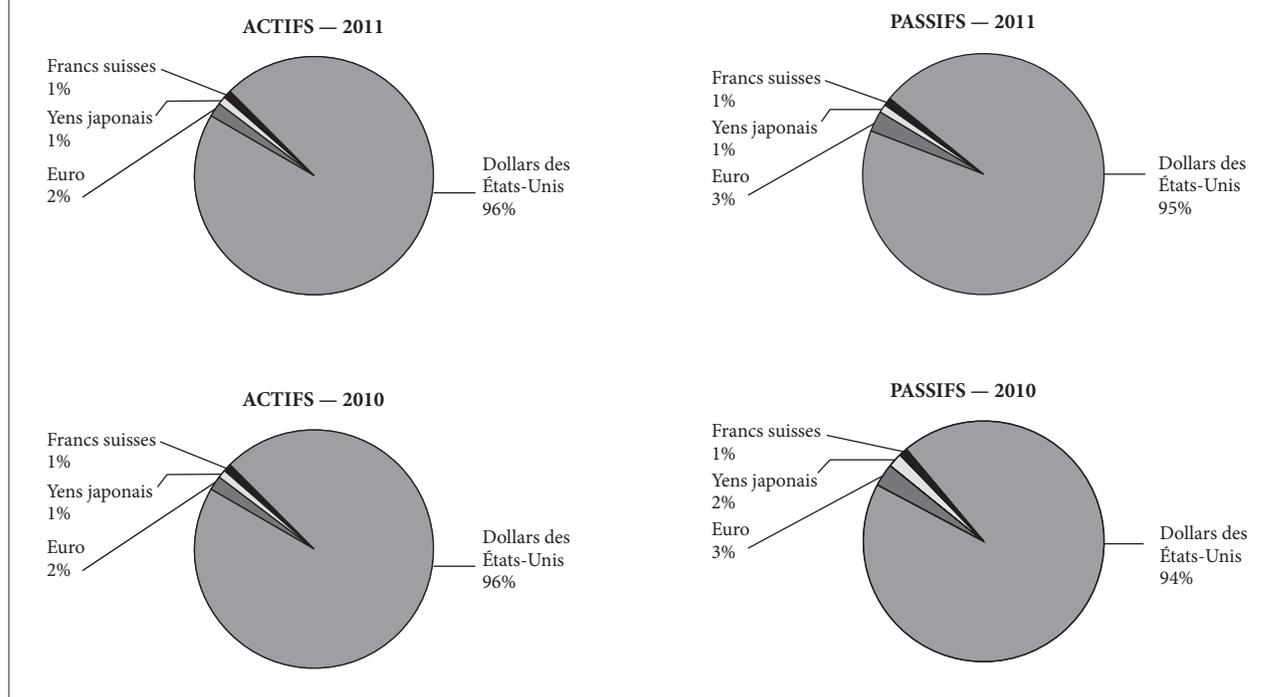
La **Figure 8** présente la composition monétaire de l'actif et du passif de la Banque (après swaps) fin 2011 et fin 2010.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle du besoin général de financement des activités de la Banque et de la gestion de son actif et de son passif. Il comprend le risque de ne pas pouvoir financer le portefeuille d'actifs par des emprunts assortis d'échéances et de taux appropriés (risque de financement) ; le risque de ne pas pouvoir liquider une position en temps utile et à un prix raisonnable (risque de liquidation) ; et l'aggravation de ces deux risques liée à l'affectation d'une portion importante du portefeuille d'actifs ou de passifs à un type d'instrument donné (risque de concentration).

La Banque gère le risque de liquidité par sa politique en matière de liquidités, sa politique de gestion de l'actif et du passif

**Figure 8 : COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ACTIF ET DU PASSIF
31 décembre 2011 et 31 décembre 2010**



et son programme d'emprunts à court terme. La politique de la Banque en matière de liquidités détermine le montant minimum de liquidités, qui doit permettre à la Banque d'éviter d'avoir à emprunter pendant un certain laps de temps, tout en continuant d'honorer ses obligations. La gestion de l'actif et du passif de la Banque permet non seulement d'optimiser l'affectation des fonds propres et de la dette au financement des divers actifs de la Banque, mais aussi de limiter les montants de refinancement de la dette au cours d'une période donnée. Enfin, dans le cadre du programme d'emprunts à court terme, des billets d'escompte assortis d'échéances à moins d'un an sont émis pour gérer les besoins de trésorerie à court terme.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque provenant de processus, de systèmes ou d'employés inadéquats ou défaillants, ou d'événements extérieurs, qui peuvent causer des pertes financières ou porter préjudice à la réputation de la Banque. Ces défaillances peuvent intervenir dans le cadre de processus servant les objectifs de la Banque ; le risque opérationnel est inhérent à toutes les opérations et à tous les processus. En outre, le risque opérationnel inclut la fraude et les défaillances dans l'exécution des responsabilités contractuelles, fiduciaires et institutionnelles de la Banque.

La Banque dispose de politiques et de procédures couvrant tous les aspects importants du risque opérationnel. Au premier rang figurent les normes d'éthique professionnelle très strictes de la Banque et son système établi de contrôles internes. À ces moyens s'ajoutent l'aide au rétablissement en cas de catastrophe, le dispositif d'intervention, la Politique de

divulgaration de l'information, les procédures de diligence raisonnable assurant l'intégrité du client et du projet, des procédures pour la gestion du risque et les arrangements fiduciaires, et des politiques de passation de marchés et d'achats. En outre, la Banque a mis au point, et est en train de mettre en œuvre, un Cadre de gestion des risques opérationnels qui régit l'évaluation, l'atténuation et la communication coordonnée et cohérente des risques opérationnels à travers toutes les divisions opérationnelles.

Contrôle interne sur les rapports financiers : La Banque se conforme au référentiel « Internal Control-Integrated Framework » publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission pour ses rapports financiers. Elle a établi un processus annuel pour permettre à la Direction de rendre compte de l'efficacité du contrôle interne sur ses rapports financiers, et aux auditeurs externes de procéder à leurs vérifications et d'émettre une opinion sur l'efficacité du contrôle interne sur ces rapports. Le rapport de la Direction et l'opinion des auditeurs externes sur le contrôle interne des rapports financiers pour 2011 sont intégrés aux états financiers.

AUTRES RAPPORTS ET INFORMATIONS

Base de l'établissement des rapports

Les états financiers sont préparés conformément aux PCGR, qui exigent de la Direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés (voir Note B des états financiers).

Politiques comptables clés

La Banque estime que certaines des politiques comptables les plus importantes qu'elle utilise pour présenter ses résultats financiers conformément aux PCGR impliquent un niveau d'appréciation et de complexité relativement élevé et concernent des éléments incertains par nature.

Valeur vénale des instruments financiers : La Banque utilise des évaluations de la valeur vénale pour rendre compte de son portefeuille de placements, de ses emprunts pour lesquels l'option de la valeur vénale a été retenue et de tous les produits dérivés (principalement les swaps de monnaies et de taux d'intérêt), ainsi que pour présenter ses instruments financiers. Les valeurs vénales sont basées sur les cours des titres sur le marché, si disponibles. Sinon elles sont basées sur les prix fixés par des services externes, si disponibles, les prix demandés par des courtiers/opérateurs boursiers ou les prix dérivés de modèles alternatifs de détermination des prix, qui utilisent des flux de trésorerie actualisés. Les modèles de détermination des prix utilisent en général des informations émanant du marché, telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Ces données peuvent avoir un impact significatif sur les valeurs vénales indiquées pour les actifs et les passifs, ainsi que pour les revenus et dépenses associés. La Direction estime que ses évaluations de la valeur vénale sont raisonnables, étant donné les processus mis en œuvre pour obtenir des données observables (c.-à-d. prix externes et paramètres) et les classer par ordre de priorité, et pour permettre l'application constante de cette approche d'une période à l'autre.

La composante intérêts des variations de la valeur vénale des titres échangeables et des produits dérivés correspondants est présentée dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis, au poste Revenus des placements—Intérêts. Les autres variations de la valeur vénale de ces titres sont présentées dans Revenus des placements—Gains nets. La composante intérêts des variations de la valeur vénale des emprunts, des prêts et des produits dérivés d'emprunts et de durée des fonds propres est comptabilisée respectivement dans les Frais liés aux emprunts, les Revenus des prêts et les Autres revenus d'intérêts. Les autres variations de la valeur vénale de ces instruments sont comptabilisées dans les Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles non échangeables. Cf Note R des états financiers.

Provisions pour pertes sur prêts et garanties : La Banque maintient des provisions pour pertes sur ses portefeuilles de prêts et de garanties à des niveaux que la Direction juge adéquats pour absorber les pertes estimées sur l'ensemble de son portefeuille à la date du bilan. La détermination du niveau des provisions

nécessite un examen approfondi. L'utilisation de différentes estimations ou hypothèses et les variations de facteurs externes pourraient aboutir à des niveaux de provisions sensiblement différents. En raison de la nature de ses emprunteurs et garants, la Banque s'attend au remboursement de chacun de ses prêts avec garantie souveraine. Par conséquent, le niveau de ses provisions pour pertes sur prêts et garanties est relativement faible, et lié principalement aux portefeuilles de prêts et de garanties sans garantie souveraine.

Pensions et autres prestations de retraite : La Banque participe avec la Société interaméricaine d'investissement (SII) à des plans de pension et de prestations complémentaires de retraite qui couvrent la quasitotalité de leur personnel. Tous les coûts, actifs et passifs associés à ces plans sont répartis entre la Banque et la SII sur la base de la participation respective de leurs employés à ces plans. Les coûts affectés à la Banque sont ensuite partagés entre le Capital ordinaire et le FOS suivant une formule de répartition des coûts approuvée par l'Assemblée des Gouverneurs. Les hypothèses actuarielles sous-jacentes utilisées pour déterminer les obligations prévues au titre des prestations et le niveau de provisionnement de ces plans sont fonction des taux d'intérêt sur les marchés financiers, de l'expérience passée et de la meilleure estimation des variations futures des prestations et des conditions économiques établie par la Direction. Des informations complémentaires sont fournies à la Note S des états financiers.

Auditeurs externes

Généralités : Les auditeurs externes sont nommés par l'Assemblée des Gouverneurs à l'issue d'un processus d'appel d'offres. En 2002, la société Ernst & Young LLP (E & Y) a été nommée en qualité d'auditeur externe. Conformément à un accord entre la Banque et E & Y, les parties ont prolongé jusqu'en 2006, sur une base annuelle, les fonctions d'E & Y. En 2007, la société E & Y a remporté un nouvel appel d'offres et a été nommée auditeur externe de la Banque pour une deuxième période quinquennale s'achevant en 2011. La Direction a lancé un nouvel appel d'offres pour sélectionner un nouvel auditeur externe pour la période quinquennale 2012–2016, étant donné qu'E & Y achèvera son second et dernier mandat quinquennal début 2012, conformément à la politique de la Banque imposant une rotation des auditeurs externes.

Les honoraires contractuels au titre des services fournis par E & Y à la Banque, en lien avec les états financiers de 2011 et les audits du contrôle interne, s'élèvent à 1 378 000 USD. E & Y a en outre reçu 131 000 USD en 2011 pour des services liés à des émissions d'obligations. E & Y assure également l'audit des fonds fiduciaires administrés par la Banque et des plans de retraite de la Banque, services pour lesquels ses honoraires pour 2011 sont de 624 000 USD.

Indépendance des auditeurs externes : Le Comité d'audit est chargé, entre autres, d'aider le Conseil d'administration à superviser la fonction d'audit externe, et notamment d'assurer l'indépendance des auditeurs externes. À cet égard, le Comité d'audit se conforme aux principes essentiels suivants :

- Le plan de travail des auditeurs externes, y compris les services d'audit et services connexes, doit être approuvé par le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité d'audit.
- La participation des auditeurs externes à des services autres que d'audit est limitée aux services exceptionnels liés à un audit, et nécessite l'accord du Conseil d'administration agissant sur recommandation du Comité d'audit.
- Les auditeurs externes et leurs partenaires d'audit ne doivent pas exercer leurs fonctions pendant plus de cinq ans.
- La performance des auditeurs externes est évaluée chaque année.
- L'indépendance des auditeurs externes doit être confirmée annuellement par le Comité d'audit.
- Les auditeurs externes doivent avoir plein accès au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

Généralités

Le FOS a été créé en vertu de l'Accord pour effectuer des prêts « à des conditions permettant de faire face aux circonstances spéciales qui surviennent dans des pays spécifiques, ou d'entreprendre des projets spécifiques ». Les périodes d'amortissement pour les prêts du FOS sont plus longues et les taux d'intérêt sont plus bas que ceux des prêts du Capital ordinaire de la Banque.

En vertu de l'Accord, le Capital ordinaire doit à tout moment et tous les égards être détenu, utilisé, affecté, investi ou sinon cédé en intégralité, distinctement du FOS. Des états financiers distincts doivent être établis pour les opérations du Capital ordinaire et pour les opérations du FOS. Les ressources du Capital ordinaire ne pourront en aucune circonstance être utilisées pour compenser des pertes ou rembourser des dettes en lien avec les opérations du FOS. Les dépenses administratives et les autres dépenses liées aux opérations du FOS sont imputées au FOS (Cf. Note B des états financiers).

En 2011, la Banque a approuvé 19 prêts parallèles pour un montant total de 583 millions USD, dont 181 millions USD et 402 millions USD respectivement sur les ressources du FOS et sur celles du Capital ordinaire (2010—31 prêts totalisant 901 millions USD, dont 297 millions USD sur les ressources du FOS et 604 millions USD sur celles du Capital ordinaire). Au 31 décembre 2011, les prêts en cours du FOS totalisaient un montant de 4 162 millions USD (2010—4 004 millions USD) et étaient pleinement productifs. Les opérations du FOS ont généré des Revenus avant coopération technique, allègement de la dette et transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs de 55 millions USD, contre 80 millions USD en 2010.

Au 31 décembre 2011, le solde du FOS s'élevait à 5 429 millions USD (2010—5 346 millions USD), composé pour l'essentiel des quotes-parts de contribution souscrites par les pays membres de la Banque, moins l'allègement de la dette accordé aux pays membres emprunteurs les plus pauvres et les transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs.

Augmentation des ressources du FOS

Le 31 octobre 2011, dans le cadre du BID-9, l'Assemblée des Gouverneurs a autorisé l'augmentation des ressources du FOS, soit 479 millions USD supplémentaires de nouvelles quotes-parts de contribution à payer par les membres de la Banque en dollars des États-Unis. Les pays membres ont pu choisir de payer leurs contributions en un seul versement (c.-à-d. leur part respective des 479 millions USD) ou en cinq versements annuels équivalant chacun à un cinquième de leur part du montant actualisé des 479 millions USD (fixé à 517,3 millions USD), à compter de 2011. Au 31 décembre 2011, le montant total des instruments de contribution reçus s'élevait à 425 millions USD, dont 305 millions USD avaient été payés.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

Les ressources du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (IFF) sont utilisées pour couvrir une partie des intérêts dus par des emprunteurs sur certains prêts approuvés du Capital ordinaire jusqu'au 31 décembre 2006, avec un maximum de 3,62 % par an (5 % par an pour certains prêts) du taux d'intérêt dû sur ces prêts. L'IFF est financé par les revenus perçus sur ses propres placements.

MÉCANISME DE DONS DE LA BID

En 2007, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé la création du Mécanisme de dons de la BID (GRF) dont la mission est d'accorder des dons permettant de faire face à des circonstances particulières dans des pays spécifiques (actuellement seulement Haïti) ou de mener à bien des projets spécifiques. Le GRF est financé par des transferts à partir du FOS et du Capital ordinaire, avec parfois des contributions directes de pays donateurs.

Dans le cadre de la Neuvième augmentation générale des ressources de la Banque (BID-9), l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé, en principe et sous réserve d'approbations annuelles par l'Assemblée des Gouverneurs, un transfert annuel de 200 millions USD de revenus du Capital ordinaire au profit du GRF, à compter de 2011 et jusqu'en 2020. En mars 2011, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé le transfert de 200 millions USD (2010—72 millions USD) de revenus du Capital ordinaire vers le GRF. En outre, des transferts à partir de la réserve générale du FOS pour un montant de 44 millions USD (2010—364 millions USD ; 2009—122 millions USD) ont été effectués en complément des transferts qui avaient été convenus durant le processus BID-9. À compter de décembre 2011, les transferts de la réserve générale du FOS au GRF sont suspendus.

En 2011, des dons tirés sur les ressources du GRF ont été approuvés pour un montant total de 241 millions USD (2010—395 millions USD, dont soldes de prêts non décaissés du FOS convertis en dons de 144 millions USD ; 2009—122 millions USD).

ÉTATS FINANCIERS

CAPITAL ORDINAIRE

RAPPORT DE LA DIRECTION CONCERNANT L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE SUR LES RAPPORTS FINANCIERS

9 mars 2012

La Direction de la Banque interaméricaine de développement (la « Banque ») est tenue de mettre en place et de maintenir des contrôles internes efficaces sur les rapports financiers au sein de la Banque. La Direction a évalué le contrôle interne exercé par le Capital ordinaire de la Banque sur les rapports financiers, en utilisant les critères prescrits pour un contrôle efficace par le référentiel « Internal Control-Integrated Framework » publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

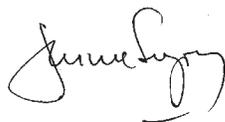
La Direction a évalué le contrôle interne sur les rapports financiers par le Capital ordinaire de la Banque au 31 décembre 2011. Sur la base de cette évaluation, la Direction estime que les contrôles internes des rapports financiers de la Banque sont efficaces à la date du 31 décembre 2011.

Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôles internes, y compris la possibilité d'une erreur humaine et le contour-nement ou l'évitement des contrôles. Par conséquent, même un contrôle normal efficace ne peut fournir qu'une garantie raisonnable quant à la préparation des états financiers. En outre, en raison de l'évolution des conditions, l'efficacité des contrôles internes peut varier au fil du temps.

Ernst & Young LLP, un cabinet d'expertise-comptable indépendant, a exprimé une opinion sur les contrôles internes des rapports financiers par le Capital ordinaire de la Banque. En outre, les états financiers du Capital ordinaire de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2011, ont été vérifiés par Ernst & Young LLP.



Luis Alberto Moreno
Président



Jaime Alberto Sujoy
Vice-président des finances et de l'administration



Edward Bartholomew
Directeur général et Directeur financier

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	le 31 de décembre			
	2011		2010	
ACTIFS				
Espèces et titres de placement				
Espèces—Notes C et W	\$ 1 189		\$ 242	
Titres de placement—Transactions—Notes D, K, L et W, Annexe I-1	13 703	\$ 14 892	16 356	\$ 16 598
Encours des prêts—Notes E, T et W, Annexes I-2 et I-3	66 130		63 007	
Provision pour pertes sur prêts	(150)	65 980	(145)	62 862
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	40		38	
Sur prêts	466		480	
Sur swaps, net	345	851	347	865
À recevoir des membres—Note G				
Obligations non négociables et ne portant pas intérêt				
Billets à vue	73		90	
Billets à terme	221		236	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	1	295	52	378
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt— Notes K, L et W				
Titres de placement—transactions—Annexe I-1	11		7	
Prêts	112		38	
Emprunts—Annexe I-4	6 702		5 887	
Autres	215	7 040	—	5 932
Actifs divers				
Actifs liés aux prestations complémentaires de retraite—Note S	—	163		
Montants à recevoir pour les ventes de titres de placement	2		48	
Biens, net—Note H	325		324	
Autres	47	374	47	582
Total des actifs		\$ 89 432		\$ 87 217
PASSIFS ET FONDS PROPRES				
Passifs				
Emprunts—Notes I, J, L et W, Annexe I-4				
Court terme	\$ 898		\$ 30	
Moyen et long terme :				
Évalués à la valeur vénale	48 901		52 846	
Évalués au coût amorti	14 124	\$ 63 923	10 077	\$ 62 953
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt— Notes K, L et W				
Titres de placement—transactions—Annexe I-1	80		55	
Prêts	1 658		693	
Emprunts—Annexe I-4	794		808	
Autres	—	2 532	72	1 628
Montants à payer pour les achats de titres de placement et pour les garanties en espèces reçues	943		13	
Passifs liés aux prestations complémentaires de retraite—Note S		796		74
Montant dû au Mécanisme de dons de la BID		272		72
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie—Note G		219		535
Intérêts courus sur emprunts		538		555
Compte fournisseurs et charges à payer		415		427
Total du passif		69 638		66 257
Fonds propres				
Capital social—Note O, Annexes I-5 et I-6				
Capital souscrit : 8 702 335 actions	104 980		104 980	
Moins fraction remboursable sur demande	(100 641)		(100 641)	
Fraction libérée du capital	4 339		4 339	
Bénéfices non distribués—Note P	15 488		15 771	
Montant cumulé des autres éléments du résultat global (perte)—Note Q	(33)	19 794	850	20 960
Total du passif et des fonds propres		\$ 89 432		\$ 87 217

Les notes et annexes afférentes à ces états financiers en font partie intégrante.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE REVENU ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos au 31 décembre,		
	2011	2010	2009
Revenus			
Prêts			
Intérêts après swaps—Notes E et K	\$ 1 683	\$ 1 764	\$ 1 934
Autres revenus des prêts	59	66	68
	<u>1 742</u>	<u>1 830</u>	<u>2 002</u>
Placements—Note K			
Intérêts	99	178	303
Gains nets	9	446	528
Autres revenus d'intérêts—Note K	112	7	—
Autres	18	21	15
Total des revenus	<u>1 980</u>	<u>2 482</u>	<u>2 848</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts après swaps—Notes I, J, K et L	455	523	929
Coûts d'émission des emprunts	12	27	24
Revenus liés au rachat de la dette	(5)	—	(2)
	<u>462</u>	<u>550</u>	<u>951</u>
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties—Note F	3	24	(21)
Frais administratifs—Note B	600	573	530
Programmes spéciaux	79	83	94
Total des charges	<u>1 144</u>	<u>1 230</u>	<u>1 554</u>
Revenus avant ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables et des transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs	836	1 252	1 294
Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables—Notes I, J, K et R	(919)	(850)	(500)
Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs—Note N	(200)	(72)	—
Revenus nets (perte nette)	(283)	330	794
Bénéfices non distribués en début d'exercice	15 771	15 441	14 647
Bénéfices non distribués en fin d'exercice	\$ 15 488	\$ 15 771	\$ 15 441

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos au 31 décembre,		
	2011	2010	2009
Revenus nets (perte nette)	\$ (283)	\$ 330	\$ 794
Autres éléments du résultat global (perte)—Note Q			
Ajustements de conversion	(3)	(25)	(72)
Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations complémentaires de retraite—Note S	(880)	(19)	506
Reclassement des activités de couverture dans les revenus	—	—	2
Total des autres éléments du résultat global (perte)	<u>(883)</u>	<u>(44)</u>	<u>436</u>
Revenus globaux (perte globale)	\$ (1 166)	\$ 286	\$ 1 230

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos au 31 décembre		
	2011	2010	2009
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements de prêts (nets des participations)	\$ (7 898)	\$ (10 341)	\$ (11 424)
Recouvrements de prêts (nets des participations)	4 601	5 598	4 542
Trésorerie nette utilisée pour les opérations de prêt	(3 297)	(4 743)	(6 882)
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	—	(4 409)	(4 232)
Produit brut des échéances ou de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	—	7 373	4 253
Achat de biens	(21)	(33)	(21)
Actifs et passifs divers	(9)	(30)	(8)
Trésorerie nette utilisée pour les activités de prêt et de placement	<u>(3 327)</u>	<u>(1 842)</u>	<u>(6 890)</u>
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit de l'émission	6 808	11 726	16 181
Remboursements	(7 919)	(9 998)	(6 086)
Emprunts à court terme :			
Produit de l'émission	6 121	469	2 571
Remboursements	(5 253)	(2 349)	(3 752)
Garanties en espèces reçues	898	12	1
Recouvrement de montants à recevoir des membres	71	30	3
Paiements de maintien de valeur versés aux membres	(317)	—	—
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités de financement	<u>409</u>	<u>(110)</u>	<u>8 918</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(21 150)	(31 865)	(33 542)
Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille	23 977	32 691	30 475
Recouvrements du revenu des prêts, après swaps	1 748	1 864	2 152
Intérêts et autres charges liés aux emprunts, après swaps	(215)	(373)	(1 009)
Revenus des placements	18	251	305
Autres revenus d'intérêts	114	—	—
Autres revenus	18	21	15
Frais administratifs	(576)	(574)	(446)
Programmes spéciaux	(69)	(55)	(38)
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	<u>3 865</u>	<u>1 960</u>	<u>(2 088)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	—	(8)	1
Accroissement net (diminution nette) de la trésorerie	947	—	(59)
Encaisse en début d'exercice	242	242	301
Encaisse en fin d'exercice	<u>\$ 1 189</u>	<u>\$ 242</u>	<u>\$ 242</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A—Origine

La Banque interaméricaine de développement (la « Banque ») est une organisation internationale fondée en décembre 1959. Elle a pour mission de promouvoir le développement socio-économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, principalement en octroyant des prêts et une assistance technique associée pour des projets spécifiques et des programmes de réforme économique. Les principales activités de la Banque sont financées sur les ressources du Capital ordinaire, complétées par celles du Fonds des Opérations spéciales (FOS), du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (IFF) et du Mécanisme de dons de la BID (GRF). Le FOS a été créé pour consentir des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins développés de la Banque. La finalité de l'IFF est de subventionner une partie des intérêts que certains emprunteurs doivent verser au titre des prêts du Capital ordinaire approuvés jusqu'au 31 décembre 2006. Le GRF a été créé en 2007 afin d'accorder des dons pour répondre à des circonstances particulières dans des pays spécifiques (actuellement seulement Haïti) ou en rapport avec des projets spécifiques.

Note B—Synthèse des principales conventions comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis. La préparation de ces états financiers nécessite que la Direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés des actifs et passifs, que les actifs et passifs éventuels soient communiqués à la date des états financiers, et que les montants des recettes et des dépenses au cours de la période concernée soient indiqués. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des décisions importantes ont été prises lors de la valorisation de certains instruments financiers, de la détermination de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts et garanties, de la détermination des obligations prévues au titre des plans de pensions de retraite et prestations complémentaires de retraite, de la valeur vénale des actifs des plans et du niveau de provisionnement et du coût net des prestations périodiques liées à ces plans.

Nouvelles normes comptables

En 2011, le Financial Accounting Standards Board (FASB—Comité des normes comptables et financières) a publié la mise à jour des normes comptables (« Accounting Standards Update » : ASU) n° 2011-02, « Receivables (Topic 310): A Creditor's Determination of Whether a Restructuring Is a Troubled Debt Restructuring » ; l'ASU n° 2011-04 « Fair Value Measurement (Topic 820) : Amendments to Achieve Common Fair Value Measurement and Disclosure Requirements in U.S. GAAP and IFRSs » ; l'ASU n° 2011-05, « Comprehensive Income (Topic 220)

» ; l'ASU n° 2011-11 « Balance Sheet (Topic 210): Disclosures about Offsetting Assets and Liabilities » ; et l'ASU n° 2011-12 « Comprehensive Income (Topic 220): Deferral of the Effective Date for Amendments to the Presentation of Reclassifications of Items Out of Accumulated Other Comprehensive Income in Accounting Standards Update No. 2011-05 ».

L'ASU n° 2011-02 fournit des directives complémentaires permettant de déterminer si un créancier a accordé une concession ou si un débiteur rencontre des difficultés financières, de manière à pouvoir identifier les restructurations de dettes qui impliquent des débiteurs en difficulté. L'ASU n° 2011-02 est applicable à la Banque depuis le 30 septembre 2011, mais n'a pas eu d'impact significatif sur ses états financiers.

Entre autres changements, l'ASU n° 2011-04 renforce les exigences actuelles d'information sur les évaluations de la valeur vénale afin d'harmoniser les exigences communes d'information avec les normes internationales. Elle clarifie également l'intention du FASB concernant l'application des exigences actuelles en matière d'évaluation de la valeur vénale. Les modifications s'appliqueront à la Banque dès le 31 mars 2012, mais ne devraient pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière ni sur les résultats de ses opérations.

L'ASU n° 2011-05 supprime l'option qui était offerte de déclarer les autres éléments du résultat global et ses composantes dans un état des variations des capitaux propres. Cette norme permet aux entités déclarantes de choisir de présenter les éléments de revenus nets et les autres éléments du résultat global dans un état comptable continu, à savoir l'état du Résultat Étendu, ou dans deux états comptables distincts, mais consécutifs. Dans tous les cas, l'entité doit accorder la même importance à la présentation de l'état ou des états comptables qu'à celle des autres états financiers de base. L'ASU n° 2011-12 ajourne les dispositions de l'ASU n° 2011-05 qui imposaient de présenter les ajustements de reclassements et leurs effets dans le corps des états financiers où figurent les revenus nets, par composante des revenus nets, et dans le corps des états financiers où figurent les autres éléments du résultat global, par composante des autres éléments du résultat global ; et rétablit l'exigence de présentation des reclassements hors du montant cumulé des autres éléments du résultat global qui était en vigueur avant la publication de l'ASU 2011-05. Ces normes sont applicables à la Banque dès le 31 mars 2012, mais ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

L'ASU n° 2011-11 exige que les rapports financiers annuels et les rapports intermédiaires, pour tous les exercices à compter du 1er janvier 2013, contiennent des données nettes et brutes sur les instruments financiers dérivés qui peuvent être portés au bilan, et sur les instruments et transactions soumis à un accord comparable à une convention-cadre de compensation. L'objectif

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

de cette divulgation est de faciliter les comparaisons entre les entités qui préparent leurs états financiers conformément aux PCGR et les entités qui préparent leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière. Les informations requises doivent être communiquées rétrospectivement pour toutes les périodes présentées. La Banque évalue actuellement l'impact que ces nouvelles exigences d'information auront sur ses états financiers.

Comptabilité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les devises de tous ses membres, qui sont des devises fonctionnelles, dans la mesure où les opérations sont effectuées dans ces devises. Les ressources du Capital ordinaire sont issues du capital, des emprunts et des revenus accumulés dans ces diverses monnaies. Les actifs et passifs libellés dans des devises fonctionnelles sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change en vigueur à la date du Bilan concerné. Sauf pour les avoirs en monnaies provenant de la fraction libérée du capital qui bénéficient des dispositions de maintien de la valeur décrites ci-dessous, les ajustements nets résultant de la conversion des monnaies fonctionnelles sont débités ou crédités aux Ajustements de conversion¹. Les emprunts dans des monnaies non fonctionnelles sont convertis et les gains ou les pertes sont comptabilisés dans les Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis. Les revenus et charges sont convertis au taux de change en vigueur au cours du mois.

Valorisation du capital

L'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'« Accord ») stipule que le capital doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1er janvier 1959. Le deuxième amendement des Statuts du Fonds Monétaire International a supprimé les valeurs au pair des monnaies en termes d'or à compter du 1er avril 1978. Le Conseiller juridique de la Banque a rendu un avis selon lequel les droits de tirage spéciaux (DTS) devraient succéder au dollar américain de 1959 comme étalon de valeur pour le capital de la Banque, et pour maintenir la valeur de ses avoirs en devises. Le DTS a une valeur égale à la somme des valeurs de montants spécifiques en monnaies de libellé, dollar américain inclus. Dans l'attente d'une décision du conseil de direction de la Banque, et comme suggéré dans l'avis rendu par le Conseiller juridique, la Banque continue à utiliser comme base de valorisation le dollar américain de 1959, tel qu'évalué en termes de dollars des États-Unis au 1er juillet 1974, dont la valeur est égale à environ 1,2063 dollars courants américains à cette date.

Maintien de la valeur (MDV)

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de ses avoirs dans le Capital ordinaire, à l'exception des monnaies d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre un montant dans sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de la monnaie de ses avoirs, à l'exception des monnaies d'emprunts. L'étalon de valeur utilisé est alors le dollar américain, du poids et du titre en vigueur au 1er janvier 1959.

Le montant lié au MDV des avoirs en monnaie des pays membres non emprunteurs est porté au Bilan comme actif ou passif, dans Montants requis/à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie. En décembre 2010, la Banque a converti en dollars des États-Unis la majeure partie des avoirs en devises soumis au MDV des pays membres non emprunteurs. Puis en 2011, la Banque a converti en dollars des États-Unis le reste de ces avoirs.

Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs

Conformément à l'Accord, l'Assemblée des Gouverneurs peut exercer son pouvoir d'approbation sur des transferts de revenus du Capital ordinaire au profit du FOS ou d'autres comptes (uniquement le GRF actuellement) administrés par la Banque. Ces transferts, appelés « Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs », figurent en tant que charges dans les rapports lorsqu'ils sont encourus, dès leur approbation, et sont actuellement financés conformément aux conditions de financement du GRF. La partie non décaissée des transferts approuvés est portée au Bilan au poste Montant dû au Mécanisme de dons de la BID.

Bénéfices non distribués

Les Bénéfices non distribués englobent la réserve générale et la réserve spéciale. La réserve générale est constituée des revenus des années précédentes qui ont été retenus pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux revenus.

La réserve spéciale comprend les commissions sur prêts mises de côté conformément à l'Accord, qui sont détenues sous forme de placements. Ces placements ne peuvent être utilisés que pour faire face aux engagements résultant d'emprunts ou de garanties en cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis à l'aide des ressources du Capital ordinaire, ou sur des prêts auxquels la Banque a participé avec ces ressources. L'affectation de ces commissions à la réserve spéciale a été suspendue en 1998 et aucune nouvelle addition n'a été faite à la réserve spéciale.

Placements

Tous les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) sont désignés comme portefeuille échangeable, sont

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

comptabilisés à la date d'opération et indiqués à leur valeur vénale, les variations de la valeur vénale figurant au poste Revenus des placements dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis.

Prêts

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, leurs agences et circonscriptions administratives, ainsi qu'à des entreprises privées qui réalisent des projets sur leurs territoires. En ce qui concerne les prêts assortis d'une garantie souveraine qui sont accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux ou des banques centrales, la Banque suit la procédure qui consiste à exiger un cautionnement solidaire inconditionnel (« full faith and credit ») du gouvernement. Des prêts et des garanties sans garantie souveraine sont également consentis directement à des entités du secteur privé ou à des collectivités locales (« entités éligibles »), sur la base des prix du marché, ainsi qu'à d'autres institutions de développement.

Les frais directs supplémentaires associés aux prêts initiaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés, étant donné que ces montants ont un impact négligeable sur les résultats financiers. Les frais d'entrée pour les prêts d'urgence sont différés et amortis de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, une méthode comptable proche de celle du taux d'intérêt effectif.

Les revenus issus des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque considère qu'un prêt est en souffrance lorsque les paiements du principal et/ou des intérêts n'ont pas été reçus à la date à laquelle ils étaient exigibles en vertu du contrat de prêt. La Banque a pour politique de classer comme improductifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci, si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de certains autres fonds détenus ou administrés par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre sur le Capital ordinaire, ou garantis par ce membre sont également déclarés improductifs. À la date où les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits des revenus de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. À la date à laquelle un membre rembourse intégralement tous les paiements dus, les prêts de ce membre sont retirés de la catégorie des prêts improductifs, son éligibilité à de nouveaux prêts est restaurée et toutes les charges en souffrance (y compris celles des

années précédentes) sont comptabilisés en tant que revenus de prêts pour la période en cours.

Pour les prêts sans garantie souveraine, la Banque décide généralement de classer improductifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autres charges accuse un retard de plus de 90 jours, ou moins si la Direction a des doutes quant à leur recouvrabilité future. Les revenus sont ensuite enregistrés dans la trésorerie, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt et que les doutes de la Direction quant à la recouvrabilité future du prêt se soient dissipés. Si le risque de non-recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur peuvent ne pas être retirés de la catégorie des prêts improductifs.

La Banque considère qu'un prêt sans garantie souveraine est déprécié lorsqu'il est probable, d'après les données et la situation actuelles, qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes dues selon les modalités initiales du contrat. Des provisions spécifiques pour pertes sur prêts dépréciés sont mises de côté sur la base de la valeur actuelle, évaluée par la Direction, des prévisions de flux de trésorerie actualisées au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la valeur vénale de la garantie.

Les prêts sont divisés en deux portefeuilles principaux : les prêts avec garantie souveraine et les prêts sans garantie souveraine, qui sont utilisés pour déterminer les provisions pour pertes sur prêts. Pour le portefeuille de prêts avec garantie souveraine, la Banque ne rééchelonne pas, et n'a jamais eu à passer par pertes et profits les prêts financés sur son Capital ordinaire. En raison de la nature de ses emprunteurs, la Banque s'attend au remboursement de chacun de ses prêts avec garantie souveraine. Par conséquent, la Banque détermine la nature et l'ampleur de son exposition au risque de crédit en prenant en considération la note de crédit étranger à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de notation (en général, Standard & Poor's—S&P) ajustée avec les probabilités de défaut vis-à-vis de la Banque. Pour le portefeuille de prêts sans garantie souveraine, la Banque gère et mesure les risques de crédit en utilisant un système de classification interne des risques de crédit qui prend en compte trois dimensions pour refléter le risque de l'emprunteur, le titre ou les caractéristiques associés à la transaction et le risque pays, qui sont combinés pour déterminer une note finale qui reflète les pertes attendues associées à la transaction. La note finale est ajustée sur l'échelle de notation de S&P's et/ou de Moody's ou sur une moyenne de ces deux échelles.

La Banque examine périodiquement la recouvrabilité des prêts et, le cas échéant, enregistre comme charge les provisions pour pertes sur prêts, conformément au risque de recouvrabilité qu'elle a identifié pour les portefeuilles de prêts avec garantie souveraine et sans garantie souveraine. Ces examens prennent en

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

considération le risque de crédit pour chaque portefeuille, tel que défini plus haut, ainsi que les pertes potentielles qu'entraînerait un retard dans le paiement des échéances du prêt.

Des radiations partielles ou complètes des prêts sont enregistrées lorsqu'une perte a été « réalisée » par le biais d'un accord juridique ou d'un règlement final de faillite, ou lorsque la Banque a déterminé, avec une certitude raisonnable, que le montant dû ne sera pas récupéré.

Garanties

La Banque peut accorder des garanties contre le risque politique et des garanties partielles contre le risque de crédit, soit sans contre-garantie souveraine, dans les limites fixées pour les opérations sans garantie souveraine, soit avec une contre-garantie souveraine d'un pays membre. Dans le cadre de ses activités de prêt sans garantie souveraine, la Banque a accordé des garanties contre le risque politique et des garanties partielles contre le risque de crédit, afin d'encourager l'investissement privé dans les infrastructures, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties contre le risque politique et les garanties partielles contre le risque de crédit peuvent être proposées seules ou conjointement à un prêt de la Banque. Les garanties contre le risque politique couvrent des risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que la convertibilité de la monnaie, le caractère transférable des monnaies en dehors du pays hôte et la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles contre le risque de crédit couvrent les risques de paiement liés à des créances ou à des transactions de financement du commerce. Dans le cadre du Programme de facilitation des transactions de financement du commerce (TFFP), la Banque fournit également des garanties intégrales contre le risque de crédit sur les transactions de financement du commerce. Les conditions financières de toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'émission des titres de créance ou à des transactions de financement du commerce. Au cas par cas, suivant les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Les commissions de garantie, nettes des primes de réassurance, sont facturées et comptabilisées comme revenus pendant la durée de la garantie.

Les garanties sont considérées comme en cours à la date à laquelle l'emprunteur contracte l'obligation financière sous-jacente, et sont appelées lorsque la partie couverte demande un paiement au titre de la garantie. Le montant restant représente le risque potentiel maximum en cas de non versement des paiements garantis pour ces entités. Le passif éventuel pour les

pertes probables liées aux garanties en cours est compris dans Compte fournisseurs et charges à payer.

La Banque gère et mesure le risque de crédit sur les garanties sans contre-garantie souveraine à l'aide d'un système de classification interne des risques de crédit utilisé pour les opérations sans garantie souveraine, comme décrit précédemment dans la section Prêts.

À recevoir des membres

Les montants à recevoir des membres incluent les billets à vue non négociables et non productifs d'intérêts qui ont été acceptés en lieu et place du paiement immédiat de tout ou partie de la souscription d'un membre au capital libéré, les billets à terme non négociables et non productifs d'intérêts reçus en paiement d'obligations MDV, et d'autres obligations MDV.

Biens

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix d'achat. Les améliorations importantes sont capitalisées, tandis que les remplacements courants, les travaux d'entretien et les réparations sont passés en charges. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations apportées aux bâtiments et pour les logiciels capitalisés, et 5 à 15 ans pour les équipements).

Emprunts

Pour s'assurer de disposer des ressources nécessaires pour ses opérations de prêt et de liquidités, la Banque emprunte sur les marchés financiers internationaux en proposant ses titres de créance à des investisseurs privés ou publics. La Banque émet des titres libellés dans diverses monnaies et avec différentes échéances, formes et structures. Elle émet également des billets d'escompte pour couvrir ses besoins de trésorerie à court terme.

Un nombre important d'emprunts, servant le plus souvent à financer des actifs à taux variable, sont portés au Bilan à leur valeur vénale. La composante intérêts des variations de la valeur vénale de ces emprunts est enregistrée dans les Frais liés aux emprunts, sur toute la durée du contrat d'emprunt. Les autres variations de la valeur vénale de ces instruments sont comptabilisées dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis, au poste Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles non échangeables.

Certains emprunts sont présentés à leur valeur vénale (valeur nominale), ajustés de tous les ajustements non amortis de la valeur vénale, des primes ou décotes. L'amortissement de ces éléments se calcule selon une méthode proche de celle du taux d'intérêt effectif, et figure dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis, respectivement aux postes Ajustements

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

nets de valeur vénale sur des portefeuilles non échangeables et Frais liés aux emprunts—Intérêts.

Les coûts d'émission des titres de créance comptabilisés à la valeur vénale sont passés en charges dès l'émission, tandis que les coûts d'émission des titres de créance comptabilisés au coût amorti sont différés et amortis selon la méthode linéaire (proche de celle du taux d'intérêt effectif) sur toute la durée de vie du titre de créance correspondant. Le solde non amorti des coûts d'émission est porté au Bilan au poste Actifs divers—Autres, et les montants comptabilisés dans les charges ou amortis sont portés au Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis au poste Frais liés aux emprunts—Coûts d'émission des emprunts.

Les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, nettes de la composante intérêts des produits dérivés d'emprunts ; elles sont calculées selon une méthode proche de celle du rendement effectif, à la date de l'émission de ces titres de créance, et sont portées au Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis au poste Frais liés aux emprunts.

Produits dérivés

Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés modifient les caractéristiques des opérations en termes de taux d'intérêt et/ou de monnaies de manière à obtenir le type de taux d'intérêt et/ou de monnaie voulu. En outre, afin d'atténuer la sensibilité de ses fonds propres aux variations des taux d'intérêt (durée ou durée modifiée), la Banque utilise des swaps de durée de fonds propres pour maintenir la durée modifiée de ses fonds propres dans les limites définies par sa politique, à savoir entre quatre et six ans.

Tous les produits dérivés sont portés au Bilan en tant qu'actifs ou passifs, suivant la nature (débit ou crédit) de leur valeur vénale nette.

La composante intérêts des variations de la valeur vénale des produits dérivés de placements, prêts, emprunts et durée de fonds propres est comptabilisée respectivement dans Revenus des placements—Intérêts, Revenus des prêts—Intérêts, après swaps, Frais liés aux emprunts—Intérêts, après swaps, et Autres revenus d'intérêts, sur toute la durée de vie du contrat de produit dérivé. Les autres variations de la valeur vénale figurent dans Revenus des placements—Gains nets, pour les produits dérivés de placements, et dans Ajustements nets de la valeur vénale sur des portefeuilles non échangeables, pour les instruments dérivés de prêts, d'emprunts et de durée de fonds propres.

La Banque émet parfois des titres de créance avec des produits dérivés intégrés. Ces titres financent les actifs à taux variable et sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Frais administratifs

Les frais administratifs de la Banque sont répartis entre le Capital ordinaire et le FOS, suivant une formule de répartition approuvée par l'Assemblée des Gouverneurs. En 2011, le ratio effectif des frais administratifs imputés a été de 3,0 % au FOS et de 97,0 % au Capital ordinaire (2010—2,0 % et 98,0 % ; 2009—2,3 % et 97,7 %).

Programmes spéciaux

Des programmes spéciaux fournissent des financements remboursables, non remboursables ou dont le remboursement est conditionnel, aux pays membres emprunteurs. Les opérations remboursables sont enregistrées au poste Actifs divers. Les opérations non remboursables et les opérations dont le remboursement est conditionnel sont inscrites en charges des Programmes spéciaux au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non décaissés et les récupérations de financements recouvrables à certaines conditions sont comptabilisées en tant que déduction des charges des Programmes spéciaux dans la période où elles ont lieu.

Imposition

La Banque, ses revenus, ses biens, et autres actifs, ainsi que les transactions et opérations qu'elle réalise au titre de l'Accord sont exonérés de toute imposition et de tous droits de douane dans ses pays membres.

Plans de pensions de retraite et de prestations complémentaires de retraite

Le niveau de provisionnement des plans de retraite de la Banque est comptabilisé dans le Bilan. Le niveau de provisionnement correspond à la différence entre la valeur vénale de l'actif de ces plans et l'obligation au titre des prestations au 31 décembre, date du calcul. Les plans de retraite surprovisionnés (lorsque la valeur vénale de l'actif du plan dépasse l'obligation au titre des prestations) sont totalisés et comptabilisés comme Actifs des plans de retraite, tandis que les plans sousprovisionnés (lorsque l'obligation au titre des prestations dépasse la valeur vénale de l'actif du plan) sont totalisés et comptabilisés comme Passif des plans de retraite.

Les gains et les pertes actuariels nets et le coût des services passés non comptabilisé comme composante du coût net des prestations périodiques au moment où il est encouru sont comptabilisés comme composante des Autres éléments du résultat global (perte) dans l'état du Résultat Étendu. Les gains et les pertes actuariels nets et le coût des services passés sont ensuite comptabilisés comme composante du coût net des prestations périodiques, conformément aux dispositions des normes comptables applicables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le coût net des prestations périodiques est porté au Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis au poste Frais administratifs, et comprend le coût des services, le coût des intérêts, les bénéfices attendus des actifs des plans, l'amortissement du coût des services passés et les gains/pertes comptabilisés précédemment comme une composante des Autres éléments du résultat global (perte) restante dans Montant cumulé des autres éléments du résultat global (perte).

Note C—Restrictions sur monnaies

Au 31 décembre 2011, les Espèces comprenaient un montant de 173 millions USD (2010—136 millions USD) dans les devises des membres emprunteurs régionaux. Ces montants peuvent être utilisés par la Banque pour les opérations de prêts sur le Capital ordinaire et pour couvrir les frais administratifs. Un membre a limité le montant de 53 millions USD (2010—23 millions USD) à utiliser pour effectuer des paiements sur son territoire pour des biens et des services, conformément aux dispositions de l'Accord.

Note D—Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de ses portefeuilles, la Banque investit dans des obligations d'États, d'agences gouvernementales, d'entreprises et de banques, dans des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques, et dans des instruments financiers dérivés connexes, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Pour les obligations d'États et d'agences gouvernementales, y compris les titres émis par une institution d'un État ou par tout autre organisme public, la Banque a pour politique d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays présentant une qualité de crédit au moins équivalente à une note AA- (les titres d'agences gouvernementales adossés à des actifs ou à des hypothèques doivent présenter une qualité de crédit équivalente à une note AAA). Les obligations émises par des organisations multilatérales doivent présenter une qualité de crédit équivalente à une note AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres de créance de premier rang présentent une qualité de crédit au moins équivalente à une note A+, et dans sociétés notées au minimum AA (les titres adossés à des actifs ou à des hypothèques doivent présenter une qualité de crédit équivalente à une note AAA). La Banque investit également dans des titres à court terme des classes d'actifs d'investissement éligibles mentionnées ci-dessus, à condition qu'ils aient les notes de crédit à court terme les plus élevées.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les instruments des portefeuilles échangeables détenus au 31 décembre

2011 de (68) millions USD (2010—262 millions USD ; 2009—382 millions USD) étaient inclus dans les Revenus des placements—Gains nets.

Le portefeuille de placements a été affecté par l'aversion au risque qui prédominait sur les marchés en raison d'indicateurs économiques de plus en plus faibles, de la dégradation de la note de crédit du gouvernement américain par S&P, et d'une inquiétude grandissante face à l'instabilité financière de divers pays européens qui s'est généralisée sur les marchés de crédit. La valorisation des titres du portefeuille adossés à des actifs ou à des hypothèques continue d'être impactée par des facteurs du marché, comme une liquidité inégale, les décisions des agences de notation et les prix auxquels les transactions ont lieu. La Banque continue autant que possible à maximiser le recours à des données de marché pour valoriser ses placements, en utilisant notamment les prix fixés par des services externes ou des opérateurs boursiers indépendants, et les courbes de rendement observées sur les marchés.

Dans le cadre de la politique de gestion de l'actif et du passif, le Conseil d'administration a approuvé en 2010 la conversion en dollars des États-Unis de tous les avoirs en monnaie des pays membres non emprunteurs, soumis au MDV, et qui étaient investis dans le portefeuille d'actifs détenus jusqu'à leur échéance. La mise en œuvre de cette décision a nécessité la vente ou le transfert de titres du portefeuille d'actifs détenus jusqu'à leur échéance, engendrant automatiquement l'arrêt de la comptabilité de ce portefeuille au coût amorti et la comptabilisation immédiate de gains d'investissement de 54 millions de dollars, qui sont inclus dans le poste Revenus de placements—Gains nets du Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis. Des titres d'une valeur comptable de 1 758 millions USD ont été vendus et des titres d'une valeur comptable de 754 millions USD ont été transférés du portefeuille des titres détenus jusqu'à leur échéance au portefeuille de titres échangeables. En outre, au cours du premier trimestre 2010, la Banque a transféré un titre d'une valeur comptable de 52 millions USD du portefeuille des titres détenus jusqu'à leur échéance au portefeuille de titres échangeables, en raison d'une poursuite de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur. Une perte de 4 millions USD a été prise en compte dans les bénéfices à la suite de ce transfert.

L'État récapitulatif des titres échangeables et des swaps en Annexe I-1 recense les instruments échangeables au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Note E—Encours des prêts et des garanties

Les prêts approuvés sont décaissés au profit des emprunteurs suivant les besoins du projet financé ; cependant, les décaissements ne commencent pas avant que l'emprunteur et l'éventuel garant aient satisfait à certaines conditions suspensives contractuelles.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le portefeuille de prêts comprend des prêts avec garantie souveraine i) en devise unique (prêts du Mécanisme de prêt en devise unique (SCF) à taux basé sur le LIBOR, prêts SCF à taux ajustable, et prêts du Programme du guichet en dollars), et en devises multiples (prêts du Système de pool de devises (CPS)) et ii) SCF et CPS à taux ajustables convertis en prêts USD à taux basé sur le LIBOR et à taux fixe sur coût de base, SCF à taux fixe sur coût de base, prêts d'urgence et prêts au titre du Mécanisme de prêt en devise locale (LCF). En outre, le portefeuille de prêts comprend des prêts sans garantie souveraine.

Les prêts SCF basés sur le LIBOR sont libellés dans l'une des quatre devises suivantes : dollars des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou dans plusieurs de ces devises. Ils sont assortis d'un taux d'intérêt révisé chaque trimestre sur la base du LIBOR à trois mois applicable à chaque devise, majoré d'une marge qui est fonction de la catégorie du prêt (en devise unique, multiple, ou autre) et qui correspond au coût de financement et de la marge de prêt de la Banque. Les soldes des prêts SCF basés sur le LIBOR peuvent être convertis en prêts à taux fixe sous réserve de certaines conditions.

Les prêts SCF à taux variable sont assortis de taux d'intérêt révisés tous les six mois pour refléter le coût effectif spécifique à chaque devise, au cours des six derniers mois, du pool des emprunts affectés au financement de ces prêts, majorés de la marge de prêt de la Banque.

Pour les prêts CPS, la Banque a toujours maintenu une composition monétaire cible de 50 % de dollars des États-Unis, de 25 % de yens japonais et de 25 % de devises européennes. En 2011, le Conseil d'administration a également approuvé la conversion graduelle et intégrale de la composition monétaire de ces prêts en dollars des États-Unis. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts approuvés avant 1989 est fixe, tandis que le taux d'intérêt appliqué aux prêts approuvés entre 1990 et 2003 est révisé deux fois par an sur la base du coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré de la marge de prêt de la Banque.

Dans le cadre d'une offre de conversion destinée aux emprunteurs et approuvée par le Conseil d'administration en 2009 et 2010, la Banque a converti l'encours non décaissé des prêts, soit 31 956 millions USD au titre de prêts SCF et CPS à taux ajustable, en prêts USD à taux basé sur le LIBOR ou à taux fixe comme suit : 3 036 millions USD de prêts CPS en prêts en USD à taux basé sur le LIBOR, 6 639 millions USD de prêts CPS en prêts en USD à taux fixe sur coût de base, 1 929 millions de prêts SCF en prêts en USD à taux basé sur le LIBOR, et 20 352 millions USD de prêts SCF en prêts à taux fixe sur coût de base.

La Banque offre des prêts concessionnels par le biais d'une combinaison de prêts du Capital ordinaire et du FOS (« prêts parallèles »). La part du Capital ordinaire dans les prêts

parallèles est constituée de prêts SCF à taux fixe assortis d'une échéance de 30 ans et d'un délai de grâce de 6 ans.

Au titre du Mécanisme de prêt d'urgence, la Banque accorde également un financement pour répondre aux situations d'urgence financière dans la région pour un montant global renouvelable pouvant aller jusqu'à 3 milliards USD. Les prêts sont libellés en dollars des États-Unis, leur échéance ne dépasse pas cinq ans, et les remboursements du principal commencent après un délai de trois ans. Ces prêts sont assortis d'un taux d'intérêt basé sur le LIBOR à six mois et d'une marge de 400 points de base.

Les prêts LCF permettent aux emprunteurs de choisir de recevoir leur financement en devise locale selon trois modalités différentes : i) un financement direct en devise locale ou une conversion des décaissements futurs et/ou de l'encours de leurs prêts ; ii) des swaps directs en devise locale de leur dette actuelle envers la Banque, et iii) un décaissement en devise locale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la devise locale en question et de l'instrument ou des instruments appropriés d'atténuation des risques sur les marchés financiers. Les soldes à payer au titre des prêts LCF peuvent être assortis d'un taux d'intérêt fixe, variable ou indexé sur l'inflation. Au 31 décembre 2011, la Banque a effectué un volume cumulé de conversions en devise locale de décaissements et d'encours de prêts correspondant à un montant de 2 192 millions USD (2010—1980 millions USD).

Jusqu'en 2007, la Banque proposait des prêts à taux fixe et à taux basé sur le LIBOR avec garantie souveraine au titre du Programme du guichet en dollars, destinés à être rétrocédés à des emprunteurs sans garantie souveraine. En outre, de 2008 jusqu'au 31 décembre 2009, la Banque proposait également des prêts dans le cadre du Programme de liquidités, un programme qui accordait des prêts d'urgence.

La Banque consent aux entités éligibles des prêts sans garantie souveraine, assortis de conditions financières diverses. Les prêts sans garantie souveraine peuvent être libellés en dollars des États-Unis, en yens japonais, euros, francs suisses ou en monnaie locale, et les emprunteurs ont le choix entre prêts à taux fixe, à taux variable ou à taux indexé sur l'inflation. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est révisé tous les mois, trimestres ou semestres sur la base du LIBOR, majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et commissions sur ces prêts sont fixées au cas par cas. Ces financements sont soumis à certaines limites, y compris un plafond de financement de (a) 200 millions USD ou (b) (i) 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de risque de crédit—quel que soit le pays, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % pour certains pays plus petits) de la capitalisation totale de la dette et

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

des fonds propres de l'emprunteur ou débiteur ou (ii) 25 % du coût total du projet (40 % pour certains pays plus petits) pour les nouveaux projets. La Banque peut également fournir des garanties contre le risque politique à hauteur de 200 millions USD ou 50 % du coût total du projet, le plus faible des deux montants étant retenu. Dans des cas exceptionnels, le Conseil d'administration peut approuver des financements de 400 millions USD maximum. Le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations sans garantie souveraine ne peut dépasser (i) 2,5 % des fonds propres de la Banque et (ii) 500 millions USD au moment de l'approbation, le montant le plus faible étant retenu. En outre, la Banque a défini des limites sectorielles afin de garantir une diversité des secteurs au sein de son portefeuille. La Banque a également consenti certains prêts sans garantie souveraine à d'autres institutions de développement, y compris à la Société interaméricaine d'investissement, à des fins de rétrocession de prêts.

Les opérations sans garantie souveraine sont actuellement plafonnées à un montant tel que les exigences de capital-risque pour ces opérations ne dépassent pas 20 % du Total des fonds propres ; ce montant est calculé conformément à la politique d'adéquation du capital de la Banque.

En 2011, les charges sur les prêts de la Banque comprenaient une marge de prêt de 0,80 % par an sur l'encours, une commission de crédit de 0,25 % par an sur le solde non décaissé du prêt, et aucune commission de supervision et d'inspection. Ces charges s'appliquent aux prêts avec garantie souveraine—hors prêts d'urgence—qui représentent environ 94 % du portefeuille de prêts, et sont examinées et approuvées chaque année par le Conseil d'administration.

Les revenus des prêts ont diminué de 506 millions USD (2010—475 millions USD ; 2009—221 millions USD), représentant les intérêts nets des transactions de swaps de prêts associées.

Un État récapitulatif de l'encours des prêts par pays est présenté à l'Annexe I-2 et un récapitulatif de l'encours des prêts par monnaie et par type de taux d'intérêt avec la structure d'échéances au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 figure à l'Annexe I-3.

Mécanisme de financement flexible

En 2011, la Banque a approuvé le Mécanisme de financement flexible (FFF) avec une prise d'effet fixée au 1er janvier 2012. Le FFF est désormais la seule plateforme de produits financiers dédiée à l'approbation de tous les nouveaux prêts du Capital ordinaire avec garantie souveraine. Grâce à des fonctionnalités intégrées dans les prêts FFF, les emprunteurs peuvent adapter les conditions financières de leurs prêts à leurs besoins au moment de l'approbation ou pendant la durée de vie du prêt, sous réserve de

disponibilité sur le marché et de considérations opérationnelles. La plateforme FFF permet aux emprunteurs de : (i) gérer la devise, le taux d'intérêt et d'autres types de risques, (ii) répondre à l'évolution des besoins du projet en personnalisant les modalités de remboursement du prêt pour mieux gérer le risque de liquidité, (iii) gérer les prêts associés à d'anciens produits financiers, et (iv) mettre en place des couvertures au niveau du portefeuille de prêts avec la Banque. Le Mécanisme de prêt en devise locale (LCF) a été intégré au FFF pour les prêts avec garantie souveraine.

Les prêts FFF ont un taux d'intérêt basé sur le LIBOR, plus une marge de financement ou le coût de financement réel, et la marge de la Banque. Les emprunteurs ont la possibilité de convertir leurs prêts en prêts à taux fixe sur coût de base, et également de les convertir dans d'autres devises.

Société interaméricaine d'investissement (SII)

La Banque a approuvé un prêt à la SII (organisation internationale distincte dont les 44 pays membres sont aussi membres de la Banque) d'un montant de 300 millions USD. Les décaissements au titre de ce prêt sont effectués en dollars des États-Unis, et leur taux d'intérêt est basé sur le LIBOR. Au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, l'encours de ce prêt était de 100 millions USD.

Prêts participatifs et garanties

Aux termes des contrats de prêt avec ses emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou d'autres institutions financières, tout en se réservant la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2011, l'encours des participations à des prêts sans garantie souveraine, non inscrit au Bilan, s'élevait à 2 755 millions USD (2010—3 135 millions USD).

Au 31 décembre 2011, la Banque avait approuvé un volume de garanties non liées au financement du commerce et sans contregaranties souveraines, net d'annulations et d'échéances, de 1 094 millions USD (2010—1 179 millions USD). De plus, la Banque a approuvé une garantie avec contregarantie souveraine de 60 millions USD. Au cours de l'année 2011, elle a approuvé trois garanties non liées au financement du commerce et sans contregarantie souveraine pour un total de 54 millions USD (2010—quatre pour 61 millions USD).

Dans le cadre de son Programme de facilitation des transactions de financement du commerce (TFFP), la Banque propose, en plus des prêts directs, des garanties de crédit intégrales sur les transactions à court terme qui financent le commerce. Le TFFP autorise les lignes de crédit à l'appui de banques émettrices approuvées et d'institutions financières non bancaires, avec un encours qui ne doit à aucun moment dépasser 1 milliard USD au total. En 2011, la Banque a émis 268 garanties pour un

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

montant total de 621 millions USD dans le cadre de ce programme (2010—131 garanties pour un montant total de 239 millions USD).

Au 31 décembre 2011, les garanties d'un montant de 980 millions USD (2010—814 millions USD), dont 418 millions USD (2010—153 millions USD) au titre du TFFP, étaient en cours et sujettes à appel. Ce montant représente le montant maximum non actualisé des paiements que la Banque pourrait être contrainte de verser à l'avenir au titre de ces garanties. Un montant de 38 millions USD (2010—45 millions USD) de garanties en cours a été réassuré pour réduire l'engagement de la Banque. Les garanties en cours ont des échéances résiduelles de 1 à 14 ans, à l'exception des garanties liées au financement du commerce qui ont des échéances maximales de 3 ans. Aucune garantie consentie par la Banque n'a jamais été appelée. Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, les engagements de la Banque au titre des garanties sans contregarantie souveraine, nets de réassurance, s'élevaient respectivement à 847 millions USD et à 671 millions USD, classés comme suit (en millions) :

Classification interne du risque de crédit	2011	2010
Excellent	\$ 140	\$ 115
Très solide	159	95
Solide	146	58
Satisfaisant	253	17
Moyen	27	253
Faible	106	118
Perte potentielle	16	15
Total	<u>\$ 847</u>	<u>\$ 671</u>

Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire (IFF)

L'IFF a été créé en 1983 par l'Assemblée des Gouverneurs de la Banque pour subventionner une partie des intérêts que certains emprunteurs doivent verser pour des prêts du Capital ordinaire. La subvention de l'IFF pour les intérêts a été suspendue pour les prêts approuvés après 2006. En 2011, l'IFF a payé 27 millions USD (2010—33 millions USD ; 2009—39 millions USD) d'intérêts pour le compte d'emprunteurs.

Note F—Risque de crédit du portefeuille de prêts

Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts est le risque que la Banque ne reçoive pas le remboursement du principal et/ou paiement des intérêts sur un ou plusieurs de ses prêts, selon les conditions convenues. Il est directement lié à l'activité principale de la Banque et représente le plus gros risque financier auquel elle est exposée. La Banque s'est dotée de multiples protections contre le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts, y compris un plafond général de prêt, un cadre complet d'adéquation de son capital (conçu pour garantir que la Banque détient à tout moment suffisamment de fonds propres, compte tenu de la qualité et de la

concentration de son portefeuille), une politique pour le traitement des prêts improductifs et une politique pour le maintien d'une provision pour pertes sur prêts et garanties. Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts de la Banque est déterminé par la qualité de crédit de chaque emprunteur et le volume des engagements de la Banque vis-à-vis de celui-ci.

La Banque gère deux sources principales de risque de crédit lié à ses activités de prêt : les prêts avec garantie souveraine et les prêts sans garantie souveraine. Environ 95 % des prêts de la Banque sont assortis d'une garantie souveraine.

Prêts avec garantie souveraine : Lorsque la Banque octroie un prêt à des emprunteurs du secteur public, elle demande en général une garantie souveraine complète ou une garantie équivalente de la part du pays membre emprunteur. En octroyant un prêt à des entités souveraines, la Banque s'expose au risque pays (ou risque souverain) qui comprend des pertes potentielles provenant de l'incapacité du pays ou de son refus de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis de la Banque.

Pour la Banque, la probabilité d'être confrontée à un événement de crédit dans son portefeuille de prêts avec garantie souveraine est différente que pour les prêteurs commerciaux. La Banque ne renégocie pas et ne rééchelonne pas ses prêts avec garantie souveraine, et a toujours récupéré l'intégralité du principal et des intérêts dus dès la résolution d'un événement de crédit. Par conséquent, les probabilités de défaut vis-à-vis de la Banque affectées à chaque pays sont ajustées pour prendre en compte la perspective de la Banque d'un recouvrement intégral de ses prêts avec garantie souveraine. Cependant, même en cas de remboursement intégral du principal et des intérêts à la fin de l'évènement de crédit, la Banque subit une perte économique due à la non facturation d'intérêts sur les intérêts échus pendant la durée de l'évènement de crédit.

La qualité de crédit du portefeuille de prêts avec garantie souveraine au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, telle que représentée par la note de crédit étranger à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par S&P, est la suivante (en millions) :

Notations pays	2011	2010
A+ à A-	\$ 1 266	\$ 1 085
BBB+ à BBB-	35 864	28 400
BB+ à BB-	6 995	13 950
B+ à B-	18 478	16 194
CCC+ à CCC-	211	154
Total	<u>\$62 814</u>	<u>\$59 783</u>

Les notes présentées ci-dessus ont été mises à jour respectivement le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010.

Prêts sans garantie souveraine : La Banque ne bénéficie pas de garanties souveraines complètes lorsqu'elle prête à des

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

emprunteurs sans garantie souveraine. Le risque et la performance de ces prêts sont évalués en estimant les facteurs de risques individuels dans chacune des dimensions de l'emprunteur et de la transaction. Les principaux facteurs de risque évalués au niveau de la transaction tiennent compte de la priorité accordée aux prêts octroyés par la Banque par rapport aux autres obligations de l'emprunteur, du type d'instrument apporté en garantie ; et de la nature et de l'ampleur des engagements que l'emprunteur doit honorer. Les principaux facteurs de risque considérés au niveau de l'emprunteur peuvent être regroupés en trois catégories principales : les risques politiques, les risques commerciaux ou liés à un projet spécifique, et les risques financiers. Les risques politiques peuvent être définis comme les risques associés au financement d'un projet émanant de sources gouvernementales, d'un point de vue juridique ou réglementaire. Les risques commerciaux ou associés à un projet concernent la viabilité économique ou financière d'un projet et les risques opérationnels. Les risques financiers tiennent compte de l'exposition du projet à la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change, aux risques d'inflation, aux risques de liquidité et aux risques de financement.

L'évaluation du risque de crédit lié aux transactions avec des institutions financières est basée sur un système de notation uniforme qui considère les facteurs suivants : adéquation du capital, qualité des actifs, politiques et procédures opérationnelles et cadres de gestion des risques ; qualité de la gestion et de la prise de décision ; revenus et position sur le marché, liquidité et sensibilité au risque de marché ; qualité des réglementations et des agences de réglementation ; et soutien potentiel du gouvernement ou des actionnaires.

La notation d'un pays est considérée comme un indicateur de l'impact de l'environnement macro-économique sur la capacité de l'emprunteur à rembourser la Banque et, à ce titre, elle est considérée comme un plafond pour la note de risque de la transaction. La qualité de crédit du portefeuille de prêts sans garantie souveraine au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, hors prêts à d'autres institutions de développement, telle qu'elle est représentée par la classification interne des risques de crédit est la suivante (en millions) :

Classification des risques	2011	2010	Équivalent de notation S&P/Moody's
Excellent	\$ 117	\$ 215	BBB à Baa3 ou supérieur
Très solide	494	1 059	BB+ à Ba1
Solide	1 270	823	BB à Ba2
Satisfaisant	517	312	BB- à Ba3
Moyen	319	163	B+ à B1
Faible	114	261	B à B2
Perte potentielle	183	62	B- à B3
Dépréciés	129	140	CCC-D à Caa-D
Total	<u>\$ 3 143</u>	<u>\$ 3 035</u>	

En outre, au 31 décembre 2011, la Banque avait octroyé des prêts à d'autres institutions de développement notées AAA à A pour un total de 173 millions USD (2010 —189 millions USD).

Prêts en souffrance et improductifs

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, aucun prêt n'était en souffrance, et un prêt sans garantie souveraine avec un encours de 129 millions USD (2010—un prêt avec un encours de 92 millions USD) avait un statut improductif.

Prêts dépréciés

Au 31 décembre 2011, la Banque a un prêt sans garantie souveraine dépréciés avec un encours de 129 millions USD (2010—deux prêts pour un encours de 140 millions USD), et l'encours moyen des prêts dépréciés en 2011 était de 126 millions USD (2010—128 millions USD). En 2011, les revenus comptabilisés pour les prêts dépréciés étaient de 5 millions USD (2010—7 millions USD ; 2009—14 millions USD). Si ces prêts n'avaient pas été dépréciés, les revenus comptabilisés auraient été de 5 millions USD (2010—7 millions USD ; 2009—14 millions USD). Tous les prêts dépréciés bénéficient de provisions spécifiques pour les pertes sur prêts, d'un montant de 41 millions USD (2010—55 millions USD).

Provisions pour pertes sur prêts et garanties

Portefeuille de prêts avec garantie souveraine : Une évaluation collective de la recouvrabilité est effectuée pour les prêts et les garanties avec garantie souveraine. Le rendement de ce portefeuille a été excellent, surtout si l'on considère les notes de crédit assez faibles de nombreux pays emprunteurs de la Banque. Toutefois, la Banque a été confrontée par le passé à des retards dans le service de la dette, parfois supérieurs à six mois. Étant donné que la Banque ne facture pas d'intérêts sur les paiements d'intérêts non perçus pour ces prêts, elle considère que ces retards dans le service de la dette peuvent compromettre le prêt, puisqu'elle ne perçoit pas les paiements dans les délais prescrits par le contrat du prêt.

Portefeuille de prêts sans garantie souveraine : Pour les prêts garantis sans garantie souveraine, une provision collective pour pertes est déterminée en fonction de la classification interne des risques de crédit présentée précédemment. La première étape du calcul de la provision collective pour pertes sur prêts consiste à estimer un taux attendu de transition des projets à partir des différentes catégories de risques vers la catégorie dépréciés/en défaut. Ce taux dépréciés/en défaut est appliqué à chaque catégorie de risque. Les transitions des titres de créance depuis les différentes catégories de risques vers la catégorie dépréciés/en défaut sont modélisées en utilisant des données mondiales non souveraines recueillies à partir d'expériences documentées

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

d'émissions de titres de créance sans garantie souveraine présentant des niveaux de risques similaires.

Un taux approprié de pertes issues des projets une fois classés dépréciés est estimé en se basant généralement sur l'expérience spécifique de la Banque acquise dans l'évaluation des pertes provenant des prêts dépréciés de son propre portefeuille de prêts sans garantie souveraine. En fonction (i) du taux de dépréciation/défaut pour chaque catégorie de risque (ii) de la répartition du portefeuille de prêts sans garantie souveraine dans chacune de ces catégories et (iii) du taux de perte une fois en défaut, le niveau requis de provisions collectives pour pertes est déterminé.

La Banque dispose de provisions spécifiques pour pertes sur prêts dépréciés, qui sont évaluées individuellement (Cf. Note B).

Les variations des provisions pour pertes sur prêts et garanties pour les exercices s'achevant au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 au 31 décembre 2009 sont les suivantes (en millions) :

	2011	2010	2009
Solde en début d'exercice	\$ 172	\$ 148	\$ 169
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties	3	24	(21)
Solde en fin d'exercice	<u>\$ 175</u>	<u>\$ 172</u>	<u>\$ 148</u>
Composé de :			
Provision pour pertes sur prêts	\$ 150	\$ 145	\$ 116
Provision pour pertes sur garanties ⁽¹⁾	25	27	32
Total	<u>\$ 175</u>	<u>\$ 172</u>	<u>\$ 148</u>

⁽¹⁾ La provision pour pertes sur garanties est portée au Bilan sous Compte fournisseurs et charges à payer.

Les provisions (crédits) pour les pertes sur prêts et sur garanties comprenaient des provisions (crédits), en lien avec des prêts avec garantie souveraine, de 1 million USD en 2011 (2) millions en 2010 et (4) millions en 2009.

En 2011, aucune modification n'a été apportée à la politique de la Banque en matière de provisions pour pertes sur prêts de l'année précédente. À l'exception des quelques prêts dépréciés du portefeuille de prêts sans garantie souveraine, tous les prêts et toutes les garanties ont été collectivement évalués par rapport au risque d'un défaut de paiement. Au 31 décembre 2011, les provisions collectives pour pertes sur prêts et garanties s'élevaient à 134 millions USD (2010—117 millions USD ; 2009—119 millions USD), dont environ 125 millions USD (2010—109 millions USD ; 2009—109 millions USD) en lien avec le portefeuille sans garantie souveraine.

Restructurations de dettes en difficulté

La Banque ne rééchelonne pas ses prêts avec garantie souveraine. Le remaniement d'un prêt est considéré comme une restructuration de dette lorsque l'emprunteur rencontre des difficultés financières et que la Banque a accordé une concession à l'emprunteur.

Un prêt restructuré est considéré comme dépréciés lorsque les modalités contractuelles de l'accord de restructuration ne sont pas respectées. Un prêt restructuré dans le cadre d'une restructuration de dette est considéré comme dépréciés jusqu'à son extinction, mais n'est pas présenté comme tel dans les rapports financiers sauf en cas de non respect des modalités du contrat de restructuration.

En 2011, un prêt sans garantie souveraine considéré comme dépréciés a fait l'objet d'une restructuration : l'encours de ce prêt était de 100 millions USD, et la provision spécifique pour pertes sur prêts était de 46 millions USD avant la restructuration. Au 31 décembre 2011, l'encours, les montants engagés, mais non décaissés et la provision spécifique pour pertes sur prêts étaient respectivement de 129 millions USD, 3 millions USD et 41 millions USD. Le remaniement du prêt a eu pour effet d'augmenter de 32 millions USD l'engagement de la Banque. Le contrat de prêt a été modifié avant tout pour permettre de couvrir les dépassements de coûts, de repousser les échéances de remboursement et de prolonger les périodes d'engagement. Aucun défaut de paiement n'a été enregistré après la restructuration.

Note G—Montants à recevoir des (à payer aux) membres

La composition des montants nets à recevoir des (à payer aux) membres au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 est la suivante (en millions) :

	2011	2010
Membres régionaux en développement	\$ 294	\$ 364
Canada	—	(234)
Membres extra-régionaux	(218)	(287)
Total	<u>\$ 76</u>	<u>\$ (157)</u>

Ces montants sont représentés dans le Bilan comme suit (en millions) :

	2011	2010
À recevoir des membres	\$ 295	\$ 378
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	(219)	(535)
Total	<u>\$ 76</u>	<u>\$ (157)</u>

Du fait de la nature des Montants à recevoir des membres, la Banque s'attend à les récupérer dans leur intégralité.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

En 2009, la Banque a conclu un accord avec l'un de ses pays membres emprunteurs visant à consolider ses obligations MDV en cours avec le FOS pour un montant de 252 millions USD, et un échéancier de paiement en 16 versements annuels à compter de 2010 a été convenu. Au 31 décembre 2011, l'encours était de 221 millions USD (2010—236 millions USD).

Note H—Biens

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, les Biens nets comprenaient les éléments suivants (en millions) :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Terrains, bâtiments, améliorations, logiciels et équipements capitalisés, au prix d'achat	\$ 609	\$ 588
Moins : amortissements cumulés des avoirs en monnaie	(284)	(264)
Total	<u>\$ 325</u>	<u>\$ 324</u>

Note I—Emprunts

Au 31 décembre 2011, les emprunts à moyen et long terme comprennent des prêts, des bons et des obligations émis dans diverses devises et avec des taux d'intérêt allant de 0,0 % à 11 % avant swaps, et de (1,09) % (équivalant au LIBOR en USD à 3 mois moins 148 points de base) à 8,14 % après swaps, assortis de diverses échéances allant jusqu'à 2041. Un état récapitulatif au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 du portefeuille d'emprunts à moyen et long terme et de sa structure d'échéances est présenté à l'Annexe I-4.

La Banque dispose de mécanismes d'emprunt à court terme qui consistent en un programme de billets d'escompte et en lignes d'emprunt non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les billets d'escompte sont émis pour des montants minimaux de 100 000 USD et avec des échéances maximales de 360 jours. Au 31 décembre 2011, le taux moyen pondéré des emprunts à court terme était de 0,06 % (2010—0,18 %).

Les Frais liés aux emprunts ont été imputés des intérêts nets des transactions de swaps d'emprunts correspondants s'élevant à 1 987 millions USD en 2011 (2010—1 972 millions de dollars ; 2009—1 493 millions).

Note J—Option de la valeur vénale

Avec une date d'effet fixée au 1er janvier 2008, la Direction a approuvé le choix de l'option de la valeur vénale conformément aux PCGR pour la plupart de ses créances à moyen et long terme (principalement des emprunts finançant des actifs à taux variable) afin de réduire la volatilité des revenus résultant de la précédente asymétrie comptable : les swaps d'emprunts étaient en effet évalués par rapport au prix du marché via les revenus alors que tous les emprunts étaient comptabilisés au coût amorti. Les variations de valeur vénale des emprunts pour

lesquels l'option de la valeur vénale a été retenue sont à présent comptabilisées dans les revenus.

Avec une date d'effet fixée au 1er janvier 2011, afin de réduire la volatilité des revenus résultants des variations de la valeur vénale de ses swaps d'emprunts, qui ne sont pas compensées par des variations correspondantes de la valeur vénale de ses emprunts étant donné que tous les prêts de la Banque sont comptabilisés au coût amorti, la Banque a modifié sa politique d'option de la valeur vénale pour pouvoir traiter la volatilité des revenus non pas instrument par instrument, mais sur l'ensemble du portefeuille d'instruments financiers (c.-à-d. emprunts et prêts).

Les variations de la valeur vénale des emprunts pour lesquels l'option de la valeur vénale a été retenue ont été comptabilisées dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis pour les exercices se terminant au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 comme suit (en millions) :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Frais liés aux emprunts—Intérêts après swaps	\$ (2 076)	\$ (2 082)	\$ (1 773)
Ajustements nets de la valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables	(1 040)	(2 785)	(1 825)
Total des variations de la valeur vénale incluse dans les revenus nets (perte nette)	<u>\$ (3 116)</u>	<u>\$ (4 867)</u>	<u>\$ (3 598)</u>

La différence entre le montant en valeur vénale des emprunts et l'encours non payé du principal des emprunts mesuré à sa valeur vénale au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 était la suivante (en millions) :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Valeur vénale	\$ 49 335 ⁽¹⁾	\$ 53 302 ⁽¹⁾
Fraction non versée du capital	<u>45 571</u>	<u>51 133</u>
Valeur vénale de la fraction non versée du capital	<u>\$ 3 764</u>	<u>\$ 2 169</u>

⁽¹⁾ Inclut des intérêts courus de 434 millions USD en 2011 et de 456 millions USD en 2010.

Note K—Produits dérivés

Stratégie de gestion des risques et utilisation d'instruments dérivés : La stratégie de gestion des risques financiers vise à renforcer la capacité de la Banque à accomplir sa mission. Cette stratégie consiste principalement à concevoir, mettre en œuvre, actualiser et contrôler l'ensemble des politiques et des directives financières interdépendantes de la Banque et à utiliser les instruments financiers et les structures organisationnelles appropriés. La Banque est exposée à des risques résultant des mouvements du marché, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change, qu'elle atténue par le biais de son

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

cadre intégré de gestion de l'actif et du passif. Le cadre de gestion de l'actif et du passif a pour but d'aligner la composition monétaire, le profil d'échéances et la sensibilité aux taux d'intérêt de l'actif et du passif de chaque portefeuille de liquidités et de prêts selon les besoins particuliers du produit en question et dans les limites des paramètres de risque prescrits. Le cas échéant, la Banque utilise des instruments dérivés pour parvenir à cet alignement. Ces instruments, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, sont utilisés essentiellement à des fins de couverture économique, mais ne sont pas désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. En outre, la Banque utilise des produits dérivés pour maintenir la durée de ses fonds propres dans les limites définies par sa politique, à savoir de 4 à 6 ans.

De nombreuses opérations d'emprunt en cours comprennent des swaps destinés à couvrir économiquement un passif sous-jacent donné et ainsi à produire le financement requis (c.-à-d. la devise et le taux d'intérêt appropriés). La Banque utilise également des swaps de prêts pour couvrir économiquement des prêts à taux fixe, à taux fixe sur coût de base, et en monnaie nationale, et des swaps de placements pour couvrir un titre de placement sous-jacent donné, et produire le véhicule approprié dans lequel investir les espèces existantes. En outre, la Banque utilise des swaps de taux d'intérêt pour maintenir la durée de ses fonds propres dans les limites fixées par la politique.

Présentation des états financiers : Tous les instruments dérivés sont présentés à leur valeur vénale. Les instruments dérivés de la Banque et les gains et pertes associés sont présentés dans le Bilan, le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis, et dans le L'état du Résultat Étendu comme suit (en millions) :

Bilan

Produits dérivés non désignés comme instruments de couverture	Poste du Bilan	31 décembre 2011 ⁽¹⁾		31 décembre 2010 ⁽¹⁾	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swaps de monnaies	Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
	Titres de placement —				
	Transactions	\$ 11	\$ 45	\$ —	\$ 29
	Prêts	109	186	10	249
	Emprunts	4 785	703	4.596	640
	Intérêts courus et autres commissions	113	(69)	182	(12)
Swaps de taux d'intérêt	Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
	Titres de placement —				
	Transactions	—	35	7	26
	Prêts	3	1 472	28	444
	Emprunts	1 917	91	1 291	168
	Autres	215	—	—	72
	Intérêts courus et autres commissions	252	89	189	36
		<u>\$ 7 405</u>	<u>\$ 2 552</u>	<u>\$ 6 303</u>	<u>\$ 1 652</u>

⁽¹⁾ Les soldes sont indiqués en montants bruts, avant compensation de la contrepartie conformément aux conventions—cadres de compensation sur produits dérivés existantes.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Type de produit dérivé / Type de taux	31 décembre 2011			
	Swaps de monnaies		Swaps de taux d'intérêt	
	À recevoir	À payer	À recevoir	À payer
Placements				
Fixe	\$ —	\$ 1 345	\$ —	\$ 2 297
Variable	1 351	—	2 297	—
Prêts				
Fixe	—	932	141	12 750
Variable	2 171	1 137	12 950	341
Emprunts				
Fixe	19 863	144	31 656	349
Variable	4 014	20 336	5 408	36 142
Autres				
Fixe	—	—	6 143	—
Variable	—	—	—	6 143
	31 décembre 2010			
Type de produit dérivé / Type de taux	Swaps de monnaies		Swaps de taux d'intérêt	
	À recevoir	À payer	À recevoir	À payer
Placements				
Fixe	\$ —	\$ 618	\$ —	\$ 1 867
Variable	611	—	1 867	—
Prêts				
Fixe	—	889	183	13 316
Variable	2 007	1 228	13 316	183
Emprunts				
Fixe	21 456	217	30 188	349
Variable	7 573	24 491	5 815	35 071
Autres				
Fixe	—	—	5 495	—
Variable	—	—	—	5 495

Note L—Évaluation de la valeur vénale

Le cadre d'évaluation de la valeur vénale établit une hiérarchie des valeurs vénales qui classe par niveau de priorité les données utilisées par les méthodes de valorisation pour évaluer la valeur vénale. La hiérarchie donne la plus haute priorité aux cours non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs et créances identiques (Niveau 1) et la priorité la plus basse aux données non observables (Niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des valeurs vénales sont les suivants :

- Niveau 1—Cours non ajustés sur les marchés actifs, accessibles à la date de l'évaluation pour des actifs ou des créances identiques et non soumis(es) à restriction ;
- Niveau 2 —Cours sur marchés inactifs, ou données observables, directement ou indirectement, pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou de la créance ;
- Niveau 3 —Prix ou méthodes de valorisation qui nécessitent des données à la fois significatives pour l'évaluation de la valeur vénale, et non

observables (c.-à-d. appuyées par une faible, voire aucune activité).

Les instruments d'investissement de la Banque évalués sur la base des cours sur des marchés actifs—une méthode de valorisation cohérente avec l'approche du marché, comprennent des obligations des gouvernements américain et japonais. Ces instruments sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des valeurs vénales. Comme l'exige le cadre d'évaluation de la valeur vénale, la Banque n'ajuste pas les cours de ces instruments.

La quasi totalité des autres instruments d'investissement de la Banque sont valorisés en fonction de leurs cours sur des marchés inactifs, des prix fixés par des services externes, si disponibles, des prix demandés par des courtiers/opérateurs boursiers ou des prix dérivés de modèles alternatifs de détermination des prix, qui utilisent des données de marché observables et des flux de trésorerie actualisés. Ces techniques de valorisation sont appliquées aux obligations émises par des agences gouvernementales ou des sociétés commerciales, aux titres adossés à des actifs ou à des hypothèques, aux obligations bancaires et aux instruments financiers dérivés connexes (principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt). Ces instruments sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénales et sont mesurés à leur valeur vénale à l'aide de méthodes de valorisation cohérentes avec les approches du marché et des revenus.

La principale méthode employée par les prestataires de services de tarification externes implique une « approche du marché » qui nécessite un volume d'activités prédéfini sur le marché pour pouvoir définir un prix composite. Les prix du marché utilisés sont fournis par des transactions ordinaires réalisées sur le marché approprié ; les transactions spéculatives et les prix sur des marchés périphériques sont filtrés pour la détermination d'un prix composite. D'autres services de tarification externes utilisent des modèles de tarification éprouvés qui varient par classe d'actifs et qui intègrent les informations disponibles sur les marchés au moyen de courbes de référence, de comparaisons avec des titres comparables, de regroupements par secteurs et d'une matrice de tarification pour préparer les valorisations.

Les titres de placement sont également valorisés sur la base de prix obtenus auprès de courtiers/opérateurs boursiers. Les prix des courtiers/opérateurs boursiers peuvent être basés sur diverses données allant des prix observés à des modèles de valorisation exclusifs. La Banque s'assure que les prix donnés par les courtiers/opérateurs boursiers sont raisonnables en procédant à des estimations de la valeur vénale au moyen de techniques de valorisation qui utilisent des données observables sur le marché.

Les emprunts à moyen et long terme pour lesquels l'option de la valeur vénale a été retenue, et tous les swaps de

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

monnaies et de taux d'intérêt sont valorisés à l'aide de modèles quantitatifs, y compris des modèles de flux de trésorerie actualisés, ainsi que des techniques de modélisation d'options plus perfectionnées, si la structure spécifique des instruments le nécessite. Ces modèles et techniques nécessitent l'utilisation d'une multitude de données de marché, y compris les courbes de rendement sur le marché et/ou les taux de change, les taux d'intérêt et les marges pour produire des courbes continues de rendement ou de prix, et le cours au comptant de la volatilité et de la corrélation sous-jacentes. Des données de marché significatives peuvent être observées pendant toute la durée de vie de ces instruments. La corrélation et les éléments à plus longue échéance sont généralement moins faciles à observer. Conformément aux exigences du cadre d'évaluation de la valeur vénale, la Banque tient compte de l'impact de sa propre solvabilité lors de l'évaluation de ses emprunts. Ces instruments sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénales, du fait de la possibilité d'observer les données importantes pour les modèles, et sont évalués à leur valeur vénale à l'aide de méthodes de valorisation cohérentes avec les approches du marché et des revenus.

Les éventuels titres de placement, emprunts et swaps de Niveau 3 sont évalués d'après les meilleures estimations de la Direction qui sont basées sur des informations disponibles, et notamment (i) les prix fournis par des services de tarification externes, si disponibles, ou les prix des courtiers/opérateurs boursiers ; lorsqu'il y a moins de liquidités, que les prix indiqués ne sont plus valables ou que les prix varient énormément d'un courtier/opérateur à l'autre, d'autres techniques de valorisation peuvent être utilisées (c.-à-d. une combinaison de l'approche du marché et de l'approche des revenus) et (ii) les courbes de rendement sur le marché d'autres instruments, utilisés comme indicateurs de substitution pour les courbes de rendement des instruments, pour les emprunts et les swaps associés. Ces techniques de valorisation sont cohérentes avec les approches du marché et des revenus.

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs financiers de la Banque qui étaient comptabilisés à leur valeur vénale au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, par niveau au sein de la hiérarchie des valeurs vénales (en millions). Comme l'exige le cadre d'évaluation de la valeur vénale, les actifs et passifs financiers sont classés dans leur intégralité sur la base du niveau le plus faible des données significatives pour l'évaluation de la valeur vénale.

Actifs financiers :

Actifs	Évaluations de la valeur vénale 31 décembre			
	2011 ⁽¹⁾	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de placement —				
Transactions :				
Obligations du gouvernement américain et de ses sociétés commerciales et agences	\$ 1 974	\$ 1 974	\$ —	\$ —
Entreprises soutenues par le gouvernement américain	841	—	841	—
Obligations de gouvernements non-U.S. et de leurs agences	5 586	143	5 443	—
Obligations bancaires	3 323	—	3 323	—
Titres adossés à des				
hypothèques	1 269	—	1 264	5
résidentielles U.S.	444	—	444	—
résidentielles hors U.S.	419	—	414	5
commerciales U.S.	167	—	167	—
commerciales hors U.S.	239	—	239	—
Titres adossés à des actifs	750	—	680	70
Obligations adossées à des prêts	470	—	470	—
Autres obligations adossées à des créances	125	—	55	70
Autres titres adossés à des actifs	155	—	155	—
Total des placements —				
Transactions	13 743	2 117	11 551	75
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
	7 405	—	7 405	—
Total	<u>\$ 21 148</u>	<u>\$ 2 117</u>	<u>\$ 18 956</u>	<u>\$ 75</u>

⁽¹⁾ Représente la valeur vénale des actifs visés, y compris leurs intérêts courus présentés dans le Bilan au poste Intérêts courus et autres commissions — Sur titres de placement de 40 millions USD pour les placements de portefeuille et au poste Intérêts courus et autres commissions — Sur swaps, net de 365 millions USD pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Actifs	Évaluations	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	de la valeur vénale 31 décembre 2010 ⁽¹⁾			
Titres de placement —				
Transactions :				
Obligations du gouvernement américain et de ses sociétés commerciales et agences	\$ 822	\$ 822	\$ —	\$ —
Entreprises soutenues par le gouvernement américain	505	—	505	—
Obligations de gouvernements non-U.S. et de leurs agences	7 045	430	6 615	—
Obligations bancaires	5 054	—	5 054	—
Titres adossés à des				
hypothèques	1 925	—	1 916	9
résidentielles U.S.	573	—	573	—
résidentielles hors U.S. . .	875	—	866	9
commerciales U.S.	182	—	182	—
commerciales hors U.S. . .	295	—	295	—
Titres adossés à des actifs . .	1 043	—	952	91
Obligations adossées à des prêts	633	—	633	—
Autres obligations adossées à des créances	152	—	62	90
Autres titres adossés à des actifs	258	—	257	1
Total des placements —				
Transactions	16 394	1 252	15 042	100
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt	6 303	—	6 303	—
Total	\$ 22 697	\$ 1 252	\$ 21 345	\$ 100

⁽¹⁾ Représente la valeur vénale des actifs visés, y compris leurs intérêts courus présentés dans le Bilan au poste Intérêts courus et autres commissions — Sur titres de placement de 38 millions USD pour les placements de portefeuille et au poste Intérêts courus et autres commissions — Sur swaps, net de 371 millions USD pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Passifs Financiers :

Passifs	Évaluations	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	de la valeur vénale 31 décembre 2011 ⁽¹⁾			
Emprunts évalués à leur valeur vénale	\$ 49 335	\$ —	\$ 49 335	\$ —
Swaps de monnaies et de taux d'intérêts	2 552	—	2 552	—
Total	\$ 51 887	\$ —	\$ 51 887	\$ —

⁽¹⁾ Représente la valeur vénale des actifs visés, y compris leurs intérêts courus présentés dans le Bilan au poste Intérêts courus sur emprunts de 434 millions USD pour les emprunts et au poste Intérêts courus et autres commissions — Sur swaps, net de 20 millions USD pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Passifs	Évaluations	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	de la valeur vénale 31 décembre 2010 ⁽¹⁾			
Emprunts évalués à leur valeur vénale	\$ 53 302	\$ —	\$ 53 302	\$ —
Swaps de monnaies et de taux d'intérêts	1 652	—	1 652	—
Total	\$ 54 954	\$ —	\$ 54 954	\$ —

⁽¹⁾ Représente la valeur vénale des actifs visés, y compris leurs intérêts courus présentés dans le Bilan au poste Intérêts courus sur emprunts de 456 millions USD pour les emprunts et au poste Intérêts courus et autres commissions — Sur swaps, net de 24 millions USD pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Les tableaux ci-dessous montrent le rapprochement des soldes en début d'exercice et en fin d'exercice de tous les actifs et passifs financiers évalués à leur valeur vénale sur une base récurrente à l'aide de données significatives non observables (Niveau 3) pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 (en millions). Les tableaux présentent également le total des gains et des pertes inclus dans les Revenus nets (perte nette) ainsi que le montant de ces gains et pertes imputables à la variation des gains et pertes non réalisés en lien avec les actifs et passifs toujours détenus au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 (en millions) ; ils indiquent en outre l'endroit où figurent ces gains ou pertes dans le Rapport de Revenu et Bénéfices Non Répartis.

En 2010 et 2009, certains titres ont été transférés du Niveau 3 au Niveau 2 en raison d'améliorations apportées à l'utilisation des données de marché observables dans les modèles de valorisation internes de la Banque. La politique de la Banque pour les transferts entre les différents niveaux consiste à comptabiliser ces transferts dès le début de la période considérée.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2010		Évaluations de la valeur vé nale à l'aide de données significatives non observables (Niveau 3)
	Total des gains (pert es) inclus dans les revenus nets (pert es nettes) pour l'exercice	Variation des gains (pert es) non réalisés, en lien avec les actifs toujours détenus en fin d'exercice	
Revenus (pert es) issus des placements.	\$ 24	\$ 21	
Frais liés aux emprunts — Intérêts, après swaps	—	—	
Ajustements nets de valeur vé nale sur des portefeuilles de titres non échangeables.	—	—	
Total	<u>\$ 24</u>	<u>\$ 21</u>	
	Exercice clos le 31 décembre 2009		Évaluations de la valeur vé nale à l'aide de données significatives non observables (Niveau 3)
	Total des gains (pert es) inclus dans les revenus nets (pert es nettes) pour l'exercice	Variation des gains (pert es) non réalisés, en lien avec les actifs toujours détenus en fin d'exercice	
Revenus (pert es) issus des placements.	\$ (3)	\$ (9)	
Frais liés aux emprunts — Intérêts, après swaps	8	—	
Ajustements nets de valeur vé nale sur des portefeuilles de titres non échangeables.	(39)	(39)	
Total	<u>\$ (34)</u>	<u>\$ (48)</u>	
			Exercice clos le 31 décembre 2010
			Emprunts Swaps de évalués à la monnaies valeur et de taux vé nale d'intérêts Total
Solde en début d'exercice			\$ 282 \$ 27 \$ 309
Total des gains (pert es) compris dans :			
Revenus nets (perte nette)			— — —
Autres éléments du résultat global (perte).....			— — —
Émissions et règlements, net			— — —
Transfert hors du niveau 3			<u>\$ (282)</u> <u>\$ (27)</u> <u>\$ (309)</u>
Solde en fin d'exercice			— — —
Total des gains (pert es) pour l'exercice inclus dans les revenus nets (pert es nettes) imputables à la variation des gains ou pert es non réalisés pert es en lien avec le passif toujours détenu en fin d'exercice			<u>\$ —</u> <u>\$ —</u> <u>\$ —</u>
			Exercice clos le 31 décembre 2009
			Emprunts Swaps de évalués à la monnaies valeur et de taux vé nale d'intérêts Total
Solde en début d'exercice			\$ 540 \$ 42 \$ 582
Total des gains (pert es) compris dans :			
Revenus nets (perte nette)			78 (14) 64
Autres éléments du résultat global (perte).....			5 — 5
Émissions et règlements, net			(151) (1) (152)
Transfert hors du niveau 3			(190) — (190)
Solde en fin d'exercice			<u>\$ 282</u> <u>\$ 27</u> <u>\$ 309</u>
Total des gains (pert es) pour l'exercice inclus dans les revenus nets (pert es nettes) imputables à la variation des gains ou pert es non réalisés pert es en lien avec le passif toujours détenu en fin d'exercice			<u>\$ 70</u> <u>\$ (14)</u> <u>\$ 56</u>

Les gains (pert es) figurent dans le Rapport de Revenu et
Bénéfices Non Répartis comme suit (en millions) :

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	
	Total des gains (pertés) inclus dans les revenus nets (pertés) nettes) pour l'exercice	Variation des gains (pertés) non réalisés, en lien avec le passif toujours détenu en fin d'exercice
Frais liés aux emprunts — Intérêts, après swaps	\$ 8	\$ —
Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables	56	56
Total	<u>\$ 64</u>	<u>\$ 56</u>

Note M—Risque de crédit commercial

Le risque de crédit commercial est le risque de pertes pouvant résulter du défaut de l'une des contreparties d'un placement, d'une transaction ou d'un produit dérivé de la Banque. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités a pour principal but le maintien d'une exposition limitée aux risques de crédit, de marché et de liquidité. Par conséquent, la Banque investit uniquement dans des instruments de dette de qualité supérieure émis par des gouvernements, des agences gouvernementales, des banques et des entreprises, y compris dans des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques. De plus, la Banque limite ses activités sur les marchés financiers à des contreparties, des émetteurs et des opérateurs boursiers autorisés, choisis sur la base de politiques de gestion des risques prudentes, et fixe des limites d'engagement et d'échéance pour ces contreparties, émetteurs et opérateurs en se basant sur leur taille et leur solvabilité.

Dans le cadre normal de ses activités d'investissement, de prêt, de financement et de gestion d'actifs et de passifs, la Banque utilise des instruments dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, essentiellement à des fins de couverture. La Banque a fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie de produit dérivé et a conclu des accordscadres sur instruments dérivés, comportant des clauses exécutoires en matière de compensation en cas de fermeture. Ces accords prévoient également la constitution d'une garantie lorsque l'exposition au prix du marché dépasse certaines limites contractuelles. La Banque ne prévoit de défaillance de la part d'aucune de ses contreparties de produits dérivés. Au 31 décembre 2011, la Banque avait reçu 4 653 millions USD (2010—4 130 millions USD) de garanties éligibles (bons du Trésor américain et espèces) au titre de ses accordscadres sur produits dérivés.

Le risque de crédit actuel lié aux produits dérivés présenté ci-dessous représente la perte potentielle maximale, basée sur la valeur vénale brute des instruments financiers—sans tenir compte des clauses de compensation en cas de fermeture intégrées aux accordscadres sur produits dérivés, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés ne se conformaient pas totalement aux conditions des contrats, et si la garantie ou autre sûreté éventuelle pour le montant dû s'avérait n'avoir aucune valeur. Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, ce risque de crédit, avant prise en compte des accordscadres sur produits dérivés ou des garanties fournies, s'établissait comme suit (en millions) :

	2011	2010
Portefeuille de placements — titres échangeables		
Swaps de taux d'intérêt	\$ 6	\$ 6
Portefeuille de prêts		
Swaps de monnaies	99	9
Swaps de taux d'intérêt	4	6
Portefeuille d'emprunts		
Swaps de monnaies	4 930	4 780
Swaps de taux d'intérêt	2 164	1 513
Autres		
Swaps de taux d'intérêt	220	1

Note N—Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs

Le 21 juillet 2010, dans le cadre de la neuvième augmentation générale des ressources de la Banque actuellement en cours, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé un transfert de 72 millions USD des revenus du Capital ordinaire au GRF pour fournir des dons à Haïti. L'Assemblée des Gouverneurs a également approuvé, en principe et sous réserve d'approbations annuelles, un transfert annuel de 200 millions USD à compter de 2011 et jusqu'en 2020. En mars 2011, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé le transfert de 200 millions USD pour l'année 2011.

**Note O—Capital social et nombre de voix
Capital social**

Le capital social de la Banque comprend les actions « libérées » et les actions « exigibles ». La fraction « libérée » souscrite du capital social a été payée, en tout ou en partie, en dollars des États-Unis ou dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, a été rendue librement convertible, conformément aux modalités de l'augmentation du capital concernée. La Banque a accepté des obligations à vue non négociables et non productives d'intérêts, en lieu et place du paiement immédiat de tout ou partie de la souscription du membre à la fraction « libérée » du capital. La fraction « exigible » souscrite ne peut être appelée que pour permettre à la Banque de faire face à ses obligations aux

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

titres des emprunts contractés pour renforcer les ressources du Capital ordinaire, ou de garanties imputables à ces ressources ; elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible de ce pays membre, soit dans la monnaie requise pour exécuter les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-5 présente l'État des souscriptions au capital social au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Le 21 juillet 2010, afin de renforcer les capacités financières de la Banque suite à l'aide qu'elle avait fournie pendant la crise économique mondiale, l'Assemblée des Gouverneurs est convenue de se prononcer sur un projet de résolution—dans le cadre de la Neuvième augmentation générale des ressources de la BID (BID-9), qui permettrait d'augmenter le Capital ordinaire de la Banque d'un montant de 70 milliards USD à souscrire par les membres de la Banque en cinq versements annuels, à compter de 2011 et jusqu'en 2015. Sur ce montant, 1,7 milliards USD seraient sous forme d'actions libérées payables en dollars des États-Unis, et le reste serait constitué de capital exigible. La prise d'effet de l'augmentation était initialement prévue le 31 octobre 2011. Le 26 octobre 2011, le Conseil d'administration a approuvé une résolution repoussant la date de l'approbation de l'augmentation du Capital ordinaire, et la date du premier versement de la souscription, au 31 janvier 2012. Cf. Note X—Événements postérieurs à la clôture de l'exercice pour des informations sur d'autres événements en lien avec le BID-9 intervenus après le 31 décembre 2011.

Le 17 août 2009, la Banque a reçu du Canada une lettre de souscription de 334 887 actions du capital exigible ne donnant pas droit de vote, portant la souscription totale du Canada à 669 774 actions. Par conséquent, à compter de cette date, le capital autorisé de la Banque a été augmenté de 4 039,9 millions USD pour atteindre un total de 104 980 millions USD représentés par 8 702 335 actions autorisées et souscrites. La fraction libérée du capital de la Banque est restée inchangée. Les conditions contractuelles de la souscription du Canada stipulent que la souscription est temporaire et que le Canada est tenu de restituer chaque année 25 % de ces actions à la Banque, de 2014 à 2017. Si l'Assemblée des Gouverneurs approuve une augmentation du capital ordinaire autorisé de la Banque avant ce transfert d'actions, le Canada aura le droit de remplacer sa souscription temporaire par des actions émises dans le cadre de l'augmentation du capital, dès qu'elle prendra effet.

Nombre de voix

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action donnant droit de vote qu'il détient. L'Accord stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au capital

social ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des membres régionaux en développement à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisse un maximum de 15,995 % disponible pour les pays membres extrarégionaux, dont environ 5 % pour le Japon.

Le total des souscriptions au capital social et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 2011 figurent dans l'État des souscriptions au capital social et nombre de voix à l'Annexe I-6.

Note P—Bénéfices non distribués

La composition des Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 se présentait comme suit (en millions) :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Réserve générale	\$ 12 823	\$ 13 106	\$ 12 776
Réserve spéciale	2 665	2 665	2 665
Total	<u>\$ 15 488</u>	<u>\$ 15 771</u>	<u>\$ 15 441</u>

Note Q—Montant cumulé des autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global (pertes) englobent essentiellement les effets des exigences comptables liées aux prestations complémentaires de retraite et des ajustements de conversion de devises. Ces éléments sont présentés dans le L'état du Résultat Étendu.

Un récapitulatif des variations du Montant cumulé des autres éléments du résultat global (perte) sur les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 est présenté ci-dessous (en millions) :

	Ajustements de conversion			Total
	Réserve générale	Réserve spéciale	Autres Ajustements	
Solde au 1er janvier 2009	\$ 1 122	\$ (102)	\$ (562)	\$ 458
Ajustements de conversion	(78)	6	—	(72)
Reclassement des activités de couverture dans les revenus	—	—	2	2
Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations complémentaires de retraite :				
Gain actuariel net	—	—	579	579
Coût des services passés	—	—	(77)	(77)
Reclassement du coût amorti net des services passés dans les revenus	—	—	4	4
Solde au 31 décembre 2009	1 044	(96)	(54)	894
Ajustements de conversion	(21)	(4)	—	(25)

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations complémentaires de retraite :				
Perte actuarielle nette	—	—	(58)	(58)
Reclassement du coût amorti net des services passés dans les revenus	—	—	39	39
Solde au 31 décembre 2010	1 023	(100)	(73)	850
Ajustements de conversion	(3)	—	—	(3)
Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations complémentaires de retraite :				
Perte actuarielle nette	—	—	(919)	(919)
Reclassement du coût amorti net des services passés dans les revenus	—	—	39	39
Solde au 31 décembre 2011	\$ 1 020	\$ (100)	\$ (953)	\$ (33)

Note R—Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables

Les Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 sont les suivants (en millions) :

	2011	2010	2009
Variation de la valeur vénale des instruments dérivés due à des fluctuations des :			
Taux de change	\$ (351)	\$ 1 730	\$ 2 953
Taux d'intérêt	753	140	(1 563)
Autres	(30)	—	—
Total de la variation de la valeur vénale des instruments dérivés	372	1 870	1 390
Variation de la valeur vénale des emprunts due à des fluctuations des :			
Taux de change	606	(1 764)	(2 783)
Taux d'intérêt	(1 646)	(1 021)	958
Total de la variation de la valeur vénale des emprunts	(1 040)	(2 785)	(1 825)
Gains (pertes) de change sur emprunts et prêts au coût amorti	(251)	65	(77)
Amortissement des ajustements d'emprunts et de prêts de base	—	—	14
Reclassement des activités de couverture dans les revenus	—	—	(2)
Total des gains (pertes)	\$ (919)	\$ (850)	\$ (500)

Les gains nets de valeur vénale sur instruments dérivés non échangeables issus des variations des taux d'intérêt ont été de 753 millions USD en 2011. Ces gains ont été compensés par des pertes de valeur vénale sur les emprunts à hauteur de 1 646 millions USD. La volatilité des revenus liée aux fluctuations des taux d'intérêt, correspondant à une perte de 893 millions USD, est essentiellement due aux pertes de valeur vénale sur les swaps

de prêts (1 106 millions USD) et aux pertes associées aux variations des marges de crédit de la Banque sur le portefeuille d'emprunts (environ 192 millions USD), qui ont été en partie compensées par des gains de valeur vénale de 287 millions USD sur des swaps de durée de fonds propres, des gains de valeur vénale sur des swaps pour lesquels les obligations sous-jacentes n'ont pas été choisies pour l'option de valeur vénale (71 millions USD), et des gains issus des variations des marges de base des swaps (environ 15 millions USD).

Les gains nets de valeur vénale sur instruments dérivés non échangeables issus des variations des taux d'intérêt ont été de 140 millions USD en 2010 (2009—pertes de 1 563 millions USD). Ces gains ont été compensés par des pertes de valeur vénale sur les emprunts à hauteur de 1 021 millions USD (2009—gains de 958 millions USD). La volatilité des revenus liée aux fluctuations des taux d'intérêt, correspondant à une perte de 881 millions USD (2009—perte de 605 millions USD), était essentiellement due aux pertes de valeur vénale sur les swaps de prêts (614 millions USD) et sur les swaps de durée de fonds propres (72 millions USD) et aux pertes associées aux variations des marges de crédit de la Banque sur le portefeuille d'emprunts (environ 213 millions USD), qui ont été en partie compensées par des gains issus des variations des marges de base des swaps (environ 33 millions USD).

Les emprunts de la Banque en monnaies non fonctionnelles font intégralement l'objet de swaps en monnaies fonctionnelles, ce qui protège ainsi la Banque des fluctuations des taux de change. En 2011, les fluctuations des taux de change ont diminué la valeur des emprunts et des prêts, ce qui s'est traduit par des gains nets de 355 millions USD (2010—pertes de 1 699 millions USD ; 2009—pertes de 2 860 millions USD) qui ont été en partie compensés par des pertes nettes résultant des variations de la valeur des swaps d'emprunts et de prêts de 351 millions USD (2010—gains de 1 730 millions USD ; 2009—gains de 2 953 millions USD).

Note S—Plans de pensions de retraite et de prestations complémentaires de retraite

La Banque a deux plans de prestations de retraite (les « Plans ») destinés à fournir des prestations de retraite à ses employés et à ceux de la SII : le Plan de retraite employés (Staff Retirement Plan—SRP) pour les employés du monde entier et le Plan de retraite local (Local Retirement Plan—LRP) pour les employés nationaux travaillant dans les bureaux extérieurs. Les Plans sont financés par des contributions versées par les employés, la Banque et la SII, conformément aux dispositions des Plans. Toutes les contributions de la Banque et de la SII à ces Plans sont irrévocables, et sont détenues séparément dans des fonds de

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

retraite servant uniquement à verser des prestations aux bénéficiaires de ces Plans.

La Banque fournit également une couverture santé et d'autres prestations aux retraités. Tous les employés qui partent en retraite et qui perçoivent une pension mensuelle de la part de la Banque ou de la SII et qui remplissent certains critères ont droit à des prestations complémentaires de retraite. La contribution des retraités au programme de couverture santé de la Banque est basée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci et la SII versent le restant du coût des futures prestations au titre du Plan de prestations complémentaires de retraite (Postretirement Benefit Plan—PRBP), coût établi par calculs actuariels. Si toutes les contributions et tous les autres actifs et revenus du PRBP restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque, aux seuls fins du versement des prestations du PRBP.

Étant donné que la Banque et la SII participent au SRP et au PRBP, chaque employeur verse sa propre contribution à ces plans. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part de contribution de la Banque aux coûts, actifs et obligations des Plans et du PRBP.

Obligations et niveau de provisionnement

La Banque utilise la date du 31 décembre comme date d'évaluation des Plans et du PRBP. Le tableau ci-dessous montre la part de la Banque dans la variation de l'obligation au titre des prestations, la variation des actifs des plans, et le niveau de provisionnement des Plans et du PRBP, ainsi que les montants comptabilisés dans le Bilan pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 (en millions) :

	Pensions de retraite			Prestations complémentaires de retraite		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Modification de l'obligation au titre des prestations						
Obligation au titre des prestations, début d'exercice	\$ 2 658	\$ 2 414	\$ 2 419	\$ 1 226	\$ 1 116	\$ 1 068
Coût des services.....	67	55	63	34	30	35
Coût des intérêts.....	151	145	139	72	68	60
Transferts nets dans le plan	2	1	—	—	—	—
Contributions des participants au plan...	23	22	22	—	—	—
Subvention assurance médicaments retraités reçue.....	—	—	—	1	1	1
Modification du plan.....	—	—	—	—	—	79
Prestations payées.....	(107)	(105)	(96)	(30)	(29)	(28)
Perte (gain) actuarielle ...	483	126	(133)	221	40	(99)

Obligation au titre des prestations, fin d'exercice.....	3 277	2 658	2 414	1 524	1 226	1 116
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Modification des actifs du plan

Valeur vénale des actifs du plan, début d'exercice.....	2 815	2 587	2 204	1 158	1 048	873
Transferts nets dans le plan	2	1	—	—	—	—
Rendement réel des actifs du pla.....	59	255	418	(8)	109	178
Contribution de l'employeur.....	59	55	39	34	30	25
Contributions des participants au plan...	23	22	22	—	—	—
Prestations payées	(107)	(105)	(96)	(30)	(29)	(28)
Valeur vénale des actifs du plan, fin d'exercice	2 851	2 815	2 587	1 154	1 158	1 048
Niveau de provisionnement, fin d'exercice.....	\$ (426)	\$ 157	\$ 173	\$ (370)	\$ (68)	\$ (68)

Montants comptabilisés dans Montant cumulé des autres éléments du résultat global (perte) :

Perte actuarielle nette/ gain actuariel net	\$ 624	\$ 12	\$ (38)	\$ 320	\$ 16	\$ 8
Coût des services passés.....	1	3	5	8	45	82
Montant comptabilisé net..	\$ 625	\$ 15	\$ (33)	\$ 328	\$ 61	\$ 90

Le montant cumulé de l'obligation au titre des prestations des Plans, qui ne tient pas compte des futures augmentations de salaires, était de 2 821 millions USD au 31 décembre 2011, de 2 326 millions USD au 31 décembre 2010 et de 2 130 millions USD au 31 décembre 2009.

En 2011, la valeur vénale des actifs des Plans et du PRBP a été touchée par l'instabilité permanente des marchés financiers, ce qui a contribué au faible rendement des actifs des plans au cours de l'année. En outre, une baisse des taux d'intérêt sur les marchés a engendré une augmentation du passif des Plans et du PRBP, ce qui a considérablement abaissé le niveau de provisionnement de ces plans.

Le coût net des prestations périodiques, comptabilisé dans les Frais administratifs, et les autres variations des actifs des plans et obligations au titre des prestations comptabilisés dans Autres éléments du résultat global (perte) pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 comprennent les éléments suivants (en millions) :

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Éléments du coût net des prestations périodiques :

	Pensions de retraite			Prestations complémentaires de retraite		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
	Coût des services	\$ 67	\$ 55	\$ 63	\$ 34	\$ 30
Coût des intérêts.....	151	145	139	72	68	60
Rendement attendu des actifs du plan.....	(191)	(179)	(173)	(74)	(77)	(75)
Amortissement du coût des services passés	2	2	2	37	37	4
Coût net des prestations périodiques.....	<u>\$ 29</u>	<u>\$ 23</u>	<u>\$ 31</u>	<u>\$ 69</u>	<u>\$ 58</u>	<u>\$ 24</u>
Dont :						
Part du Capital ordinaire....	\$ 28	\$ 22	\$ 30	\$ 67	\$ 56	\$ 23
Part du FOS.....	1	1	1	2	2	1

Autres variations des actifs des plans et des obligations au titre des prestations comptabilisées dans Autres éléments du résultat global (perte) :

	Pensions de retraite			Prestations complémentaires de retraite		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
	Perte actuarielle nette/gain actuariel net.....	\$ 612	\$ 50	\$ (377)	\$ 307	\$ 8
Amortissement du coût des services passés	(2)	(2)	(2)	(37)	(37)	(2)
Modification du plan.....	—	—	—	—	—	77
Total comptabilisé dans Autres éléments du résultat global (perte)...	<u>\$ 610</u>	<u>\$ 48</u>	<u>\$ (379)</u>	<u>\$ 270</u>	<u>\$ (29)</u>	<u>\$ (127)</u>
Total comptabilisé dans Coût net des prestations périodiques et Autres éléments du résultat global (perte).....	<u>\$ 639</u>	<u>\$ 71</u>	<u>\$ (348)</u>	<u>\$ 339</u>	<u>\$ 29</u>	<u>\$ (103)</u>

La Banque répartit le coût net des prestations périodiques entre le Capital ordinaire et le FOS selon une formule de répartition approuvée par l'Assemblée des Gouverneurs pour les frais administratifs.

Fin 2011, les pertes actuarielles non comptabilisées dépassaient 10 % des amortissements (règle du corridor) du Montant cumulé des autres éléments du résultat global (perte). Par conséquent, la Banque estime que les pertes actuarielles nettes de 36 millions USD pour les Plans et de 18 millions USD pour le PRBP seront amorties du Montant cumulé des autres éléments du résultat global dans le coût net des prestations périodiques en 2012. En outre, le coût estimé des services passés qui sera amorti du Montant cumulé des autres éléments du résultat global (perte) en 2012 est de 1 million USD pour les Plans et de 7 millions USD pour le PRBP.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont basées sur les taux d'intérêt sur les marchés financiers, l'expérience passée et la meilleure estimation des variations futures des prestations et des conditions économiques établie par la Direction. Les modifications de ces hypothèses auront des répercussions sur les coûts des prestations et les obligations futures. Il y a gains ou pertes actuariels lorsque les résultats réels diffèrent des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non comptabilisés qui dépassent 10 % de l'obligation au titre des prestations ou 10 % de la valeur en bourse des actifs des plans au début de la période, le plus élevé des deux montants étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés actifs qui recevront des prestations de retraite au titre du SRP, du LRP et du PRBP, qui est respectivement de 11,5 ans, 12,8 ans et 12 ans environ.

Le coût des services passés non comptabilisé est amorti sur 10,5 ans pour le SRP, 13 ans pour le LRP et 2,3 ans pour le PRBP.

Les moyennes pondérées utilisées pour estimer les obligations au titre des prestations et le coût net des prestations périodiques sont les suivantes :

Moyennes pondérées utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations au 31 décembre	Pensions de retraite			Prestations complémentaires de retraite		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
	Taux d'actualisation	4,75%	5,75%	6,25%	5,00%	6,00%
Taux d'augmentation des salaires SRP	5,50%	5,50%	5,50%			
Taux d'augmentation des salaires LRP	7,30%	7,30%	7,30%			

Moyennes pondérées utilisées pour déterminer le coût net des prestations périodiques pour les exercices clos le 31 décembre	Pensions de retraite			Prestations complémentaires de retraite		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
	Taux d'actualisation	5,75%	6,25%	5,75%	6,00%	6,25%
Rendement attendu à long terme des actifs du plan	7,00%	6,75%	6,75%	6,75%	7,25%	7,25%
Taux d'augmentation des salaires SRP	5,50%	5,50%	5,50%			
Taux d'augmentation des salaires LRP	7,30%	7,30%	7,30%			

Le rendement à long terme attendu des actifs des plans représente la meilleure estimation de la Direction, après consultation d'experts en investissement externes, des taux de rendement à long terme (10 ans ou plus) attendus des catégories

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

d'actifs utilisés par ces plans, pondérés avec les affectations d'actifs de la politique d'investissement des plans. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations au titre des prestations sont choisis sur la base des taux des obligations de sociétés notées AAA et AA en fin d'exercice.

Aux États-Unis, pour les participants dont on suppose qu'ils partiront en retraite, l'obligation cumulée au titre des prestations complémentaires de retraite a été déterminée sur la base des taux tendanciels du coût des soins de santé au 31 décembre :

	2011	2010	2009
Taux tendanciels du coût des soins de santé prévus pour l'année prochaine :			
Médical (non pris en charge par l'assurance-maladie)	8,00%	8,50%	8,00%
Médical (pris en charge par l'assurance-maladie)	7,00%	7,50%	N/D
Médicaments sous ordonnance	7,50%	8,00%	8,00%
Dentaire	5,50%	5,50%	5,50%
Taux auquel le taux tendanciel du coût devrait décliner (le taux tendanciel ultime)	4,50%	4,50%	4,50%
Exercice au cours duquel le taux atteint le taux tendanciel ultime	2018	2018	2017

N/D = Non disponible

Hors États-Unis, pour les participants dont on suppose qu'ils partiront en retraite, un taux tendanciel du coût des soins de santé de 7 % a été utilisé pour 2011 (2010—7,50 % ; 2009—8,00 %) avec un taux tendanciel ultime de 4,5 % en 2018.

Les taux tendanciels supposés du coût des soins de santé ont un effet significatif sur les montants indiqués pour le PRBP. Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait les effets suivants au 31 décembre 2011 (en millions) :

	1 point de pourcentage en plus	1 point de pourcentage en moins
Effet sur le total des coûts des services et des intérêts	\$ 17	\$ (13)
Effet sur l'obligation au titre des prestations complémentaires de retraite	220	(170)

Actifs des plans

Les actifs des Plans et du PRBP sont gérés principalement par des gestionnaires de placements employés par la Banque, qui leur fournit des directives en matière d'investissement, lesquelles tiennent compte des politiques d'investissement des Plans et du PRBP. Des politiques d'investissement avec des affectations d'actifs stratégiques à long terme ont été élaborées, de manière à assurer des rendements suffisants pour faire face

aux besoins de financement à long terme. Les politiques incluent des investissements dans des obligations à revenus fixes et indexés sur l'inflation aux États-Unis, pour compenser partiellement l'exposition des Plans et du PRBP aux taux d'intérêt et à l'inflation et pour les protéger contre la désinflation.

L'actif des Plans est investi avec une affectation cible : entre 45 % et 61 % est investi dans des pools très diversifiés de titres de participation de marchés développés et émergents, 3 % dans des créances de marchés émergents, 3 % dans des contrats à terme sur matières premières, 0 % à 2 % dans l'immobilier public, 2 % à 3 % dans l'immobilier privé, et 0 % à 2 % dans des titres à revenu fixe et à rendement élevé. L'actif des Plans est également investi à hauteur de 5 % dans des titres core à revenu fixe, 15 % dans des obligations à long terme et à revenu fixe et 15 % dans des titres indexés sur l'inflation américaine.

L'actif du PRBP est investi avec une affectation cible : entre 46 % et 62 % est investi dans des pools très diversifiés de titres de participation de marchés développés et émergents, 3 % dans des créances de marchés émergents, 3 % dans des contrats à terme sur matières premières, 3 % dans l'immobilier public, et 2 % dans des titres à revenu fixe et à rendement élevé. L'actif du PRBP est également investi à hauteur de 15 % dans des obligations à long terme et à revenu fixe, 5 % dans des titres core à revenu fixe et 15 % dans des titres indexés sur l'inflation américaine.

La politique d'affectation de l'investissement pour le PRBP a été modifiée en 2011. Les affectations de l'actif du PRBP dans des titres et créances de marchés émergents, dans l'immobilier public, dans des contrats à terme sur matières premières et dans des obligations à long terme et à haut rendement n'ont pas encore été intégralement mises en œuvre. Le financement des investissements prévus se fera principalement avec les titres de participation de marchés développés du PRBP. L'affectation cible de la politique d'investissement au 31 décembre 2011 est la suivante :

	SRP	LRP	PRBP
Titres U.S	25%	28%	26%
Titres non U.S	24%	24%	24%
Titres marchés émergents	4%	4%	4%
Immobilier public	2%	0%	3%
Obligations à long terme et à			
revenu fixe	15%	15%	15%
Titres core à revenu fixe	5%	5%	5%
Titres à revenu fixe et à			
rendement élevé	2%	0%	2%
Obligations indexées sur l'inflation			
U.S	15%	15%	15%
Dette des marchés émergents	3%	3%	3%
Immobilier privé	2%	3%	0%
Contrats à terme sur matières			
premières	3%	3%	3%
Fonds d'investissement à court			
terme	0%	0%	0%

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le risque est géré via un contrôle permanent de chaque classe d'actifs et de chaque gestionnaire de placements. Les placements sont rééquilibrés pour se rapprocher des affectations cibles dans la mesure permise par les liquidités. Si les liquidités sont insuffisantes pour maintenir les pondérations cibles, des transferts entre les comptes des gestionnaires de placements sont effectués au moins une fois par an. Les gestionnaires de placements ne peuvent généralement pas investir plus de 5 % de leurs portefeuilles respectifs dans les titres d'un émetteur unique autre que le gouvernement des États-Unis. L'utilisation de produits dérivés par un gestionnaire de placements doit être expressément approuvée par le Comité d'investissement de la Banque.

Les classes d'actifs du Plans et du PRBP incluent :

- Titres U.S : Pour les Plans et le PRBP, fonds amalgamés qui investissent, à long terme uniquement, dans des actions ordinaires U.S. Les gestionnaires des fonds reproduisent ou optimisent l'indice S&P 500 (forte capitalisation), l'indice Russell 3000 (toutes capitalisations), l'indice Russell 2000 (faible capitalisation) et l'indice Wilshire 4500 (faible/moyenne capitalisation) ; pour le Plan de retraite employé (SRP) uniquement, environ un quart des titres U.S sont gérés dans des comptes séparés détenant leurs propres actions ;
- Titres non U.S : Pour les Plans et le PRBP, fonds amalgamés qui investissent, à long terme uniquement, dans des actions ordinaires non U.S. Les gestionnaires des fonds optimisent l'indice MSCI EAFE (forte/moyenne capitalisation) ; pour le Plan de retraite employé (SRP) uniquement, la moitié des titres non U.S sont gérés dans des comptes séparés détenant leurs propres actions ;
- Titres de marchés émergents : Seulement pour les Plans, un fonds amalgamé géré activement qui investit, à long terme uniquement, dans des actions ordinaires de marchés émergents. Les gestionnaires du fonds sélectionnent des titres, en fonction de caractéristiques fondamentales, qui sont généralement compris dans l'indice libre MSCI marchés émergents (forte/moyenne capitalisation) ;
- Immobilier public : Seulement pour le Plan de retraite employé (SRP), un compte individuel (distinct) qui détient des titres immobiliers à long terme uniquement. Le compte est géré activement en fonction de caractéristiques fondamentales, et il investit dans des titres généralement compris dans l'indice MSCI U.S. REIT ;
- Obligations à long terme et à revenu fixe : Pour les Plans et le PRBP, un fonds commun qui investit, à long

terme uniquement, dans des obligations gouvernementales et des titres de créance à long terme. Les gestionnaires du fonds investissent dans des titres généralement compris dans l'indice Barclays Capital U.S. Long Government/Credit Bond ; pour le Plan de retraite employé (SRP) uniquement, une partie des actifs à long terme et à revenus fixes est investie dans un compte distinct détenant des obligations individuelles généralement comprises dans l'indice Barclays Capital U.S. Government/Credit Bond ;

- Titres core à revenu fixe : un fonds commun qui investit, à long terme uniquement, dans des obligations gouvernementales et des titres de créance à long terme. Les gestionnaires du fonds sélectionnent des titres, en fonction de caractéristiques fondamentales, qui sont généralement compris dans l'indice Barclays Capital U.S. Aggregate Bond ;
- Titres à revenu fixe et à rendement élevé : obligations financières de sociétés américaines, auxquelles au minimum une des organisations de notation statistique reconnues sur le territoire national a attribué une note inférieure à la classe investissement. Le fonds investit en général dans des titres de l'indice Barclays Capital High Yield 2 % Constrained, et aussi, selon les opportunités, dans des titres hors indices ;
- Obligations indexées sur l'inflation U.S : titres individuels du Trésor américain protégés contre l'inflation ;
- Dette des marchés émergents : Seulement pour les Plans, un fonds amalgamé géré activement qui investit, à long terme uniquement, dans des titres à revenus fixes de marchés émergents. Le fonds investit dans des dettes souveraines et infranationales libellées en dollars des États-Unis et dans des devises locales. Les gestionnaires du fonds investissent dans des titres généralement compris dans l'indice J.P. Morgan EMBI Global Diversified ;
- Immobilier privé : Seulement pour les Plans, un fonds amalgamé qui investit, à long terme uniquement, dans des biens immobiliers U.S. Le fonds est géré activement, sur la base des caractéristiques fondamentales des biens ;
- Contrats à terme sur matières premières : Pour le Plan de retraite local (LRP), un fonds amalgamé qui investit dans des contrats à terme sur matières premières, généralement compris dans l'indice S&P GSCI ; pour le Plan de retraite employé (SRP), un compte distinct qui détient, à long terme uniquement, des contrats à terme sur matières premières généralement compris dans l'indice S&P GSCI.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Les tableaux suivants recensent les placements des Plans et du PRBP au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, qui sont évalués à leur valeur vénale et présentés accompagnés de leur affectation moyenne pondérée, par niveau au sein de la hiérarchie des valeurs vénales (en millions). Comme l'exige le cadre comptable d'évaluation de la valeur vénale, ces placements sont classés dans leur intégralité sur la base du niveau le plus faible de données significatives pour l'évaluation de la valeur vénale, sauf pour certains fonds de placement dont le classement au sein de la hiérarchie des valeurs vénales dépend de la capacité de rachat de leurs actions correspondantes à court terme à leur valeur nette.

Actifs du plan :

Catégorie de placements	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Évaluations de la valeur vénale 31 décembre 2011	Moyenne pondérée Affectations
Actions et fonds de placement en actions :					
Titres U.S.	\$ 136	\$ 582	\$ —	\$ 718	25%
Titres non U.S.	295	383	—	678	24%
Titres marchés émergents	—	110	—	110	4%
Immobilier public ..	56	—	—	56	2%
Obligations et fonds obligataires diversifiés d'État :					
Obligations à long terme et à revenu fixe	376	54	—	430	15%
Titres core à revenu fixe	135	—	—	135	5%
Titres à revenu fixe et à rendement élevé	—	54	—	54	2%
Obligations indexées sur l'inflation U.S.	423	—	—	423	15%
Dette des marchés émergents	—	83	—	83	3%
Fonds de placement immobilier :					
Immobilier privé ...	—	—	64	64	2%
Contrats à terme sur matières premières	—	3	—	3	0%
Fonds d'investissement à court terme	61	36	—	97	3%
Total	<u>\$ 1 482</u>	<u>\$ 1 305</u>	<u>\$ 64</u>	<u>\$ 2 851</u>	<u>100%</u>

Catégorie de placements	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Évaluations de la valeur vénale 31 décembre 2010	Moyenne pondérée Affectations
Actions et fonds de placement en actions :					
Titres U.S.	\$ 160	\$ 648	\$ —	\$ 808	29%
Titres non U.S.	304	384	—	688	24%
Titres marchés émergents	—	109	—	109	4%
Obligations et fonds obligataires diversifiés d'État :					
Obligations à long terme et à revenu fixe	429	—	—	429	15%
Titres core à revenu fixe	123	—	—	123	4%
Obligations indexées sur l'inflation U.S.	424	—	—	424	15%
Dette des marchés émergents	—	77	—	77	3%
Fonds de placement immobilier :					
Immobilier privé ...	—	—	59	59	2%
Fonds d'investissement à court terme	92	6	—	98	3%
Total	<u>\$ 1 532</u>	<u>\$ 1 224</u>	<u>\$ 59</u>	<u>\$ 2 815</u>	<u>100%</u>

Actifs PRBP :

Catégorie de placements	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Évaluations de la valeur vénale 31 décembre 2011	Moyenne pondérée Affectations
Actions et fonds de placement en actions :					
Titres U.S.	\$ —	\$ 460	\$ —	\$ 460	40%
Titres non U.S.	—	273	—	273	24%
Immobilier public ..	11	—	—	11	1%
Obligations et fonds obligataires diversifiés d'État :					
Obligations à long terme et à revenu fixe	171	—	—	171	15%
Titres core à revenu fixe	56	—	—	56	5%
Obligations indexées sur l'inflation U.S.	169	—	—	169	15%
Total des placements	<u>\$ 407</u>	<u>\$ 733</u>	<u>\$ —</u>	<u>1 140</u>	<u>100%</u>
Autres actifs				14	
Total				<u>\$ 1 154</u>	

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Catégorie de placements	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Évaluations de la valeur vénale 31	Moyenne pondérée
				décembre 2010	
Actions et fonds de placement en actions :					
Titres U.S.	\$ —	\$ 445	\$ —	\$ 445	39%
Titres non U.S.	—	312	—	312	27%
Obligations et fonds obligataires diversifiés d'État :					
Obligations et fonds core à revenu fixe	226	—	—	226	20%
Obligations indexées sur l'inflation U.S.	131	—	—	131	11%
Fonds d'investissement à court terme	(5) ⁽¹⁾	36	—	31	3%
Total des placements	<u>\$ 352</u>	<u>\$ 793</u>	<u>\$ —</u>	1 145	<u>100%</u>
Autres actifs				13	
Total				<u>\$ 1 158</u>	

⁽¹⁾ Inclut les contrats à terme.

Les titres de placement qui sont évalués à leur valeur vénale sur la base de leurs cours sur des marchés actifs—une technique de valorisation cohérente avec l'approche du marché—comprennent des titres U.S., des titres non U.S., des fonds communs à revenus fixes et des obligations du Trésor américain indexés sur l'inflation. Ces titres sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des valeurs vénales. Comme l'exige le cadre d'évaluation de la valeur vénale, les prix indiqués pour ces titres ne sont pas ajustés.

Les fonds amalgamés de titres et de créances des marchés émergents, et les fonds de placement à court terme qui ne sont pas cotés en bourse sont évalués à leur valeur vénale, sur la base de la valeur nette des actifs du fonds, et sont classés au Niveau 2, étant donné qu'ils peuvent être rachetés à court terme par l'émetteur à leur valeur nette par action à la date de l'évaluation. Cette technique de valorisation est cohérente avec l'approche du marché.

Les fonds de placement immobilier privés sont évalués à leur valeur vénale sur la base de la valeur nette des actifs de ces fonds, et sont classés au Niveau 3, car le délai nécessaire au rachat de ces placements est incertain. Les hypothèses d'évaluation utilisées par ces fonds de placement comprennent (i) la valeur sur le marché de biens similaires (ii) les flux de trésorerie actualisés, (iii) le coût de remplacement et (iv) la dette sur le bien (capitalisation directe). Ces techniques de valorisation sont cohérentes avec les approches du marché et des revenus.

Les tableaux ci-dessous montrent un rapprochement des soldes, en début et en fin d'exercice, des placements des Plans, évalués à leur valeur vénale sur une base récurrente en utilisant

leur valeur nette par action, et dont les délais de remboursement sont inconnus (Niveau 3) pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en millions) :

	2011	2010
Solde en début d'exercice	\$ 59	\$ 58
Total des gains nets	5	8
Achats	30	—
Ventes et distributions de revenus	(30)	(7)
Solde en fin d'exercice	<u>\$ 64</u>	<u>\$ 59</u>
Total des gains de l'exercice imputable à la variation des gains non réalisés en lien avec les actifs toujours détenus au 31 décembre	<u>\$ 5</u>	<u>\$ 8</u>

Flux de trésorerie

Contributions

Les contributions de la Banque aux Plans et au PRBP en 2012 devraient s'élever respectivement à 50 millions USD et à 36 millions USD. Toutes ces contributions sont effectuées en espèces.

Estimation des paiements futurs de prestations

Le tableau ci-dessous indique le montant des prestations, représentant les services futurs prévus, que la Banque prévoit de payer au cours de chacune des cinq prochaines années, et globalement pour les cinq années suivantes (en millions). Ces montants sont basés sur les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations au 31 décembre 2011.

Exercice	Plans	PRBP
2012	\$ 114	\$ 39
2013	119	42
2014	125	45
2015	132	48
2016	137	51
2017-2021	799	307

Note T—Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Une entité est une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) si : (i) ses fonds propres sont insuffisants pour lui permettre de financer ses activités sans le soutien subordonné complémentaire de tiers ; ou (ii) si les propriétaires des fonds propres ne détiennent pas de droits de vote leur permettant de prendre des décisions au sujet des activités de l'entité ; ou (iii) si les propriétaires des fonds propres n'absorbent pas les pertes attendues ou ne reçoivent pas les bénéfices attendus de l'entité proportionnellement à leurs droits de vote.

Une EDDV est consolidée par son bénéficiaire principal, à savoir la partie impliquée dans l'EDDV qui a le pouvoir de diriger les activités ayant le plus d'impact sur la performance économique de l'EDDV, et qui a l'obligation d'absorber la plus grosse

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

partie des pertes attendues et/ou le droit de recevoir la plus grosse partie des gains résiduels attendus. Une entreprise peut détenir des droits variables importants dans des EDDV, qui ne sont pas consolidés, car l'entreprise n'est pas le principal bénéficiaire, ou parce que l'impact de l'EDDV est considéré comme négligeable sur les états financiers de l'entité déclarante.

La Banque a identifié des prêts et des garanties dans des EDDV dont elle n'est pas la principale bénéficiaire, mais dans lesquelles elle est réputée détenir des droits variables importants au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010. La majorité de ces EDDV n'impliquent pas de titrisations ni d'autres types de financements structurés. Ces EDDV sont principalement : (i) des fonds de placement, dont le partenaire général ou le gestionnaire n'a pas suffisamment de capital-risque ; (ii) des entités opérationnelles dont les fonds propres sont insuffisants pour permettre à cette entité de financer ses activités sans soutien subordonné complémentaire ; et (iii) les entités dont les activités opérationnelles sont strictement définies par contrat (c'est-à-dire des contrats de concession), ce qui porte atteinte au pouvoir décisionnel des propriétaires des fonds propres.

La participation de la Banque à ces EDDV se limite à des prêts et à des garanties, qui sont reflétées en tant que tels dans les états financiers de la Banque. D'après les données les plus récentes obtenues auprès de ces EDDV, leur taille, qui est évaluée suivant l'actif total dans lequel la Banque est réputée détenir des droits variables importants, atteignait 2 967 millions USD au 31 décembre 2011 (2009—6 058 millions USD). Les encours totaux des prêts et garanties de la Banque en lien avec ces EDDV s'élevaient respectivement à 356 millions USD et à 90 millions USD (2010—respectivement 609 millions USD et 157 millions USD). Les montants engagés, mais pas encore décaissés pour ces prêts et garanties s'élevaient au total à 3 millions USD (2010—58 millions USD) qui, combinés avec les encours, donnent un engagement total de la Banque de 449 millions USD au 31 décembre 2011 (2010—824 millions USD).

En 2011, la Banque a consenti un prêt de 32 millions USD à une EDDV dont la Banque est réputée être bénéficiaire principal. La participation de la Banque à ces EDDV se limite à ce type de prêt, représenté comme tel dans les états financiers de la Banque. D'après les données les plus récentes, la taille de cette EDDV, évaluée suivant le total des actifs détenus, équivalait à environ 32 millions USD, un montant considéré comme négligeable, et qui n'est donc pas consolidé dans les états financiers de la Banque.

Note U—Rapprochement des revenus nets (pertes nettes) et de la Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation

Un Rapprochement des revenus nets (pertes nettes) et de la Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation, tel que déclaré dans l'État de la trésorerie, est présenté ci-dessous (en millions) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Revenus nets (perte nette).....	\$ (283)	\$ 330	\$ 794
Différence entre les montants courus et les montants payés ou collectés pour :			
Revenus des prêts.....	6	33	150
Revenus des placements.....	(158)	(111)	(143)
Autres revenus d'intérêts.....	2	(7)	—
Perte nette non réalisée (gain net non réalisé) sur les titres de placement.....	68	(262)	(382)
Intérêts et autres charges liés aux emprunts, après swaps.....	247	178	(58)
Frais administratifs, amortissement inclus.....	24	(1)	84
Programmes spéciaux.....	10	28	55
Ajustements nets de valeur vénale sur des portefeuilles de titres non échangeables.....	919	850	500
Transfert au Mécanisme de dons de la BID.....	200	72	—
Augmentation (baisse) nette des titres de placement.....	2 827	826	(3 067)
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties.....	3	24	(21)
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation ...	<u>\$ 3 865</u>	<u>\$ 1 960</u>	<u>\$ (2 088)</u>

Données supplémentaires sur les activités hors trésorerie

Augmentation (baisse) due aux fluctuations des taux de change :			
Titres de placement.....	\$ (17)	\$ (180)	\$ 73
Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance.....	—	(46)	210
Encours des prêts.....	40	123	(41)
Emprunts.....	5	(137)	(27)
À recevoir des membres, net.....	(13)	28	(203)
Transfert de titres de placement de la catégorie des titres détenus à l'échéance vers le portefeuille de titres échangeables.....	—	754	—

Note V—Information sectorielle

La Direction a déterminé que la Banque n'a qu'un seul secteur à présenter étant donné qu'elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à ses revenus nets. La Banque ne fait pas de différence entre la nature des produits ou des services offerts, le

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

processus de préparation ou la méthode de prestation des services aux différents pays. Pour les exercices 2011, 2010 et 2009, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par quatre pays ont dégagé des revenus de plus de 10 pour cent, avant swaps, comme suit (en millions) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Argentine.....	\$ 335	\$ 367	\$ 357
Brésil.....	412	469	494
Colombie.....	213	233	231
Mexique.....	388	294	209

Note W—Valeur vénale des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées par la Banque pour évaluer la valeur vénale de ses instruments financiers :

Espèces : La valeur comptable des Espèces inscrites au Bilan est environ égale à la valeur vénale.

Placements : Les valeurs vénales des titres de placement sont basées sur leurs cours, si disponibles ; sinon, elles sont évaluées d'après les prix fixés par des services d'externes ou des opérateurs boursiers indépendants, ou suivant les flux de trésorerie actualisés.

Prêts : La Banque est l'une des rares entités à consentir des prêts de développement à des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle ne vend pas ses prêts et ne pense pas qu'il existe un marché comparable pour ses prêts. Malgré la flexibilité qu'offre le cadre d'évaluation de la valeur vénale, il a été difficile d'estimer la valeur vénale des prêts de la Banque en raison de l'absence d'un marché secondaire pour ces prêts. Cependant, à partir de 2011, prenant acte d'une pratique ancrée depuis plusieurs années dans le secteur des institutions multilatérales du développement, la Direction a décidé d'estimer et de communiquer la valeur vénale du portefeuille de prêts de la Banque en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, par laquelle les flux de trésorerie sont actualisés (i) en fonction des courbes de rendement sur le marché ajustées avec le coût de financement de la Banque, majoré de sa marge de prêt, pour les prêts avec garantie souveraine, et (ii) en fonction des courbes de rendement sur le marché en adéquation avec la qualité de crédit équivalente à la note S&P de l'emprunteur, pour les prêts sans garantie souveraine. Au cours de l'année 2011, la Banque a procédé aux améliorations requises sur certains systèmes spécifiques qui permettent désormais de calculer à moindres frais la valeur vénale de son portefeuille de prêts, sur une base prospective.

Swaps : La valeur vénale des swaps de taux d'intérêt et de monnaies est basée sur les flux de trésorerie actualisés ou des modèles de fixation des prix.

Emprunts : La valeur vénale des emprunts est basée sur les flux de trésorerie actualisés ou des modèles de fixation des prix.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs vénales des instruments financiers, ainsi que les valeurs comptables correspondantes, au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 (en millions) :

	2011 ⁽¹⁾		2010 ⁽¹⁾	
	Valeur comptable	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
Espèces.....	\$ 1 189	\$ 1 189	\$ 242	\$ 242
Placements				
Transactions sur titres.....	13 743	13 743	16 394	16 394
Encours des prêts nets.....	66 446	70 882	63 342	N/D
Swaps de monnaies et de taux d'intérêts à recevoir				
Titres de placement—transactions.....	5	5	6	6
Prêts.....	103	103	11	11
Emprunts.....	7 077	7 077	6 285	6 285
Autres.....	220	220	1	1
Emprunts				
Court terme.....	898	898	30	30
Moyen et long terme :				
Évalués à la valeur vénale.....	49 335	49 335	53 302	53 302
Évalués au coût amorti.....	14 228	15 463	10 176	11 046
Swaps de monnaies et de taux d'intérêts à payer				
Titres de placement—transactions.....	101	101	77	77
Prêts.....	1 738	1 738	759	759
Emprunts.....	713	713	750	750
Autres.....	—	—	66	66

N/D = Non disponible

⁽¹⁾ Inclut les intérêts courus.

Note X—Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

La Direction a examiné les événements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et le 9 mars 2012, date à laquelle les états financiers ont été publiés. Suite à cet examen, et à l'exception des informations figurant ci-dessous, aucun événement postérieur n'a été identifié comme nécessitant d'être comptabilisé ou communiqué dans les états financiers de la Banque arrêtés au 31 décembre 2011.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

BID-9 : L'Assemblée des Gouverneurs a adopté une résolution autorisant l'augmentation du Capital ordinaire de la Banque, effective à compter du 18 janvier 2012. Le 29 février 2012, l'augmentation du Capital ordinaire de la Banque est entrée en vigueur ; cette date correspond également à la date effective du premier versement. À ce jour, les engagements de souscription de 46 pays membres, s'élevant à 65 731 millions USD, ont été reçus par la Banque, et 5 134 300 actions de capital ordinaire étaient attribuables. Ces actions, dont le montant s'élève à 61 937 millions USD, correspondent à 88 % de l'augmentation totale et représentent le total des actions affectées d'un engagement de souscription, moins les actions qui pourraient ne pas être attribuées à la date du 29 février 2012 afin de respecter le nombre de

voix minimum prévu par l'Accord. Dans cette somme, 1 504 millions USD représentent la fraction libérée du capital et 60 433 millions USD représentent la fraction exigible du capital. Le Conseil d'administration a approuvé une résolution entrée en vigueur le 29 février 2012 qui reporte la date limite au 30 mars 2012 pour les pays membres qui n'ont pas encore souscrit leurs actions respectives de l'augmentation de capital. La Banque émettra de nouvelles actions de capital ordinaire à hauteur de 8 063 millions USD lors de l'attribution des actions restantes. De plus, le 29 février 2012, le Canada a notifié la Banque de son intention d'exercer son droit de remplacer des actions exigibles sans droit de vote par des actions attribuées dans le cadre du BID-9. Voir la Note O pour plus d'informations.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES ÉCHANGEABLES ET DES SWAPS⁽¹⁾ – NOTE D

31 décembre 2011

(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)

	Euro	Yens japonais	Francs suisses	Dollars des États-Unis	Autres	Toutes devises
Obligations du gouvernement américain et de ses sociétés commerciales et agences :						
Valeur comptable.....	—	—	—	2 813	—	2 813 ⁽²⁾
Solde moyen au cours de l'exercice.....	—	—	—	2 002	—	2 002
Gains nets pour l'exercice.....	—	—	—	1	—	1
Obligations des gouvernements non-U.S. et agences :						
Valeur comptable.....	753	537	34	4 028	204	5 556
Solde moyen au cours de l'exercice.....	1 095	576	198	4 532	267	6 668
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice.....	9	(9)	—	(9)	1	(8)
Obligations bancaires :						
Valeur comptable.....	392	181	224	2 523	—	3 320
Solde moyen au cours de l'exercice.....	300	145	76	3 527	13	4 061
Pertes nettes sur l'exercice.....	(5)	(4)	(1)	(3)	(4)	(17)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques :						
Valeur comptable.....	927	—	—	1 087	—	2 014
Solde moyen au cours de l'exercice.....	1 155	—	—	1 408	—	2 563
Gains nets (pertes nettes) sur l'exercice.....	(2)	—	—	69	—	67
Total des titres échangeables :						
Valeur comptable.....	2 072	718	258	10 451	204	13 703
Solde moyen au cours de l'exercice.....	2 550	721	274	11 469	280	15 294
Gains nets (pertes nettes) sur l'exercice.....	2	(13)	(1)	58	(3)	43
Swaps de taux d'intérêt, nets :						
Valeur comptable ⁽³⁾	(2)	—	—	(33)	—	(35)
Solde moyen au cours de l'exercice.....	(1)	—	—	(25)	—	(26)
Pertes nettes sur l'exercice.....	(1)	—	—	(21)	—	(22)
Swaps de monnaie à recevoir :						
Valeur comptable ⁽³⁾	—	—	—	1 364	—	1 364
Solde moyen au cours de l'exercice.....	—	—	—	1 329	—	1 329
Gains nets pour l'exercice.....	—	—	—	6	—	6
Swaps de monnaie à payer :						
Valeur comptable ⁽³⁾	(567)	(557)	(68)	—	(206)	(1 398)
Solde moyen au cours de l'exercice.....	(728)	(420)	(34)	—	(221)	(1 403)
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice.....	2	(1)	(1)	—	(18)	(18)
Total des titres échangeables et des swaps :						
Valeur comptable.....	1 503	161	190	11 782	(2)	13 634
Solde moyen au cours de l'exercice.....	1 821	301	240	12 773	59	15 194
Gains nets (pertes nettes) sur l'exercice.....	3	(14)	(2)	43	(21)	9
Rendement pour l'exercice (%).....	1,21	0,09	0,11	0,62	1,65	0,65

⁽¹⁾ Hors intérêts courus.

⁽²⁾ Inclut les obligations émises et garanties par les entreprises soutenues par le gouvernement américain (Government-Sponsored Enterprises (GSE)), comme les titres de créance et les titres adossés à des hypothèques et actifs, pour un montant de 841 millions USD. Les obligations GSE ne sont pas garanties par l'engagement inconditionnel (« full faith and credit ») du gouvernement des États-Unis.

⁽³⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies correspond à la valeur vénale de chaque montant à recevoir (ou à payer), classé par devise. Les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont portés au Bilan en tant qu'actifs ou passifs, suivant la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES ÉCHANGEABLES ET DES SWAPS⁽¹⁾ – NOTE D

31 décembre 2010

(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)

	Euro	Yens japonais	Francs suisses	Dollars U S	Autres	Toutes devises
Obligations du gouvernement américain et de ses sociétés commerciales et agences :						
Valeur comptable.....	—	—	—	1 328	—	1 328 ⁽²⁾
Solde moyen au cours de l'exercice.....	—	—	—	2 948	—	2 948
Pertes nettes pour l'exercice.....	—	—	—	(3)	—	(3)
Obligations des gouvernements non-U S et agences :						
Valeur comptable.....	843	431	200	5 200	340	7 014
Solde moyen au cours de l'exercice.....	551	454	79	4 025	28	5 137
Pertes nettes pour l'exercice.....	(6)	—	—	(10)	—	(16)
Obligations bancaires :						
Valeur comptable.....	164	12	32	4 754	88	5 050
Solde moyen au cours de l'exercice.....	345	11	73	4 495	7	4 931
Gains nets sur l'exercice.....	1	—	—	2	—	3
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques :						
Valeur comptable.....	1 217	—	—	1 747	—	2 964
Solde moyen au cours de l'exercice.....	1 315	—	—	2 064	—	3 379
Gains nets (pertes nettes) sur l'exercice.....	85	—	—	333	—	418
Total des titres échangeables :						
Valeur comptable.....	2 224	443	232	13 029	428	16 356
Solde moyen au cours de l'exercice.....	2 211	465	152	13 532	35	16 395
Gains nets sur l'exercice.....	80	—	—	322	—	402
Swaps de taux d'intérêt, nets :						
Valeur comptable ⁽³⁾	(2)	—	—	(17)	—	(19)
Solde moyen au cours de l'exercice.....	(2)	—	—	(23)	—	(25)
Pertes nettes sur l'exercice.....	(1)	—	—	(6)	—	(7)
Swaps de monnaie à recevoir :						
Valeur comptable ⁽³⁾	—	—	—	629	—	629
Solde moyen au cours de l'exercice.....	—	—	—	85	—	85
Gains nets pour l'exercice.....	—	—	—	1	—	1
Swaps de monnaie à payer :						
Valeur comptable ⁽³⁾	(439)	—	—	—	(219)	(658)
Solde moyen au cours de l'exercice.....	(69)	—	—	—	(18)	(87)
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice.....	—	—	—	—	—	—
Total des titres échangeables et des swaps :						
Valeur comptable.....	1 783	443	232	13 641	209	16 308
Solde moyen au cours de l'exercice.....	2 140	465	152	13 594	17	16 368
Gains nets sur l'exercice.....	79	—	—	317	—	396
Rendement pour l'exercice (%).....	4,48	0,16	0,11	2,86	2,80	3,16

⁽¹⁾ Hors intérêts courus.

⁽²⁾ Inclut les obligations émises et garanties par les entreprises soutenues par le gouvernement américain (Government-Sponsored Enterprises (GSE)), comme les titres de créance et les titres adossés à des hypothèques et actifs, pour un montant de 505 millions USD. Les obligations GSE ne sont pas garanties par l'engagement inconditionnel (« full faith and credit ») du gouvernement des États-Unis

⁽³⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies correspond à la valeur vénale de chaque montant à recevoir (ou à payer), classé par devise. Les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont portés au Bilan en tant qu'actifs ou passifs, suivant la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉSUMÉ DES PRÊTS – NOTE E⁽¹⁾

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Membre dans le territoire duquel des prêts ont été consentis	Solde impayé - 2011			Devise dans laquelle le solde impayé est à recouvrer			Total solde impayé 2010
	Avec garantie souveraine	Sans garantie souveraine	Total	Devises des pays non-emprunteurs ⁽²⁾	Devises des pays emprunteurs	Non décaissé	
Argentine	\$ 10 563	\$ 89	\$ 10 652	\$ 10 624	\$ 28	\$ 4 168	\$ 10 254
Bahamas	178	—	178	178	—	145	130
Barbade	243	—	243	243	—	160	184
Bélice	110	—	110	110	—	44	104
Bolivie	203	34	237	237	—	413	207
Brésil	14 176	1 005	15 181	15 147	34	6 186	15 735
Chili	601	43	644	644	—	140	633
Colombie	6 763	83	6 846	6 831	15	1 229	6 549
Costa Rica	360	221	581	581	—	722	455
Équateur	1 944	160	2 104	2 104	—	1 125	1 775
El Salvador	1 739	47	1 786	1 786	—	425	1 678
Guatemala	1 887	91	1 978	1 978	—	579	1 841
Guyane	34	—	34	34	—	43	21
Honduras	204	35	239	239	—	344	100
Jamaïque	1 310	36	1 346	1 346	—	382	1 269
Mexique	9 782	119	9 901	9 901	—	2 227	9 049
Nicaragua	178	23	201	201	—	180	140
Panama	1 341	121	1 462	1 462	—	965	1 336
Paraguay	855	25	880	880	—	523	873
Pérou	3 260	646	3 906	3 906	—	488	3 948
République dominicaine	1 992	62	2 054	2 054	—	456	1 788
Suriname	165	3	168	168	—	70	93
Trinité-et-Tobago	665	—	665	665	—	189	473
Uruguay	1 987	39	2 026	2 026	—	624	1 962
Vénézuela	2 105	—	2 105	2 094	11	1 367	1 870
Régional	169	434	603	603	—	800	540
Total 2011	<u>\$ 62 814</u>	<u>\$ 3 316</u>	<u>\$ 66 130</u>	<u>\$ 66 042</u>	<u>\$ 88</u>	<u>\$ 23 994</u>	
Total 2010	<u>\$ 59 783</u>	<u>\$ 3 224</u>	<u>\$ 63 007</u>	<u>\$ 62 904</u>	<u>\$ 103</u>	<u>\$ 22 357</u>	<u>\$ 63 007</u>

⁽¹⁾ Ce tableau n'inclut pas les prêts participatifs sans garantie souveraine non remboursés d'un montant de 2 755 millions USD au 31 décembre 2011 (2010 - 3 135 millions USD).

⁽²⁾ Inclut 2 128 millions USD de prêts dans les devises des pays emprunteurs, qui ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis.

**ÉTAT RÉSUMÉ DES PRÊTS NON REMBOURSÉS PAR DEVISE ET TYPE DE TAUX ⁽¹⁾ –
NOTE E**

31 décembre 2011

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Devise / Type de taux	Prêts multi-devises ⁽²⁾		Prêts devise unique			Total des prêts	
	Montant	Moyenne Taux moyen pondéré (%)	Montant	Moyenne Taux moyen pondéré (%)	pondérée Échéance moyenne (années)	Montant	Moyenne Taux moyen pondéré (%)
Euro							
Taux fixe.....	\$ 19	6,89	\$ —	—	—	\$ 19	6,89
Taux variable.....	137	2,26	—	—	—	137	2,26
Yens japonais							
Taux fixe.....	36	6,87	—	—	—	36	6,87
Taux variable.....	253	2,26	—	—	—	253	2,26
Taux variable basé sur le LIBOR.....	—	—	92	0,43	6,12	92	0,43
Francs suisses							
Taux fixe.....	23	7,03	—	—	—	23	7,03
Taux variable.....	156	2,26	—	—	—	156	2,26
Dollars des États-Unis							
Taux fixe.....	93	6,89	28 320	5,09	6,72	28 413	5,10
Taux variable.....	667	2,26	1 397	3,29	7,93	2 064	2,96
Taux variable basé sur le LIBOR.....	—	—	32 721	1,63	9,33	32 721	1,63
Autres							
Taux fixe.....	88	4,00	991	5,64	4,88	1 079	5,51
Taux variable.....	—	—	1 137	5,08	5,61	1 137	5,08
Encours des prêts							
Taux fixe.....	259	5,91	29 311	5,11	6,66	29 570	5,12
Taux variable.....	1 213	2,26	2 534	4,09	6,89	3 747	3,50
Taux variable basé sur le LIBOR.....	—	—	32 813	1,62	9,32	32 813	1,62
Total.....	<u>\$ 1 472</u>	<u>2,90</u>	<u>\$ 64 658</u>	<u>3,30</u>	<u>8,02</u>	<u>\$ 66 130</u>	<u>3,29</u>

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES PRÊTS EN COURS

31 décembre 2011

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Année de l'échéance	Prêts multi-devises ⁽²⁾		Prêts devise unique		Total des prêts		Total
	Taux fixe ⁽⁴⁾	Taux variable	Taux fixe ⁽⁴⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe ⁽⁴⁾	Taux variable ⁽³⁾	
2012.....	\$ 87	\$ 163	\$ 2 856	\$ 1 397	\$ 2 943	\$ 1 560	\$ 4 503
2013.....	67	159	2 709	1 734	2 776	1 893	4 669
2014.....	47	158	2 629	2 165	2 676	2 323	4 999
2015.....	19	156	2 957	2 321	2 976	2 477	5 453
2016.....	7	133	2 287	2 069	2 294	2 202	4 496
2017 à 2021.....	27	349	9 124	10 782	9 151	11 131	20 282
2022 à 2026.....	5	89	4 469	8 706	4 474	8 795	13 269
2027 à 2031.....	—	6	1 970	4 986	1 970	4 992	6 962
2032 à 2036.....	—	—	273	1 125	273	1 125	1 398
2037 à 2041.....	—	—	37	62	37	62	99
Total.....	<u>\$ 259</u>	<u>\$ 1 213</u>	<u>\$ 29 311</u>	<u>\$ 35 347</u>	<u>\$ 29 570</u>	<u>\$ 36 560</u>	<u>\$ 66 130</u>
Échéance moyenne (années).....	<u>2,25</u>	<u>4,59</u>	<u>6,66</u>	<u>9,15</u>	<u>6,62</u>	<u>9,00</u>	<u>7,93</u>

⁽¹⁾ Les données indiquées s'entendent avant swaps de monnaies et de taux d'intérêts.⁽²⁾ Échéance moyenne - Prêts multi-devises : La sélection des devises par la Banque à des fins de facturation ne permet pas de déterminer une échéance moyenne pour les prêts multi-devises par devise individuelle. Par conséquent, le Banque fournit les périodes d'échéance pour ses prêts multi-devises et l'échéance moyenne pour l'ensemble du portefeuille de prêts multi-devises en utilisant l'équivalent en dollars des États-Unis.⁽³⁾ Inclut les prêts à taux variable basé sur le LIBOR.⁽⁴⁾ Inclut un total de 1 175 millions USD en prêts à taux fixe.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-3

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR DEVISE ET TYPE DE TAUX D'INTÉRÊT ⁽¹⁾ – NOTE E

31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Devise / Type de taux	Prêts multi-devises ⁽²⁾		Prêts devise unique			Total des prêts	
	Montant	Moyenne Taux moyen pondéré (%)	Montant	Moyenne Taux moyen pondéré (%)	pondérée Échéance moyenne (années)	Montant	Moyenne Taux moyen pondéré (%)
Euro							
Taux fixe.....	\$ 29	6,94	\$ —	—	—	\$ 29	6,94
Taux variable.....	154	3,19	—	—	—	154	3,19
Yen japonais							
Taux fixe.....	64	6,92	—	—	—	64	6,92
Taux variable.....	335	3,19	—	—	—	335	3,19
Taux variable basé sur le LIBOR.....	—	—	94	0,80	6,62	94	0,80
Francs suisses							
Taux fixe.....	35	7,06	—	—	—	35	7,06
Taux variable.....	175	3,19	—	—	—	175	3,19
Dollars des États-Unis							
Taux fixe.....	130	6,94	29 149	5,24	6,66	29 279	5,25
Taux variable.....	684	3,19	1 305	3,52	7,66	1 989	3,41
Taux variable basé sur le LIBOR.....	—	—	28 595	1,69	9,44	28 595	1,69
Autres							
Taux fixe.....	103	4,00	927	5,76	5,43	1 030	5,58
Taux variable.....	—	—	1 228	5,33	6,29	1 228	5,33
L'encours des prêts							
Taux fixe.....	361	6,11	30 076	5,26	6,62	30 437	5,27
Taux variable.....	1 348	3,19	2 533	4,40	6,99	3 881	3,98
Taux variable basé sur le LIBOR.....	—	—	28 689	1,68	9,43	28 689	1,68
Total.....	<u>\$ 1 709</u>	<u>3,81</u>	<u>\$ 61 298</u>	<u>3,55</u>	<u>7,95</u>	<u>\$ 63 007</u>	<u>3,56</u>

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES PRÊTS EN COURS

31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Année de l'échéance	Prêts multi-devises ⁽²⁾		Prêts devise unique		Total des prêts		Total
	Taux fixe ⁽⁵⁾	Taux variable	Taux fixe ⁽⁵⁾	Taux variable ⁽³⁾⁽⁴⁾	Taux fixe ⁽⁵⁾	Taux variable ⁽³⁾⁽⁴⁾	
2012.....	\$ 102	\$ 172	\$ 2 955	\$ 1 165	\$ 3 057	\$ 1 337	\$ 4 394
2013.....	87	164	2 832	1 416	2 919	1 580	4 499
2014.....	67	156	2 693	1 719	2 760	1 875	4 635
2015.....	46	154	2 614	1 998	2 660	2 152	4 812
2016.....	20	150	2 951	2 265	2 971	2 415	5 386
2017 à 2021.....	32	424	9 081	9 235	9 113	9 659	18 772
2022 à 2026.....	7	113	4 667	7 661	4 674	7 774	12 448
2027 à 2031.....	—	15	1 985	4 636	1 985	4 651	6 636
2032 à 2036.....	—	—	278	1 087	278	1 087	1 365
2037 à 2041.....	—	—	20	40	20	40	60
Total.....	<u>\$ 361</u>	<u>\$ 1 348</u>	<u>\$ 30 076</u>	<u>\$ 31 222</u>	<u>\$ 30 437</u>	<u>\$ 32 570</u>	<u>\$ 63 007</u>
Échéance moyenne (années).....	<u>2,44</u>	<u>4,93</u>	<u>6,62</u>	<u>9,23</u>	<u>6,57</u>	<u>9,05</u>	<u>7,85</u>

⁽¹⁾ Les données indiquées s'entendent avant swaps de monnaies et de taux d'intérêts.⁽²⁾ Échéance moyenne - Prêts multi-devises : La sélection des devises par la Banque à des fins de facturation ne permet pas de déterminer une échéance moyenne pour les prêts multi-devises par devise individuelle. Par conséquent, le Banque fournit les périodes d'échéance pour ses prêts multi-devises et l'échéance moyenne pour l'ensemble du portefeuille de prêts multi-devises en utilisant l'équivalent en dollars des États-Unis.⁽³⁾ Ces prêts étaient précédemment classés dans les prêts à taux fixe et ont été déplacés dans la catégorie des prêts à taux variable, à des fins de conformité avec la présentation 2011.⁽⁴⁾ Inclut les prêts à taux variable basé sur le LIBOR.⁽⁵⁾ Inclut un total de 1 146 millions USD en prêts à taux fixe.

ÉTAT DES SWAPS ET DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME – NOTES I, J ET K

31 décembre 2011

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Devise / Type de taux	Emprunts directs			Accords de swaps de monnaie accords de swap			Accords de swaps de taux d'intérêt accords de swap			Obligations nettes en devises		
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euro												
Fixe	\$ 778	4,26	1,54	\$ —	—	—	\$ —	—	—	\$ 778	4,26	1,54
	—	—	—	—	—	—	(778)	4,26	1,54	(778)	4,26	1,54
Taux variable	574	5,05	5,22	1 225	1,33	3,93	778	1,19	1,54	2 577	2,12	3,50
	—	—	—	(781)	3,99	4,63	—	—	—	(781)	3,99	4,63
Yens japonais												
Fixe	584	5,81	4,22	—	—	—	—	—	—	584	5,81	4,22
	—	—	—	(517)	5,67	4,24	—	—	—	(517)	5,67	4,24
Taux variable	391	1,57	6,80	473	0,03	0,13	39	(0 38)	6,83	903	0,68	3,31
	—	—	—	(352)	1,28	6,80	(39)	1,23	6,83	(391)	1,28	6,80
Francs suisses												
Fixe	693	2,63	6,55	—	—	—	—	—	—	693	2,63	6,55
	—	—	—	(693)	2,63	6,55	—	—	—	(693)	2,63	6,55
Taux variable	—	—	—	821	(0 10)	0,71	—	—	—	821	(0,10)	0,71
	—	—	—	(379)	(0 14)	0,80	—	—	—	(379)	(0,14)	0,80
Dollars des États-Unis												
Fixe	36 497	3,41	5,39	144	6,37	4,66	348	5,25	5,96	36 989	3,44	5,39
	—	—	—	—	—	—	(30 878)	3,17	5,10	(30 878)	3,17	5,10
Taux variable	3 200	0,91	1,87	17 817	0,45	4,40	35 325	0,46	4,40	56 342	0,48	4,26
	—	—	—	(2 297)	0,30	2,36	(5 369)	0,76	2,78	(7 666)	0,62	2,65
Autres												
Fixe	18 653	6,06	4,31	—	—	—	—	—	—	18 653	6,06	4,31
	—	—	—	(18 653)	6,06	4,31	—	—	—	(18 653)	6,06	4,31
Taux variable	204	4,75	2,98	—	—	—	—	—	—	204	4,75	2,98
	—	—	—	(204)	4,75	2,98	—	—	—	(204)	4,75	2,98
Total												
Fixe	57 205	4,30	4,99	144	—	—	348	—	—	57 697	4,31	4,99
	—	—	—	(19 863)	—	—	(31 656)	—	—	(51 519)	4,25	4,77
Taux variable	4 369	1,69	2,80	20 336	—	—	36 142	—	—	60 847	0,56	4,16
	—	—	—	(4 013)	—	—	(5 408)	—	—	(9 421)	0,99	2,92
Capital à valeur nominale ..	61 574	4,12	4,83	(3 396)	—	—	(574)	—	—	57 604	0,95	4,65
Ajustements valeur vénale ..	3 395	—	—	(1 479)	—	—	(1 826)	—	—	90	—	—
Décote nette non amortie ..	(1 944)	—	—	793	—	—	574 ⁽³⁾	—	—	(577)	—	—
Total	\$ 63 025	4,12	4,83	\$ (4 082)			\$ (1 826)			\$ 57 117	0,95	4,65

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2011, la période moyenne de révision des obligations nettes en devises pour les emprunts à taux variable était de 3,8 mois.⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à la valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur notionnelle de chaque montant à payer (ou à recevoir), classé par devise. Les swaps de monnaies et de taux d'intérêts sont ajustés, dans le total, à la valeur vénale indiquée. Les montants nets à recevoir (valeur vénale) des swaps de monnaies et de taux d'intérêt respectivement de 4 082 millions USD et de 1 826 millions USD indiqués dans le tableau ci-dessus, sont représentés par actifs de swaps de monnaies et de taux d'intérêt à une valeur vénale de 6 702 millions USD, et les passifs de swaps de monnaies et de taux d'intérêt à une valeur vénale de 794 millions USD, inclus dans le Bilan.⁽³⁾ Représente la décote non amortie sur swaps zéro-coupon.**STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME EN COURS**

31 décembre 2011

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Année de l'échéance	Année de l'échéance
2012	2017 à 2021
\$ 10 534	\$ 13 200
2013	2022 à 2026
7 602	2 809
2014	2027 à 2031
10 954	806
2015	2037 à 2041
7 917	1 979
2016	Total
5 773	\$ 61 574

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT DES SWAPS ET DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME – NOTES I, J ET K

31 décembre 2011

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Devise / Type de taux	Emprunts directs			Accords de swaps de monnaie accords de swap			Accords de swaps de taux d'intérêt accords de swap			Obligations nettes en devises		
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années)	Montante ⁽²⁾ pagável (recebível)	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années)	Montante ⁽²⁾ pagável (recebível)	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années)	Montante ⁽²⁾ pagável (recebível)	Taux moyen pondéré (%)	Pondérée échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euro												
Fixe	\$ 804	4,26	2,54	\$ —	—	—	\$ —	—	—	\$ 804	4,26	2,54
	—	—	—	—	—	—	(804)	4,26	2,54	(804)	4,26	2,54
Taux variable	593	5,03	6,22	2 257	0,80	2,98	804	0,70	2,54	3 654	1,46	3,41
	—	—	—	(1 565)	2,35	3,12	—	—	—	(1 565)	2,35	3,12
Yens japonais												
Fixe	838	5,39	3,68	—	—	—	—	—	—	838	5,39	3,68
	—	—	—	(653)	5,24	4,06	—	—	—	(653)	5,24	4,06
Taux variable	433	1,69	8,00	1 341	0,05	0,72	37	(0,40)	7,83	1 811	0,43	2,60
	—	—	—	(996)	0,61	3,55	(37)	1,23	7,83	(1 033)	0,63	3,70
Francs suisses												
Fixe	696	2,63	7,55	—	—	—	—	—	—	696	2,63	7,55
	—	—	—	(696)	2,63	7,55	—	—	—	(696)	2,63	7,55
Taux variable	—	—	—	1 017	—	1,43	—	—	—	1 017	—	1,43
	—	—	—	(548)	(0,06)	1,34	—	—	—	(548)	(0,06)	1,34
Dollars des États-Unis												
Fixe	35 514	3,71	5,18	217	6,19	3,85	349	5,25	6,96	36 080	3,74	5,19
	—	—	—	—	—	—	(29 384)	3,43	5,19	(29 384)	3,43	5,19
Taux variable	4 250	0,67	2,22	19 876	0,33	4,76	34 230	0,33	4,55	58 356	0,36	4,45
	—	—	—	(4 242)	0,19	2,04	(5 778)	0,60	3,64	(10 020)	0,43	2,96
Autres												
Fixe	20 107	6,15	4,95	—	—	—	—	—	—	20 107	6,15	4,95
	—	—	—	(20 107)	6,15	4,95	—	—	—	(20 107)	6,15	4,95
Taux variable	222	5,33	3,74	—	—	—	—	—	—	222	5,33	3,74
	—	—	—	(222)	5,33	3,74	—	—	—	(222)	5,33	3,74
Total												
Fixe	57 959	4,58	5,07	217	—	—	349	—	—	58 525	4,59	5,08
	—	—	—	(21 456)	—	—	(30 188)	—	—	(51 644)	4,52	5,07
Taux variable	5 498	1,41	3,17	24 491	—	—	35 071	—	—	65 060	0,43	4,29
	—	—	—	(7 573)	—	—	(5 815)	—	—	(13 388)	0,73	2,99
Capital à valeur nominale ..	63 457	4,30	4,90	(4 321)	—	—	(583)	—	—	58 523	0,91	4,69
Ajustements valeur vénale ..	1 799	—	—	(651)	—	—	(1 123)	—	—	25	—	—
Décote nette non amortie ..	(2 333)	—	—	1 016	—	—	583 ⁽³⁾	—	—	(734)	—	—
Total	\$ 62 923	4,30	4,90	\$ (3 956)			\$ (1 123)			\$ 57 844	0,91	4,69

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2010, la période moyenne de révision des obligations nettes en devises pour les emprunts à taux variable était de 3,8 mois.

⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à la valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur notionnelle de chaque montant à payer (ou à recevoir), classé par devise. Les swaps de monnaies et de taux d'intérêts sont ajustés, dans le total, à la valeur vénale indiquée. Les montants nets à recevoir (valeur vénale) des swaps de monnaies et de taux d'intérêt respectivement de 3 956 millions USD et de 1 123 millions USD indiqués dans le tableau ci-dessus, sont représentés par actifs de swaps de monnaies et de taux d'intérêt à une valeur vénale de 5 887 millions USD, et les passifs de swaps de monnaies et de taux d'intérêt à une valeur vénale de 808 millions USD, inclus dans le Bilan.

⁽³⁾ Représente la décote non amortie sur swaps zéro-coupon.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME EN COURS

31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Année de l'échéance		Année de l'échéance	
2011	\$ 7 869	2016 à 2020	\$ 14 311
2012	10 589	2021 à 2025	2 096
2013	7 074	2026 à 2030	2 019
2014	10 547	2037 à 2040	1 286
2015	7 666	Total	\$ 63 457

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL – NOTE O

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)⁽¹⁾

Membres	Actions	Partie versée du capital souscrit		Fraction remboursable sur demande Partie exigible du capital	Total 2011	Total 2010
		Librement convertible devises ⁽³⁾	Autres devises			
Allemagne	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Argentine	900 154	\$ 361,1	\$ 104,1	\$ 10 393,8	\$ 10 858,9	\$ 10 858,9
Autriche	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
Bahamas	17 398	7,5	4,1	198,3	209,9	209,9
Barbade	10 767	3,9	1,8	124,3	129,9	129,9
Belgique	27 438	14,2	—	316,8	331,0	331,0
Belize	9 178	3,6	3,6	103,5	110,7	110,7
Bolivie	72 258	29,0	8,4	834,4	871,7	871,7
Brésil	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Canada ⁽²⁾	669 774	173,7	—	7 906,1	8 079,8	8 079,8
Chili	247 163	99,1	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Chine	184	0,1	—	2,1	2,2	2,2
Colombie	247 163	99,2	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Costa Rica	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Croatie	4 018	2,1	—	46,4	48,5	48,5
Danemark	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
El Salvador	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Équateur	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
États-Unis	2 512 529	1 303,0	—	29 006,7	30 309,7	30 309,7
Finlande	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
France	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Guatemala	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Guyane	13 393	5,2	2,6	153,8	161,6	161,6
Haïti	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Honduras	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Israël	13 126	6,8	—	151,5	158,3	158,3
Italie	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Jamaïque	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Japon	418 642	217,1	—	4 833,2	5 050,3	5 050,3
Mexique	578 632	232,1	66 9	6 681,3	6 980,3	6 980,3
Pays-Bas	28 207	14,6	—	325,6	340,3	340,3
Nicaragua	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Norvège	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
Panama	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Paraguay	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Pérou	120 445	48,3	14,0	1 390,7	1 453,0	1 453,0
Portugal	4 474	2,3	—	51,7	54,0	54,0
République de Corée	184	0,1	—	2,1	2,2	2,2
République dominicaine	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Royaume-Uni	80 551	41,8	—	929,9	971,7	971,7
Slovénie	2 434	1,3	—	28,1	29,4	29,4
Espagne	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Suède	27 268	14,1	—	314,8	328,9	328,9
Suriname	7 342	3,5	2,2	82,9	88,6	88,6
Suisse	39 347	20,4	—	454,2	474,7	474,7
Trinité-et-Tobago	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Uruguay	96 507	38,7	11,2	1 114,3	1 164,2	1 164,2
Vénézuéla	482 267	216 0	33,3	5 568,5	5 817,8	5 817,8
Total 2011	<u>8 702 335</u>	<u>\$ 3 870</u>	<u>\$ 469</u>	<u>\$ 100 641</u>	<u>\$ 104 980</u>	
Total 2010	<u>8 702 335</u>	<u>\$ 3 870</u>	<u>\$ 469</u>	<u>\$ 100 641</u>		<u>\$ 104 980</u>

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme de leurs éléments.⁽²⁾ Y compris 334 887 actions émises temporairement de la fraction exigible du capital ne donnant pas droit de vote, d'une valeur au pair de \$4 039,9 millions.⁽³⁾ En 2010 et 2011, la Banque a converti en dollars des États-Unis tous les avoirs du capital ordinaire en devises des pays membres non emprunteurs, y compris le capital initialement payé en d'autres devises.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-6

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

31 décembre 2011

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Pays membres	Actions avec droit de vote souscrites	Nombre de voix	% du nombre total de voix ⁽¹⁾
Membres régionaux en développement			
Argentine.....	900 154	900 289	10,751
Bahamas.....	17 398	17 533	0,209
Barbade.....	10 767	10 902	0,130
Belize.....	9 178	9 313	0,111
Bolivie.....	72 258	72 393	0,865
Brésil.....	900 154	900 289	10,751
Chili.....	247 163	247 298	2,953
Colombie.....	247 163	247 298	2,953
Costa Rica.....	36 121	36 256	0,433
El Salvador.....	36 121	36 256	0,433
Équateur.....	48 220	48 355	0,577
Guatemala.....	48 220	48 355	0,577
Guyane.....	13 393	13 528	0,162
Haïti.....	36 121	36 256	0,433
Honduras.....	36 121	36 256	0,433
Jamaïque.....	48 220	48 355	0,577
Mexique.....	578 632	578 767	6,912
Nicaragua.....	36 121	36 256	0,433
Panama.....	36 121	36 256	0,433
Paraguay.....	36 121	36 256	0,433
Pérou.....	120 445	120 580	1,440
République dominicaine.....	48 220	48 355	0,577
Suriname.....	7 342	7 477	0,089
Trinité-et-Tobago.....	36 121	36 256	0,433
Uruguay.....	96 507	96 642	1,154
Vénézuéla.....	482 267	482 402	5,761
Total des membres en développement de la région.....	<u>4 184 669</u>	<u>4 188 179</u>	<u>50,015</u>
Canada ⁽²⁾	334 887	335 022	4,001
États-Unis.....	2 512 529	2 512 664	30,006
Membres extra-régionaux			
Allemagne.....	158 638	158 773	1,896
Autriche.....	13 312	13 447	0,161
Belgique.....	27 438	27 573	0,329
Chine.....	184	319	0,004
Croatie.....	4 018	4 153	0,050
Danemark.....	14 157	14 292	0,171
Espagne.....	158 638	158 773	1,896
Finlande.....	13 312	13 447	0,161
France.....	158 638	158 773	1,896
Israël.....	13 126	13 261	0,158
Italie.....	158 638	158 773	1,896
Japon.....	418 642	418 777	5,001
Norvège.....	14 157	14 292	0,171
Pays-Bas.....	28 207	28 342	0,338
Portugal.....	4 474	4 609	0,055
République de Corée.....	184	319	0,004
Royaume-Uni.....	80 551	80 686	0,964
Slovénie.....	2 434	2 569	0,031
Suède.....	27 268	27 403	0,327
Suisse.....	39 347	39 482	0,471
Total des membres extra-régionaux.....	<u>1 335 363</u>	<u>1 338 063</u>	<u>15,979</u>
Total	<u>8 367 448</u>	<u>8 373 928</u>	<u>100,000</u>

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, l'addition de tous les éléments peut ne pas correspondre aux sous-totaux et au total général.

⁽²⁾ Exclusion faite des 334 887 actions émises temporairement de la fraction exigible du capital ne donnant pas droit de vote.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE DES RAPPORTS FINANCIERS

19 mars 2012

La Direction de la Banque interaméricaine de développement (la « Banque ») est tenue de mettre en place et de maintenir des contrôles internes efficaces sur les rapports financiers au sein de la Banque. La Direction a évalué les contrôles internes des rapports financiers par le Fonds des Opérations spéciales de la Banque, en utilisant les critères prescrits pour un contrôle efficace par le référentiel « Internal Control–Integrated Framework » publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

La Direction a évalué l'efficacité des contrôles internes sur les rapports financiers par le Fonds des Opérations spéciales de la Banque au 31 décembre 2011. Sur la base de cette évaluation, la Direction estime que les contrôles internes des rapports financiers de la Banque sont efficaces à la date du 31 décembre 2011.

Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôles internes, y compris la possibilité d'une erreur humaine et le contournement ou l'évitement des contrôles. Par conséquent, même un contrôle normal efficace ne peut fournir qu'une garantie raisonnable quant à la préparation des états financiers. En outre, en raison de l'évolution des conditions, l'efficacité des contrôles internes peut varier au fil du temps.

Ernst & Young LLP, un cabinet d'expertise-comptable indépendant, a exprimé une opinion sur les contrôles internes des rapports financiers par le Fonds des Opérations spéciales de la Banque. En outre, les états financiers du Fonds des Opérations spéciales de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2011, ont été vérifiés par Ernst & Young LLP.



Luis Alberto Moreno
Président



Jaime Alberto Sujoy
Vice-président des finances et de l'administration



Edward Bartholomew
Directeur général et Directeur financier

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2011		2010	
ACTIFS				
Espèces et titres de placement				
Espèces — Notes C et P	\$ 426		\$ 400	
Titres de placement — Notes D, E, P et Annexe II-1	<u>786</u>	\$ 1 212	<u>1 013</u>	\$ 1 413
Encours des prêts — Notes F, P et Annexe II-2		4 162		4 004
Intérêts courus et autres commissions sur prêts		17		18
À recevoir des membres - Note H				
Obligations non négociables et ne portant pas intérêt :				
Billets à vue	449		454	
Billets à terme	121		133	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	<u>63</u>	633	<u>89</u>	676
Actifs divers		<u>1</u>		<u>1</u>
Total des actifs		<u>\$ 6 025</u>		<u>\$ 6 112</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passifs				
Compte fournisseurs et charges à payer	\$ 5		\$ 4	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés — Note I	49		86	
Montant dû au Mécanisme de dons de la BID - Note J	253		384	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie — Note H	<u>289</u>	\$ 596	<u>292</u>	\$ 766
Solde du fonds				
Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites — Note K et Annexe II-3	10 189		10 000	
Moins : Quotes-parts de contribution à recevoir	<u>(120)</u>		<u>—</u>	
	10 069		10 000	
Réserve générale (déficit) — Note L	(4 738)		(4 758)	
Montant cumulé des ajustements de conversion — Note M	<u>98</u>	5 429	<u>104</u>	5 346
Total du passif et du solde du fonds		<u>\$ 6 025</u>		<u>\$ 6 112</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DES REVENUS (PERTES) ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Revenus			
Prêts			
Intérêts	\$ 65	\$ 69	\$ 75
Autres revenus des prêts	3	5	8
	<u>68</u>	<u>74</u>	<u>83</u>
Placements — Note D	5	17	57
Total des revenus	<u>73</u>	<u>91</u>	<u>140</u>
Charges			
Frais administratifs — Note B	18	11	12
Total des charges	<u>18</u>	<u>11</u>	<u>12</u>
Revenus avant coopération technique, allègement de la dette et transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs	55	80	128
Dépenses de coopération technique	(9)	24	23
Dépenses d'allègement de la dette — Note G	—	484	(3)
Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs au Mécanisme de dons de la BID — Note L	44	364	122
Revenus nets (Perte nette)	20	(792)	(14)
Réserve générale (déficit) en début d'exercice	(4 758)	(3 966)	(3 952)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice	<u>\$ (4 738)</u>	<u>\$ (4 758)</u>	<u>\$ (3 966)</u>

COMPTE DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Revenus nets (Perte nette)	\$ 20	\$ (792)	\$ (14)
Ajustements de conversion — Note M	(6)	(7)	9
Pertede revenu global	<u>\$ 14</u>	<u>\$ (799)</u>	<u>\$ (5)</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Trésorerie issue des activités de prêt			
Décassements de prêts	\$ (368)	\$ (398)	\$ (414)
Recouvrements de prêts	195	214	220
Participations à des prêts, nettes	(5)	(4)	(2)
Actifs et passifs divers	1	—	—
Trésorerie nette utilisée pour les opérations de prêt	<u>(177)</u>	<u>(188)</u>	<u>(196)</u>
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des membres	51	30	49
Quotes-parts de contribution des membres	68	236	125
Trésorerie nette issue des activités de financement	<u>119</u>	<u>266</u>	<u>174</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(1 585)	(1 847)	(886)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille	1 771	1 867	872
Recouvrement du revenu des prêts	70	74	80
Revenus des placements	37	19	31
Frais administratifs	(20)	(10)	(13)
Coopération technique et autres financements	(26)	(26)	(25)
Transferts en espèces au mécanisme de dons de la BID	(175)	(134)	(41)
Cnais L'encaisse nette fournie par (utilisé dans) les activités d'exploitation	<u>72</u>	<u>(57)</u>	<u>18</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	<u>12</u>	<u>10</u>	<u>8</u>
Accroissement net de la trésorerie	<u>26</u>	<u>31</u>	<u>4</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>400</u>	<u>369</u>	<u>365</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ 426</u>	<u>\$ 400</u>	<u>\$ 369</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A—Origine

La Banque interaméricaine de développement (la « Banque ») est une organisation internationale fondée en décembre 1959. Sa mission première est de promouvoir le développement socio-économique de l'Amérique latine et des Caraïbes principalement en octroyant des prêts et une assistance technique associée pour des projets spécifiques et des programmes de réforme économique. Le Fonds des Opérations spéciales (FOS) a été créé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'« Accord ») ; il a vocation à accorder des prêts à des conditions fortement concessionnelles dans les pays membres moins développés de la Banque. Le FOS fournit également une assistance technique dans le cadre de projets, ou indépendamment de prêts spécifiques. Le FOS complète les activités du Capital ordinaire, du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (IFF) et du Mécanisme de dons de la BID (GRF). La finalité de l'IFF est de subventionner une partie des intérêts que certains emprunteurs doivent verser pour des prêts du Capital ordinaire. Le GRF a été créé en 2007 afin d'accorder des dons pour répondre à des circonstances particulières dans des pays spécifiques (actuellement seulement Haïti) ou en rapport avec des projets spécifiques.

Note B—Synthèse des principales conventions comptables

Les états financiers du FOS sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis. La préparation de ces états financiers nécessite que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés des actifs et passifs, que les actifs et passifs éventuels soient communiqués à la date des états financiers, et que les montants des recettes et des dépenses au cours de la période concernée soient indiqués. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des décisions importantes ont été prises dans le cadre de la valorisation de certains instruments financiers et de la détermination de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

Nouvelles normes comptables

En 2011, le Financial Accounting Standards Board (FASB—Comité des normes comptables et financières) a publié la Mise à jour des normes comptables (Accounting Standards Update—ASU) n° 2011-04 « Fair Value Measurement (Topic 820): Amendments to Achieve Common Fair Value Measurement and Disclosure Requirements in U.S. GAAP and IFRS » et l'ASU n° 2011-05 « Comprehensive Income (Topic 220) ».

Entre autres changements, l'ASU n° 2011-04 renforce les exigences actuelles d'information sur les évaluations de la valeur vénale afin d'harmoniser les exigences communes d'information avec les normes internationales. Elle clarifie

également l'intention du FASB concernant l'application des exigences actuelles en matière d'évaluation de la valeur vénale. Les modifications s'appliquent au FOS dès 2012, mais ne devraient pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière ni sur les résultats de ses opérations.

L'ASU n° 2011-05 supprime l'option qui était offerte de déclarer les autres éléments du résultat global et ses composantes dans un état des variations des capitaux propres. Cette norme permet aux entités déclarantes de choisir de présenter les éléments de revenus nets et les autres éléments du résultat global dans un état comptable continu, à savoir l'état du Résultat Étendu, ou dans deux états comptables distincts, mais consécutifs. Dans tous les cas, l'entité doit accorder la même importance à la présentation de l'état ou des états comptables qu'à celle des autres états financiers de base. Les nouvelles exigences s'appliquent au FOS dès 2012 et n'auront pas d'impact significatif sur ses états financiers.

Conversion de devises

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les devises de tous ses membres, qui sont des devises fonctionnelles. Les ressources du FOS sont issues des quotes-parts de contribution et des gains cumulés dans ces diverses devises. Les actifs et passifs libellés dans des devises autres que le dollars américains sont convertis au taux de change en vigueur à la date du Bilan concerné. Les revenus et charges dans ces devises sont convertis au taux de change en vigueur au cours du mois. Les fluctuations des taux de change n'ont aucune incidence sur les contre-valeurs en dollars des États-Unis des monnaies soumises à la clause de maintien de valeur (MDV) présentée plus bas. Les ajustements nets résultants des conversions en dollars des États-Unis d'actifs et de passifs en devises qui ne sont pas couverts par le MDV, qui proviennent des augmentations des quotes-parts de contribution en 1983, 1990, 1995 et 2011 sont présentés comme composante du Résultat global dans le Déclaration du Résultat global.

Placements

Les transactions sur titres d'investissement sont enregistrées à la date de la transaction. Tous les titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres comptabilisés à leur valeur vénale, les variations de la valeur vénale étant comprises dans les Revenus des placements.

Prêts

La Banque utilise les ressources du FOS pour accorder des prêts fortement concessionnels, libellés dans les devises des pays membres non emprunteurs, aux pays membres emprunteurs moins développés, leurs agences ou circonscriptions administratives. Ces dernières années, la Banque a également consenti

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

des prêts concessionnels en monnaies locales à des membres emprunteurs. En ce qui concerne les prêts accordés à des emprunteurs autres que les gouvernements nationaux, les banques centrales ou les autres agences gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque suit la procédure habituelle qui consiste à exiger une garantie de l'engagement inconditionnel (« full faith and credit ») du gouvernement. Dans le cadre des contrats de prêt avec les emprunteurs, la Banque vend des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, se réservant la gestion de ces prêts.

Les revenus issus des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le FOS considère qu'un prêt est en souffrance lorsque les paiements du principal et/ou des intérêts n'ont pas été reçus à la date à laquelle ils étaient exigibles en vertu du contrat de prêt. La Banque a pour politique de déclarer improductifs tous les prêts consentis à un gouvernement membre si le service de la dette, au titre d'un quelconque prêt accordé au—ou garanti par le—gouvernement membre par un fonds détenu par la Banque ou certains fonds gérés par la Banque, est échu depuis plus de 180 jours. À la date à laquelle le prêt du membre est déclaré improductif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également classés improductifs. Lorsqu'un prêt est classé improductif, toutes les charges dues et non payées sont déduites des revenus de la période en cours. Les charges sur les prêts non performants sont comprises dans les revenus uniquement si des paiements ont effectivement été reçus. À la date à laquelle un membre rembourse intégralement tous les paiements dus, tous ses prêts sont retirés de la catégorie des prêts improductifs, son éligibilité à de nouveaux prêts est restaurée et toutes les charges en souffrance (y compris celles des années précédentes) sont comptabilisées en tant que revenus de prêts pour la période en cours.

Les frais directs supplémentaires associés aux prêts initiaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés, étant donné que ces montants ont un impact négligeable sur les résultats financiers.

Le FOS ne rééchelonne pas ses prêts. En outre, en raison du statut de ses emprunteurs, le FOS s'attend au remboursement de chacun de ses prêts. La nature et l'ampleur de l'exposition du FOS au risque de crédit sont déterminées en prenant en considération la note de crédit étranger à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de notation (en général, Standard & Poor's—S&P) ajustée avec les probabilités de défaut vis-à-vis de la Banque.

La Banque examine périodiquement la recouvrabilité des prêts et, le cas échéant, enregistre comme charges les provisions pour pertes sur prêts, conformément au risque de recouvrabilité qu'elle a identifié pour l'ensemble du portefeuille de prêts. Ces examens prennent en considération le risque de crédit, tel que

défini plus haut, ainsi que les pertes potentielles qu'entraînerait un retard dans le paiement des échéances du prêt.

Prise en compte de l'allègement de la dette: La Banque a participé à des initiatives d'allègement de la dette lancées par des organisations internationales pour résorber les problèmes d'endettement de pays membres identifiés comme des pays pauvres très endettés (PTE), en annulant partiellement ou intégralement les échéances futures de prêts FOS non remboursés. La composante principale des prêts impactée par les initiatives d'allègement de la dette de la Banque est comptabilisée comme une Dépense d'allègement de la dette dans l'État des revenus et de la réserve générale (déficit) et comme une réduction de l'Encours des prêts, par le biais d'une provision pour allègement de la dette, lorsque l'engagement du FOS est probable et que le montant de l'allègement de la dette peut être estimé.

À recevoir des membres

Les montants à recevoir des membres incluent les billets à vue non négociables et non productifs d'intérêts qui ont été acceptés en lieu et place du paiement immédiat de tout ou partie de quotes-parts de contribution d'un membre, les billets à terme non négociables et non productifs d'intérêts reçus en paiement d'obligations MDV, et d'autres obligations MDV.

Quotes-parts de contribution

Comptabilisation : La Neuvième augmentation générale des ressources de la BID (BID-9) prévoit une augmentation des ressources du FOS. Des quotes-parts de contribution supplémentaires sont payées par les membres de la Banque en un seul versement ou en cinq versements annuels d'un même montant. Des contributions anticipées ont été rendues possibles : elles couvrent soit la totalité de la contribution augmentée, soit le premier versement de la contribution augmentée.

L'intégralité du montant des souscriptions aux quotes-parts de contribution est prise en compte à réception de l'instrument de contribution du membre. Les montants souscrits et non versés sont portés au Bilan en tant que réduction des quotes-parts de contribution autorisées et souscrites. Les contributions anticipées reçues ont été effectives et comptabilisées à réception du paiement en espèces.

Valorisation : L'Accord stipule que les quotes-parts de contribution seront exprimées en dollars des États-Unis, du poids et du titre en vigueur au 1er janvier 1959. Le deuxième amendement des Statuts du Fonds Monétaire International a supprimé les valeurs au pair des monnaies en termes d'or à compter du 1er avril 1978. Suite à cela, le Conseiller juridique de la Banque a rendu un avis selon lequel les droits de tirage spéciaux (DTS) devraient succéder au dollars des États-Unis de 1959 comme

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

étalon de valeur pour les contributions des membres, et pour maintenir la valeur des avoirs en devises du FOS. Le DTS a une valeur égale à la somme des valeurs de montants spécifiques en monnaies de libellé, dollar américain inclus. Dans l'attente d'une décision du conseil de direction de la Banque, et comme suggéré dans l'avis rendu par le Conseiller juridique, la Banque continue à utiliser comme base de valorisation le dollar américain de 1959, tel qu'évalué en termes de dollars des États-Unis au 1er juillet 1974, dont la valeur est égale à environ 1,2063 des dollars courants des États-Unis à cette date.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur de sa monnaie détenue dans le FOS dans la mesure fixée par les modalités des augmentations respectives des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserve des mêmes modalités des augmentations des quotes-parts de contribution, la Banque est tenue de restituer à chaque membre un montant dans sa devise égal à toute augmentation de valeur significative de la monnaie détenue par ce membre dans le FOS. L'étalon de valeur utilisé est alors le dollars américain, du poids et du titre en vigueur au 1er janvier 1959. Les avoirs en monnaie issus des augmentations des quotes-parts de contribution en 1983, 1990, 1995 et 2011 ne sont pas protégés par la clause de MDV.

Le montant lié au MDV des avoirs en monnaie des pays membres non emprunteurs est représenté comme actif ou passif dans le Bilan, inclus dans Montants requis/à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie.

Frais administratifs

Tous les frais administratifs de la Banque sont répartis entre le Capital ordinaire et le FOS, suivant une formule de répartition approuvée par l'Assemblée des Gouverneurs. En 2011, le ratio effectif des frais administratifs imputés a été de 3,0 % au FOS et de 97,0 % au Capital ordinaire (2010—2,0 % et 98,0 % ; 2009—2,3 % et 97,7 %).

Coopération technique

Les projets de coopération technique non remboursables, ainsi que certains financements dont le remboursement est explicitement subordonné à des événements susceptibles de se produire, sont enregistrés en tant que Dépenses de coopération technique au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non décaissés et les récupérations de financements recouvrables à certaines conditions sont comptabilisées en tant qu'imputation des Dépenses de coopération technique dans la période où elles ont lieu.

Depuis le 31 décembre 2010, les projets de coopération technique ne sont plus financés avec les ressources du FOS.

Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs

L'Assemblée des Gouverneurs peut approuver des transferts de la réserve générale du FOS vers le GRF. Ces transferts sont passés en charges lorsqu'ils sont approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs, et financés conformément aux conditions de financement du GRF. La partie non décaissée des transferts approuvés est portée au Bilan au poste Montant dû au Mécanisme de dons de la BID.

À compter de décembre 2011, les transferts de la réserve générale du FOS au GRF sont suspendus.

Note C—Restrictions sur monnaies

Au 31 décembre 2011, les Espèces s'élèvent à un montant de 400 millions USD (2010—375 millions USD) dans les devises des membres emprunteurs régionaux. Un membre a limité le montant de 48 millions USD (2010—20 millions USD) à utiliser pour effectuer des paiements sur son territoire pour des biens et des services, conformément aux dispositions de l'Accord.

Note D—Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion de portefeuille, la Banque investit les ressources du FOS dans des titres de qualité supérieure, conformément aux directives d'investissement établies. Ces placements incluent des obligations d'États, d'agences gouvernementales, d'entreprises et de banques, ainsi que des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, avec des notes de crédit variant pour la plupart entre AAA et A—les titres à court terme ayant les notes de crédit à court terme les plus élevées. La Banque limite ses activités d'investissement dans des titres à une liste d'opérateurs boursiers et de contreparties autorisés. Pour chaque contrepartie, des limites de crédit ont été fixées.

La Banque gère deux fonds de placement collectifs au profit du FOS et de l'IFF. En 2011, la part de gains (pertes) d'investissement non réalisés du FOS, issus de ces fonds, s'est élevée à (5) millions USD (2010—5 millions USD ; 2009—28 millions USD).

Un aperçu des titres de portefeuille échangeables au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, y compris la proportion d'actifs des fonds de placement collectifs affectée au FOS, est fourni dans l'État récapitulatif des placements en Annexe II-1. Le rendement moyen des placements, gains et pertes réalisés et non réalisés inclus, était de 0,52 % en 2011 (2010—1,64 % ; 2009—5,09 %).

Note E—Évaluation de la valeur vénale

Le cadre d'évaluation de la valeur vénale établit une hiérarchie des valeurs vénales qui classe par niveau de priorité les données utilisées par les méthodes de valorisation pour évaluer la valeur vénale. La hiérarchie donne la plus haute priorité aux cours non

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

ajustés sur les marchés actifs pour des actifs et créances identiques (Niveau 1) et la priorité la plus basse aux données non observables (Niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des valeurs vénales sont les suivants :

- Niveau 1—Cours non ajustés sur les marchés actifs, accessibles à la date de l'évaluation pour des actifs ou des créances identiques et non soumis(es) à restriction ;
- Niveau 2—Cours sur marchés inactifs, ou données observables, directement ou indirectement, pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou de la créance ;
- Niveau 3—Prix ou méthodes de valorisation qui nécessitent des données à la fois significatives pour l'évaluation de la valeur vénale, et non observables (c.-à-d. appuyées par une faible, voire aucune activité).

Les instruments d'investissement du FOS évalués sur la base des cours sur des marchés actifs—une méthode de valorisation cohérente avec l'approche du marché -, comprennent des obligations du gouvernement américain d'un montant de 25 millions USD en 2011 et de 111 millions USD en 2010. Ces instruments sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des valeurs vénales. Comme l'exige le cadre d'évaluation de la valeur vénale, la Banque n'ajuste pas les cours de ces instruments.

Tous les autres titres de placement du FOS sont évalués à leur valeur vénale, sur la base de leurs cours sur les marchés inactifs, des prix fixés par des services externes, si disponibles, des prix demandés par des courtiers/opérateurs boursiers ou des prix dérivés de modèles alternatifs de détermination des prix, qui utilisent les données de marché observables et des flux de trésorerie actualisés. Ces méthodes de valorisation sont cohérentes avec les approches du marché et des revenus. Les titres de placement sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénales. Cf. Annexe II-1 pour une répartition des titres de portefeuille échangeables par classe.

Note F—Encours des prêts et Provision pour pertes sur prêts

Les prêts approuvés sont décaissés au profit des emprunteurs suivant les besoins du projet financé ; cependant, les décaissements ne commencent pas avant que l'emprunteur et l'éventuel garant aient satisfait à certaines conditions suspensives contractuelles. Les prêts approuvés jusqu'en 2007 avaient généralement une durée maximale de 40 ans et un délai de grâce maximal de 10 ans pour les versements de capital, avec un taux d'intérêt généralement de 1 % pendant le délai de grâce, et de 2 % ensuite. Depuis 2007, la Banque propose une combinaison de prêts du FOS et du Capital ordinaire (« prêts parallèles »). La part du FOS dans les prêts parallèles correspond à des prêts à

remboursement in fine avec une durée allant jusqu'à 40 ans et un taux d'intérêt de 0,25 %. Le capital des prêts et les intérêts échus sont remboursables dans la monnaie dans laquelle le prêt a été consenti.

L'encours des prêts par pays est présenté dans l'État récapitulatif de l'encours des prêts à l'Annexe II-2. Le taux d'intérêt moyen pour les prêts en cours au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 étaient respectivement de 1,55 % et de 1,63 % ; et l'échéance moyenne était de 14,2 ans en 2011 et de 13,4 ans en 2010.

Pour le FOS, la probabilité d'être confronté à un événement de crédit dans son portefeuille de prêts est différente que pour les prêteurs commerciaux. Le FOS ne renégocie pas et ne rééchelonne pas ses prêts, et a toujours récupéré l'intégralité du principal et des intérêts dus dès la résolution d'un événement de crédit. Par conséquent, les probabilités de défaut vis-à-vis du FOS affectées à chaque pays sont ajustées pour prendre en compte la perspective du FOS d'un recouvrement intégral de ses prêts. Cependant, même en cas de remboursement intégral du principal et des intérêts à la fin de l'événement de crédit, le FOS subit une perte économique due à la non-facturation d'intérêts sur les intérêts échus pendant la durée de l'événement de crédit.

La qualité de crédit du portefeuille de prêts au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, telle que représentée par la note de crédit étranger à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de notation, est la suivante (en millions) :

Notations pays	2011	2010
A	\$ 5	\$ 6
BBB+ à BBB-	506	254
BB+ à BB-	661	758
B+ à B-	1 887	2 012
CCC+ à CCC-	1 103	974
Total	<u>\$ 4 162</u>	<u>\$ 4 004</u>

Les notes présentées ci-dessus ont été mises à jour respectivement le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010.

Prêts en souffrance et prêts improductifs

Au 31 décembre 2011 et 2010, il n'y avait aucun prêt en souffrance ou improductif.

La Banque procède à des évaluations collectives de la recouvrabilité des prêts du portefeuille de prêts du FOS. Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, la provision pour pertes sur prêts était *de minimis*. En outre, aucune modification n'a été apportée à la politique du FOS concernant la provision pour pertes sur prêts au cours de l'année.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note G—Provision pour l'allègement de la dette

Les modifications apportées à la Provision pour l'allègement de la dette au cours des exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 ont été les suivantes (en millions) :

	2011	2010	2009
Solde au 1er janvier	\$ —	\$ —	\$ 423
Dépenses d'allègement de la dette —			
Composante principal.	—	484	(10)
Allègement de la dette accordé au cours de l'exercice :			
Initiative PPTE renforcée.	—	—	(10)
Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).	—	—	(403)
BID-9 (Note — O)	—	(484)	—
Solde au 31 décembre.	<u>\$ —</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ —</u>

Note H—À recevoir des membres

La composition des montants nets à recevoir des membres au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 est la suivante (en millions) :

	2011	2010
Membres régionaux en développement.	\$ 571	\$ 617
Canada	13	10
Membres extra-régionaux.	(240)	(243)
Total	<u>\$ 344</u>	<u>\$ 384</u>

Ces montants sont représentés dans le Bilan comme suit (en millions) :

	2011	2010
À recevoir des membres	\$ 633	\$ 676
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie.	(289)	(292)
Total.	<u>\$ 344</u>	<u>\$ 384</u>

En 2009, la Banque a conclu un accord avec l'un de ses pays membres emprunteurs visant à consolider ses obligations MDV en cours avec le FOS pour un montant de 146 millions USD, et un échéancier de paiement en 16 versements annuels à compter de 2010 a été convenu. Au 31 décembre 2011, l'encours était de 121 millions USD (2010—133 millions USD).

Du fait de la nature des montants à recevoir des membres, la Banque s'attend à les récupérer dans leur intégralité.

Note I—Projets de coopération technique et autres financements non décaissés

Un récapitulatif des changements dans les Projets de coopération technique et autres financements non décaissés sur les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 est présenté ci-dessous (en millions) :

	2011	2010
Solde au 1er janvier.	\$ 86	\$ 89
Approbations	—	36
Annulations	(5)	(8)
Décaissements	(32)	(31)
Solde au 31 décembre.	<u>\$ 49</u>	<u>\$ 86</u>

Note J—Montant dû au Mécanisme de dons de la BID

Un récapitulatif des variations du Montant dû au Mécanisme de dons de la BID sur les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 est présenté ci-dessous (en millions) :

	2011	2010	2009
Solde au 1er janvier.	\$ 384	\$ 154	\$ 73
Transferts approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs	44	364	122
Décaissements	(175)	(134)	(41)
Solde au 31 décembre.	<u>\$ 253</u>	<u>\$ 384</u>	<u>\$ 154</u>

Note K—Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites

Dans le cadre du BID-9, l'Assemblée des Gouverneurs a autorisé le 31 octobre 2011 l'augmentation des ressources du FOS, soit 479 millions USD supplémentaires de nouvelles quotes-parts de contribution à payer par les membres du FOS en dollars US. Les pays membres ont pu choisir de payer leurs contributions en un seul versement (c.-à-d. leur part respective des 479 millions USD) ou en cinq versements annuels représentant chacun un cinquième de leur part du montant actualisé des 479 millions USD (fixé à 517,3 millions USD), à compter de 2011. Au 31 décembre 2011, le montant total des instruments de contribution reçus s'élevait à 425 millions USD, répartis comme suit (en millions) :

	Total	Payé	Solde dû
Contributions anticipées.	\$ 281	\$ 248	\$ 33
Un versement	42	42	—
Cinq versements	102	15	87
Solde au 31 décembre 2011.	<u>\$ 425</u>	<u>\$ 305</u>	<u>\$ 120</u>

Des billets à vue non négociables et non productifs d'intérêts ont été acceptés en lieu et place du paiement immédiat de tout ou partie des quotes-parts de contribution d'un membre sur les précédentes reconstitutions. Le paiement des quotes-parts de contribution est soumis aux processus budgétaires et, dans certains cas, législatifs des membres. Cf. Annexe II-3 pour un État des quotes-parts de contribution au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant récapitule les variations des quotes-parts de contribution souscrites sur les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en millions) :

	Quotes- parts de contribution souscrites
Solde au 31 décembre 2009	\$ 9 763
Contributions avancées BID-9 reçues	236
Contributions supplémentaires du Fonds Canada Trust	1
Solde au 31 décembre 2010	10 000
Contributions additionnelles BID-9 souscrites	189
Solde au 31 décembre 2011	<u>\$ 10 189</u>

Nombre de voix

Le nombre et le pourcentage de voix pour chaque pays membre sont le même pour la prise de décisions concernant les opérations du Capital ordinaire et du FOS.

Note L—Réserve générale (déficit)

La Réserve générale (déficit) est composée des revenus et des pertes des années précédentes. Un récapitulatif des variations de la Réserve générale (déficit) sur les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 est présenté ci-dessous (en millions) :

	Revenus (perte), sauf	Total Réserve générale
	Allègement de la dette	allègement de la dette totale (déficit)
Solde au 1er janvier 2009	\$ (4 698)	\$ 746
Revenus nets (perte nette) ..	3	(17)
Solde au 31 décembre 2009...	(4 695)	729
Perte nette	(484)	(308)
Solde au 31 décembre 2010...	(5 179)	421
Revenus nets	—	20
Solde au 31 décembre 2011...	<u>\$ (5 179)</u>	<u>\$ 441</u>
		<u>\$ (4 738)</u>

Dans le cadre du BID-9, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé des transferts de la réserve générale du FOS vers le GRF d'un montant de 280 millions USD, puis la suspension de ces transferts. En 2011, le FOS a effectué des transferts de la réserve générale vers le GRF d'un montant de 44 millions USD (2010—236 millions USD), complétant le montant approuvé par l'Assemblée des Gouverneurs. D'autres transferts de la réserve générale du FOS vers le GRF d'un montant de 128 millions USD en 2010 et de 122 millions USD en 2009 ont été approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs.

Note M—Montant cumulé des ajustements de conversion

Un récapitulatif des variations du Montant cumulé des ajustements de conversion sur les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 est présenté ci-dessous (en millions) :

	2011	2010	2009
Solde au 1er janvier	\$ 104	\$ 111	\$ 102
Ajustements de conversion	(6)	(7)	9
Solde au 31 décembre	<u>\$ 98</u>	<u>\$ 104</u>	<u>\$ 111</u>

Note N—Rapprochement des revenus nets (pertes nettes) et de la Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation

Un Rapprochement des revenus nets (pertes nettes) et de la Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation, telle que déclarée dans l'État de la trésorerie, est présenté ci-dessous (en millions) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Revenus nets (perte nette)	\$ 20	\$ (792)	\$ (14)
Différence entre les montants courus et les montants payés ou collectés pour :			
Revenu des prêts	2	—	(3)
Revenus des placements	28	—	—
Perte nette (gain net) non réalisée sur les titres de placement	5	2	(26)
Frais administratifs	(2)	1	(1)
Coopération technique et autres financements	(36)	(2)	(2)
Transferts au GRF	(131)	230	81
Baisse (augmentation) nette des titres de placement	186	20	(14)
Allègement de la dette	—	484	(3)
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	<u>\$ 72</u>	<u>\$ (57)</u>	<u>\$ 18</u>

**Données supplémentaires sur les activités
hors trésorerie**

	2011	2010	2009
Augmentation (baisse) due aux fluctuations des taux de change :			
Placements	\$ (8)	\$ (6)	\$ 11
Encours des prêts	(20)	(19)	10
À recevoir des membres, net	10	7	(20)

**Note O—Allègement de la dette et réforme des mécanismes
de financement concessionnel**

La Banque a participé à des initiatives PPTE initiales et renforcées—initiatives concertées à l'échelle mondiale—appuyées par le Groupe des sept (G7), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) et le Fonds monétaire international, et qui visent à résorber les problèmes d'endettement d'un groupe de pays identifiés comme des

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

pays pauvres lourdement endettés. De plus, la Banque a approuvé en 2007 l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et la Réforme des mécanismes de financement concessionnel, prévoyant un allègement de 100 % de la dette de pays membres lourdement endettés sur les prêts FOS éligibles, ainsi qu'une restructuration des opérations du FOS. À la fin de l'année 2009, l'ensemble des cinq pays membres PPTE (Bolivie, Guyane, Haïti, Honduras et Nicaragua) étaient devenus éligibles à l'allègement de la dette au titre de l'IADM. Ces trois initiatives ont conduit la Banque à octroyer un allègement total de la dette de 4 695 millions USD.

Dans le cadre du BID-9, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé,—avec une date d'effet fixée à la date de réception des contributions anticipées au FOS—, (i) l'annulation intégrale de la dette d'Haïti envers le FOS et (ii) le transfert de tous les soldes de prêts non décaissés du FOS au GRF puis leur conversion en dons. À réception des contributions anticipées de certains pays membres en 2010, la dette d'Haïti envers le FOS d'un montant de 484 millions USD a été annulée, et les soldes de prêts non décaissés d'un montant de 144 millions USD ont été transférés au GRF puis convertis en dons.

Note P—Valeur vénale des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées par la Banque pour évaluer la valeur vénale de ses instruments financiers :

Espèces : La valeur comptable des Espèces inscrites au Bilan est environ égale à la valeur vénale.

Placements : Les valeurs vénales des titres de placement sont basées sur leurs cours, si disponibles ; sinon, elles sont évaluées d'après les prix fixés par des services d'externes ou des opérateurs boursiers indépendants, ou suivant les flux de trésorerie actualisés.

Prêts : La Banque est l'une des rares entités à consentir des prêts de développement à des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La Banque pense qu'il n'existe aucun marché comparable pour les prêts du FOS et n'a pas l'intention de les vendre. Malgré la flexibilité qu'offre le cadre d'évaluation de la valeur vénale, il a été difficile d'estimer la valeur vénale des prêts du FOS en raison de l'absence d'un marché secondaire pour ces prêts. Cependant, à partir de 2011, prenant acte d'une pratique ancrée depuis plusieurs années dans le secteur des institutions multilatérales, la Banque a décidé d'estimer et de communiquer la valeur vénale du portefeuille de prêts du FOS en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, par laquelle les flux de trésorerie sont actualisés en fonction des courbes de rendement sur le marché ajustées avec le coût de financement du Capital ordinaire de la

Banque, majoré de sa marge de prêt, conformément aux taux auxquels des prêts du Capital ordinaire seraient accordés à ce moment-là à des emprunteurs comparables. Au cours de l'année 2011, la Banque a procédé aux améliorations requises sur certains systèmes spécifiques qui permettent désormais de calculer à moindres frais la valeur vénale du portefeuille de prêts du FOS, sur une base prospective.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs vénales des instruments financiers, ainsi que les valeurs comptables correspondantes, au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 (en millions) :

	2011		2010	
	Valeur comptable	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
Espèces	\$ 426	\$ 426	\$ 400	\$ 400
Placements	786	786	1 013	1 013
Encours des prêts	4 179 ⁽¹⁾	3 491	4 022	N/D

N/D = Non disponible

⁽¹⁾ Inclut les intérêts courus.

Note Q—Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La Direction a examiné les évènements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et le 19 mars 2012, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs. Cet examen n'a pas permis d'identifier d'évènements postérieurs, tels que définis, nécessitant d'être comptabilisés ou communiqués dans les états financiers du FOS arrêtés au 31 décembre 2011.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE D

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Placements	2011	2010
Fonds de placement collectifs ⁽¹⁾ :		
Obligations du gouvernement américain et ses sociétés commerciales et agences.	\$ 25	\$ 91
Entreprises soutenues par le gouvernement américain	1	9
Obligations de gouvernements non-U.S et de leurs agences. . .	250	342
Obligations bancaires.	164	177
Titres adossés à des hypothèques :		
Résidentielles U.S.	12	13
Résidentielles hors U.S.	27	60
Titres adossés à des actifs	33	48
	512	740
Investissements directs :		
Obligations du gouvernement américain et ses sociétés commerciales et agences.	—	20
Obligations de gouvernements non-U.S. et de leurs agences . .	260	220
Obligations bancaires.	14	33
	\$ 786	\$ 1 013

⁽¹⁾ Le détail des placements par catégories représente la proportion d'actifs des fonds de placement collectifs affectée à l'IFF. Cf. Note D pour plus d'informations.

Les monnaies des placements susmentionnés sont les suivantes :

Monnaies	2011	2010
Livres sterling	\$ 24	\$ 21
Dollars canadiens	65	56
Couronnes danoises.	2	2
Euros	165	143
Couronnes suédoises	6	5
Dollars des États-Unis.	524	786
	\$ 786	\$ 1 013

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS – NOTE F

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Membre dans le territoire duquel des prêts ont été accordés	Échu 2011 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde impayé est recouvrable			Échu 2010 ⁽¹⁾	
		Devises des pays non-emprunteurs	Devises des pays emprunteurs			Non décaissé
Argentine	\$ 63	\$ —	\$ 63	\$ —	\$ 71	
Barbade	5	5	—	—	6	
Bolivie	558	533	25	267	476	
Bésil	139	—	139	—	167	
Colombie	60	—	60	—	68	
Costa Rica	21	19	2	—	29	
Équateur	379	337	42	7	407	
El Salvador	336	329	7	—	362	
Guatemala	277	240	37	21	290	
Guyane	332	331	1	91	296	
Honduras	612	585	27	223	494	
Jamaïque	18	15	3	—	23	
Mexique	2	—	2	—	4	
Nicaragua	772	754	18	184	678	
Panama	9	7	2	—	13	
Paraguay	248	235	13	51	261	
Pérou	17	1	16	—	21	
République dominicaine	251	243	8	—	274	
Suriname	4	3	1	2	1	
Trinité-et-Tobago	5	—	5	—	6	
Uruguay	6	2	4	—	7	
Régional	48	47	1	—	50	
Total 2011	<u>\$ 4 162</u>	<u>\$ 3 686</u>	<u>\$ 476</u>	<u>\$ 846</u>	<u>\$ 4 004</u>	
Total 2010		<u>\$ 3 464</u>	<u>\$ 540</u>	<u>\$ 1 038</u>	<u>\$ 4 004</u>	

⁽¹⁾ À l'exclusion des participations aux prêts vendus au Fonds de gestion pour le progrès social pour un total de 22 millions USD (2010 - 27 millions USD), dont 2 millions USD (2010 - 3 millions USD) au Costa Rica, 3 millions USD (2010 - 5 millions USD) à la République dominicaine, 4 millions USD (2010 - 5 millions USD) à l'Équateur, 8 millions USD (2010 - 8 millions USD) à El Salvador, 2 millions USD (2010 - 3 millions USD) au Guatemala, 2 millions USD (2010 - 2 millions USD) au Panama et 1 million USD (2010 - 1 million USD) au Paraguay.

Les monnaies des pays non emprunteurs dans lesquelles le solde de l'encours des prêts est recouvrable sont les suivantes :

Monnaies	2011	2010	Monnaies	2011	2010
Livres sterling	\$ 23	\$ 25	Couronnes norvégiennes	\$ 8	\$ 9
Dollars canadiens	107	118	Couronnes suédoises	6	7
Couronnes danoises	18	20	Francs suisses	24	26
Euros	339	370	Dollars des États-Unis	3 043	2 766
Yens japonais	118	123		<u>\$ 3 686</u>	<u>\$ 3 464</u>

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES PRÊTS EN COURS

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Année de l'échéance	2011	Année de l'échéance	2010
2012	\$ 199	2011	\$ 201
2013 à 2016	792	2012 à 2015	801
2017 à 2021	851	2016 à 2020	916
Après	2 320	Après 2020	2 086
Total	<u>\$ 4 162</u>	Total	<u>\$ 4 004</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-3

ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION – NOTE K

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)⁽¹⁾

Membres	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites					Quotes-parts de contribution à recevoir des membres en 2011
	Assujetties au maintien de leur valeur		Non-assujetties au maintien de leur valeur	Total 2011	Total 2010	
	Avant ajustements	Ajustements ⁽²⁾				
Allemagne	136,7	—	104,6	241,3	230,0	—
Argentine	\$ 402,8	\$ 29,5	\$ 99,9	\$ 532,2	\$ 505,4	\$ 26,8
Autriche	11,0	—	10,0	21,0	20,0	—
Bahamas	8,8	—	2,4	11,2	10,6	0,6
Barbade	1,4	—	0,5	1,9	1,8	0,1
Belgique	27,1	—	17,5	44,6	42,5	—
Belize	—	—	8,0	8,0	7,6	0,3
Bolivie	32,5	9,7	8,9	51,1	51,1	—
Brésil	402,8	62,2	79,4	544,4	544,4	—
Canada	228,1	12,6	86,5	327,2	326,3	—
Chili	111,4	24,0	30,7	166,1	157,7	6,7
Chine	—	—	131,1	131,1	125,0	—
Colombie	111,4	20,1	29,7	161,2	153,7	—
Corée (République de)	—	—	1,0	1,0	—	—
Costa Rica	16,2	4,0	4,3	24,5	23,4	—
Croatie	3,1	—	3,1	6,2	5,9	0,3
Danemark	11,7	—	9,3	21,0	20,0	—
El Salvador	16,2	2,0	4,3	22,5	21,4	0,9
Espagne	133,4	—	93,0	226,4	226,4	—
Équateur	21,7	4,2	6,0	31,9	30,3	1,3
États-Unis	4 100,0	243,7	732,7	5 076,4	5 046,4	33,4
Finlande	11,0	—	8,9	19,9	19,0	—
France	133,4	—	99,4	232,8	221,1	9,4
Guatemala	21,7	6,8	5,9	34,4	32,8	—
Guyane	7,0	—	1,7	8,7	8,7	—
Haïti	16,2	2,4	4,3	22,9	22,9	—
Honduras	16,2	7,1	4,5	27,8	27,8	—
Israël	10,8	—	7,2	18,0	18,0	—
Italie	133,4	—	93,8	227,2	215,7	9,1
Jamaïque	21,7	2,7	5,8	30,2	28,8	—
Japon	148,8	—	474,5	623,3	591,9	25,1
Mexique	259,2	15,0	54,8	329,0	329,0	—
Nicaragua	16,2	4,8	4,4	25,4	25,4	—
Norvège	11,7	—	9,3	21,0	20,0	—
Panama	16,2	5,9	4,6	26,7	25,4	—
Paraguay	16,2	8,5	4,6	29,3	27,9	—
Pays-Bas	20,3	—	16,6	36,9	36,9	—
Pérou	54,5	14,3	15,2	84,0	79,8	3,4
Portugal	5,0	—	2,8	7,8	7,8	—
République dominicaine	21,7	7,9	6,1	35,7	33,9	1,4
Royaume-Uni	133,4	—	50,5	183,9	183,9	—
Slovénie	1,8	—	1,8	3,6	3,4	0,1
Suède	23,7	—	18,5	42,2	42,2	1,7
Suisse	39,2	—	27,5	66,7	66,7	—
Suriname	5,3	—	1,0	6,3	6,3	—
Trinité-et-Tobago	16,2	1,5	3,2	20,9	20,9	—
Uruguay	43,5	3,7	11,5	58,7	58,7	—
Venezuela	250,1	12,1	53,1	315,3	315,3	—
Total 2011	<u>\$ 7 230</u>	<u>\$ 505</u>	<u>\$ 2 454</u>	<u>\$ 10 189</u>	<u>\$ 10 000</u>	<u>\$ 120</u>
Total 2010	<u>\$ 7 229</u>	<u>\$ 505</u>	<u>\$ 2 266</u>			

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme de leurs éléments.⁽²⁾ Représentent les ajustements de maintien de la valeur dus à la variation des valeurs des monnaies entre 1972 et 1973 du fait de la dévaluation du dollars des États-Unis ces années-là.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2011	2010
ACTIFS		
Espèces.....	\$ —	\$ —
Titres de placement - Notes C, D et Annexe III-1.....	171	200
Total des actifs.....	<u>\$ 171</u>	<u>\$ 200</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Passif :		
Montant dû au Capital ordinaire.....	\$ 4	\$ 7
Solde du fonds.....	167	193
Total du passif et du solde du fonds.....	<u>\$ 171</u>	<u>\$ 200</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Additions			
Revenus des placements—Note C.....	\$ 1	\$ 5	\$ 12
Total des additions.....	<u>1</u>	<u>5</u>	<u>12</u>
Déductions			
Intérêts payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire.....	27	33	39
Total des déductions.....	<u>27</u>	<u>33</u>	<u>39</u>
Variation du solde du fonds.....	(26)	(28)	(27)
Solde en début d'exercice.....	193	221	248
Solde en fin d'exercice.....	<u>\$ 167</u>	<u>\$ 193</u>	<u>\$ 221</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Revenus des placements.....	\$ 4	\$ 4	\$ 1
Intérêts payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire.....	(30)	(33)	(35)
Diminution nette sur les titres de placement.....	<u>26</u>	<u>28</u>	<u>34</u>
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation et diminution nette de la trésorerie.....	<u>—</u>	<u>(1)</u>	<u>—</u>
Trésorerie en début d'exercice.....	—	1	1
Trésorerie en fin d'exercice.....	<u>\$ —</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ 1</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A—Origine

La Banque interaméricaine de développement (la « Banque ») est une organisation internationale fondée en décembre 1959. Elle a pour mission de promouvoir le développement socio-économique en Amérique latine et dans les Caraïbes principalement en octroyant des prêts et une assistance technique associée pour des projets spécifiques et des programmes de réforme économique. L'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'« Accord ») stipule que ses opérations seront menées par le biais du Capital ordinaire et du Fonds pour les Opérations spéciales (FOS). En 1983, l'Assemblée des Gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme intermédiaire de financement (IFF) afin qu'il subventionne une partie des intérêts que certains emprunteurs doivent verser au titre de prêt du Capital ordinaire. Jusqu'au 31 décembre 2006, l'IFF était financé principalement par des transferts du FOS. En 2007, la Banque a suspendu les transferts à partir du FOS vers l'IFF.

Le nombre et le pourcentage de voix pour chaque pays membre sont le même pour la prise de décisions concernant les opérations du Capital ordinaire et celles de l'IFF, sauf que l'autorité du vote pour des décisions concernant l'octroi de bonifications d'intérêts par l'IFF dépend de la contribution proportionnelle de chaque membre au FOS.

Note B—Synthèse des principales conventions comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis. La préparation de ces états financiers nécessite que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés des actifs et passifs, que les actifs et passifs éventuels soient communiqués à la date des états financiers, et que les montants des recettes et des dépenses au cours de la période concernée soient indiqués. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Nouvelles normes comptables

En 2011, le Financial Accounting Standards Board (FASB - Comité des normes comptables et financières) a publié l'ASU n° 2011-04, « Fair Value Measurement (Topic 820): Amendments to Achieve Common Fair Value Measurement and Disclosure Requirements in U.S. GAAP and IFRSs » qui, entre autres changements, renforce les exigences actuelles d'information sur les évaluations de la valeur vénale, afin d'harmoniser les exigences communes d'information avec les normes internationales. Elle clarifie également l'intention du FASB concernant l'application des exigences actuelles en matière d'évaluation de la valeur vénale. L'ASU 2011-04 s'applique à l'IFF dès 2012, mais ne devrait pas avoir d'impact significatif sur sa situation financière ni sur les résultats de ses opérations.

Placements

Les transactions sur titres de placement sont enregistrées à la date de la transaction. Les titres sont détenus dans un portefeuille de titres échangeables comptabilisés à leur valeur vénale, les variations de la valeur vénale étant comprises dans les Revenus des placements¹. Les valeurs vénales des titres de placement sont basées sur leurs cours, si disponibles ; sinon, elles sont évaluées d'après les prix fixés par des services externes ou des opérateurs boursiers indépendants, ou suivant les flux de trésorerie actualisés.

Frais administratifs

Tous les frais administratifs de l'IFF sont payés par la Banque et répartis entre le Capital ordinaire et le FOS, suivant une formule de répartition approuvée par l'Assemblée des Gouverneurs.

Note C – Placements

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion de portefeuille, la Banque investit les ressources de l'IFF dans des titres de qualité supérieure, conformément aux directives d'investissement établies, par l'intermédiaire de deux fonds de placement collectifs gérés par la Banque au profit de l'IFF et du FOS. Ces placements incluent des obligations d'États, d'agences gouvernementales, d'entreprises et de banques, ainsi que des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, avec des notes de crédit variant pour la plupart entre AAA et A - les titres à court terme ayant les notes de crédit à court terme les plus élevées. La Banque limite ses activités d'investissement dans des titres à une liste d'opérateurs boursiers et de contreparties autorisés. Pour chaque contrepartie, des limites de crédit ont été fixées.

La proportion d'actifs des fonds de placement collectifs affectée à l'IFF au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, est présentée dans l'État récapitulatif des placements en Annexe III-1. Tous les placements sont détenus en dollars des États-Unis. En 2011, la part de gains (pertes) d'investissement non réalisé (e) s de l'IFF, issus de ces fonds, s'est élevée à (1) million USD (2010 - 1 million USD ; 2009 - 6 millions USD). Le rendement moyen des placements en 2011, gains et pertes réalisés et non réalisés inclus, était de 0,87 % (2010 - 2,13 % ; 2009 - 5,26 %).

Note D – Évaluation de la valeur vénale

Le cadre d'évaluation de la valeur vénale établit une hiérarchie des valeurs vénales qui classe par niveau de priorité les données utilisées par les méthodes de valorisation pour évaluer la valeur vénale. La hiérarchie donne la plus haute priorité aux cours non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs et créances identiques (Niveau 1) et la priorité la plus basse aux données non

⁽¹⁾ Les noms des postes des états financiers commencent par une lettre majuscule à chaque fois qu'ils apparaissent dans les Notes sur les états financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

observables (Niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des valeurs vénales sont les suivants :

Niveau 1— Cours non ajustés sur les marchés actifs, accessibles à la date de l'évaluation pour des actifs ou des créances identiques et non soumis (es) à restriction ;

Niveau 2—Cours sur marchés inactifs, ou données observables, directement ou indirectement, pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou de la créance ;

Niveau 3 —Prix ou méthodes de valorisation qui nécessitent des données à la fois significatives pour l'évaluation de la valeur vénale, et non observables (c.-à-d. appuyées par une faible, voire aucune activité).

Les instruments d'investissement de l'IFF évalués sur la base des cours sur des marchés actifs - une méthode de valorisation cohérente avec l'approche du marché -, comprennent les obligations du gouvernement américain d'un montant de 34 millions USD en 2011 et de 51 millions USD en 2010. Ces instruments sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des valeurs vénales. Comme l'exige le cadre d'évaluation de la valeur vénale, la Banque n'ajuste pas les cours de ces instruments.

Tous les autres titres de placement de l'IFF sont évalués à leur valeur vénale, sur la base de leurs cours sur les marchés inactifs, des prix fixés par des services externes, si disponibles, des prix demandés par des courtiers/opérateurs boursiers ou des prix dérivés de modèles alternatifs de détermination des prix, qui utilisent les données de marché observables et des flux de trésorerie actualisés. Ces méthodes de valorisation sont cohérentes avec les approches du marché et des revenus. Les titres de placement sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénales. Cf. Annexe III-1 pour une répartition des titres de portefeuille échangeables par classe.

Note E—Engagements

Le paiement par l'IFF d'une partie des intérêts dus par les emprunteurs est subordonné à la disponibilité de ressources. Au 31 décembre 2011, les montants décaissés et dus et les montants non décaissés, classés par pays, en lien avec les prêts pour lesquels l'IFF paierait une partie des intérêts sont les suivants (en millions) :

Pays	Décaissé et	
	Échu	Non décaissé
Barbade.....	\$ 20	\$ —
Bolivie.....	20	—
Costa Rica.....	42	—
Équateur.....	461	20
El Salvador.....	341	—
Guatemala.....	406	17
Jamaïque.....	195	11

Nicaragua.....	43	—
Panama.....	36	—
Paraguay.....	202	68
République dominicaine.....	268	8
Suriname.....	54	2
Trinité-et-Tobago.....	29	—
Uruguay.....	6	—
Régional.....	22	—
	<u>\$ 2 145</u>	<u>\$ 126</u>

La bonification d'intérêts sur certains prêts du Capital ordinaire est révisée chaque trimestre ou chaque semestre. La bonification ne peut dépasser 3,62 % par an (5 % par an pour certains prêts).

Les prêts approuvés après le 31 décembre 2006 ne sont plus éligibles à la bonification. La Banque devrait progressivement distribuer toutes les ressources de l'IFF pour couvrir une partie des paiements d'intérêts dont certains emprunteurs sur le Capital ordinaire sont redevables.

Note F—Rapprochement de la Variation du solde du fonds et de la Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation

Un Rapprochement de la Variation du solde du fonds et de la Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation, telle que déclarée dans l'État de la trésorerie, est présenté ci-dessous (en millions) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Variation du solde du fonds.....	\$ (26)	\$ (28)	\$ (27)
Différence entre les montants courus et les montants payés ou collectés pour :			
Revenus des placements.....	(4)	—	—
Perte nette (gain net) non réalisée sur les titres de placement.....	1	(1)	(11)
Intérêts payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire.....	3	—	4
Diminution nette sur les titres de placement.....	<u>26</u>	<u>28</u>	<u>34</u>
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation.....	<u>\$ —</u>	<u>\$ (1)</u>	<u>\$ —</u>

Note G—Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La Direction a examiné les évènements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et le 19 mars 2012, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs. Cet examen n'a pas permis d'identifier d'évènements postérieurs, tels que définis, nécessitant d'être comptabilisés ou communiqués dans les états financiers du GRF arrêtés au 31 décembre 2011.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE III-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C

31 décembre 2011 et 31 décembre 2010

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Placements	2011	2010
Fonds de placement collectifs ⁽¹⁾ :		
Obligations du gouvernement des États-Unis et ses sociétés commerciales et agences.	\$ 34	\$ 51
Entreprises soutenues par le gouvernement des États-Unis. . . .	—	5
Obligations d'autres gouvernements non-U.S. et de leurs agences	80	90
Obligations bancaires.	39	30
Titres adossés à des hypothèques :		
Résidentielles U.S.	2	2
Résidentielles hors U.S.	4	10
Titres adossés à des actifs	12	12
	<u>\$ 171</u>	<u>\$ 200</u>

⁽¹⁾ Le détail des placements par catégories représente la proportion d'actifs des fonds de placement collectifs affectée à l'IFF. Cf. Note C pour plus d'informations.

MÉCANISME DE DONS DE LA BID
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2011	2010
ACTIFS		
À recevoir du Fonds des Opérations Spéciales	\$ 253	\$ 384
À recevoir du Capital ordinaire	272	72
Total des actifs	\$ 525	\$ 456
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Passif		
Dons non décaissés—Note D	\$ 481	\$ 415
Solde du fonds	44	41
Total du passif et du solde du fonds	\$ 525	\$ 456

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Additions			
Transferts du Fonds des Opérations Spéciales	\$ 44	\$ 364	\$ 122
Transferts du Capital ordinaire	200	72	—
Total des additions	244	436	122
Déductions			
Dons	241	395	122
Variation du solde du fonds	3	41	—
Solde en début d'exercice	41	—	—
Solde en fin d'exercice	\$ 44	\$ 41	\$ —

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Transferts en liquidités du Fonds des Opérations Spéciales	\$ 175	\$ 134	\$ 41
Décaissements de dons	(175)	(134)	(41)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	—	—	—
Trésorerie en début d'exercice	—	—	—
Trésorerie en fin d'exercice	\$ —	\$ —	\$ —

MÉCANISME DE DONS DE LA BID
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la « Banque ») est une organisation internationale fondée en décembre 1959. Elle a pour mission de promouvoir le développement socio-économique en Amérique latine et dans les Caraïbes principalement en octroyant des prêts et une assistance technique associée pour des projets spécifiques et des programmes de réforme économique. L'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'« Accord ») stipule que ses opérations seront menées par le biais du Capital ordinaire et du Fonds pour les Opérations spéciales (FOS). En juin 2007, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé la création du Mécanisme de dons de la BID (GRF) dont la mission est d'accorder des dons permettant de faire face à des circonstances particulières dans des pays spécifiques (actuellement seulement Haïti) ou en rapport avec des projets spécifiques. Le GRF est financé par des transferts à partir du FOS et du Capital ordinaire, avec parfois des contributions directes de pays donateurs.

Note B – Synthèse des principales conventions comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis. La préparation de ces états financiers nécessite que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés des actifs et passifs, que les actifs et passifs éventuels soient communiqués à la date des états financiers, et que les montants des recettes et des dépenses au cours de la période concernée soient indiqués. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Dons

Dès qu'ils sont approuvés, les dons sont enregistrés en déduction du solde du fonds. Les annulations de la partie non décaissée des dons approuvés sont comptabilisées en réduction des Dons¹ dans la période au cours de laquelle elles ont lieu.

Transferts à partir du FOS et du Capital ordinaire

Les transferts à partir du FOS et du Capital ordinaire sont comptabilisés dès qu'ils sont approuvés par l'Assemblée des gouverneurs. Ces transferts sont toutefois financés conformément aux conditions de financement du GRF. La partie des transferts approuvés en attente de réception est présentée dans le Bilan, aux postes À recevoir du Fonds pour les Opérations spéciales et À recevoir du Capital ordinaire.

Frais administratifs

Tous les frais administratifs du GRF sont payés par la Banque et répartis entre le Capital ordinaire et le FOS, suivant une formule de répartition approuvée par l'Assemblée des gouverneurs.

Note C – Transferts à partir du FOS et du Capital ordinaire

Dans le cadre de la Neuvième augmentation générale des ressources de la BID (BID-9), l'Assemblée des gouverneurs a approuvé, en principe et sous réserve d'approbations annuelles par l'Assemblée des gouverneurs, un transfert annuel de 200 millions USD de revenus du Capital ordinaire au profit du GRF, à compter de 2011 et jusqu'en 2020. Au cours de l'année 2011, la Banque a approuvé des transferts de revenus du Capital ordinaire d'un montant de 200 millions USD (2010 - 72 millions USD) et des transferts de la réserve générale du FOS d'un montant de 44 millions USD (2010 - 364 millions USD ; 2009 - 122 millions USD). Depuis décembre 2011, les transferts de la réserve générale du FOS au profit du GRF sont suspendus.

Note D – Dons non décaissés

Dans le cadre du BID-9, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé en 2010 l'annulation intégrale de la dette d'Haïti envers le FOS et le transfert des soldes de prêts non décaissés d'un montant de 144 millions USD du FOS vers le GRF, puis leur conversion en dons. Le montant total des dons approuvés pour Haïti en 2011 s'élevait à 241 millions USD (2010 - 395 millions USD, dont 144 millions USD (2009 - 122 millions USD) de soldes de prêts du FOS non décaissés et converti). Un récapitulatif des variations des Dons non décaissés sur les exercices clos les 31 décembre 2011, 2010 et 2009 est présenté ci-dessous (en millions) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2011	2010	2009
Solde au 1er janvier.....	\$ 415	\$ 154	\$ 73
Approbations.....	241	395	122
Décaissements.....	(175)	(134)	(41)
Solde au 31 décembre.....	<u>\$ 481</u>	<u>\$ 415</u>	<u>\$ 154</u>

Note E – Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

La Direction a examiné les événements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et le 19 mars 2012, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par l'Assemblée des Gouverneurs. Cet examen n'a pas permis d'identifier d'événements postérieurs, tels que définis, nécessitant d'être comptabilisés ou communiqués dans les états financiers du GRF arrêtés au 31 décembre 2011.

¹ Les noms des postes des états financiers commencent par une lettre majuscule à chaque fois qu'ils apparaissent dans les Notes sur les états financiers.